

Legislative Assembly
Province of New Brunswick



Assemblée législative
Province du Nouveau-Brunswick

JOURNAL OF DEBATES - JOURNAL DES DEBATS (HANSARD)

Daily Sitting 80
Wednesday, June 1, 2022

First Session
60th legislature

Honourable Bill Oliver
Speaker

Jour de séance 80
le mercredi 1^{er} juin 2022

Première session
60^e législature

Présidence de
l'honorable Bill Oliver

CONTENTS

Wednesday, June 1, 2022

Statements of Condolence and Congratulation	
Hon. Mr. Hogan, Mr. Coon.....	6311
Hon. Ms. Green, Ms. Thériault	6312
Mr. Turner.....	6313
Mr. Mallet, Mr. LePage	6314
Statements by Members	
Mrs. F. Landry	6314
Mr. Coon, Mr. Austin.....	6315
Mr. C. Chiasson, Mr. K. Arseneau.....	6316
Mr. Carr, Ms. Thériault.....	6317
Ms. Mitton	6318
Mr. Turner.....	6319
Oral Questions	
Health Care	
Mr. Melanson, Hon. Mrs. Shephard	6318
Coronavirus	
Mr. Melanson, Hon. Mrs. Shephard	6322
Health Care	
Mr. Melanson, Hon. Mrs. Shephard	6326
Public Transportation System	
Mr. K. Arseneau, Hon. Ms. Green	6328
Health Care	
Mr. D'Amours, Hon. Mrs. Shephard.....	6332
Point of Order	
Hon. Mr. Savoie.....	6334
Statements by Ministers	
Hon. Mr. Cardy	6334
Mr. Bourque	6335
Ms. Mitton.....	6336
Hon. Ms. Dunn.....	6336
Mr. LePage.....	6337
Mr. Coon	6338
Committee Reports	
Standing Committee on Economic Policy	6338
Notice of Opposition Members' Business	
Mr. G. Arseneault	6339
Government Motions re Business of House	
Hon. Mr. Savoie.....	6339

TABLE DES MATIÈRES

le mercredi 1^{er} juin 2022

Déclarations de condoléances et de félicitations	
L'hon. M. Hogan, M. Coon	6311
L'hon. M ^{me} Green, M ^{me} Thériault	6312
M. Turner.....	6313
Mr. Mallet, M. LePage.....	6314
Déclarations de députés	
M ^{me} F. Landry	6314
M. Coon, M. Austin.....	6315
M. C. Chiasson, M. K. Arseneau	6316
M. Carr, M ^{me} Thériault	6317
M ^{me} Mitton.....	6318
M. Turner.....	6319
Questions orales	
Soins de santé	
M. Melanson, l'hon. M ^{me} Shephard	6318
Coronavirus	
M. Melanson, l'hon. M ^{me} Shephard	6322
Soins de santé	
M. Melanson, l'hon. M ^{me} Shephard	6326
Système de transport collectif	
M. K. Arseneau, l'hon. M ^{me} Green.....	6328
Soins de santé	
M. D'Amours, l'hon. M ^{me} Shephard	6332
Rappels au Règlement	
L'hon. M. Savoie	6334
Déclarations de ministres	
L'hon. M. Cardy	6334
M. Bourque	6335
M ^{me} Mitton	6336
L'hon. M ^{me} Dunn	6336
M. LePage	6337
M. Coon.....	6338
Rapports de comité	
Comité permanent de la politique économique ...	6338
Avis d'affaires émanant de l'opposition	
M. G. Arseneault.....	6339
Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre	
L'hon. M. Savoie	6339

Bills—Third Reading

No. 95, <i>An Act to Amend the Business Corporations Act</i>	
Debated	6340
Recorded Vote	
Proposed Amendment Defeated	6359
Third Reading.....	6359
No. 100, <i>An Act Respecting the Appointment Process</i>	
Third Reading.....	6359
No. 107, <i>An Act to Amend the Executive Council Act</i>	
Third Reading.....	6359
No. 109, <i>An Act Respecting the Early Childhood Services Act</i>	
Debated	6359

Projets de loi — Troisième lecture

N° 95, <i>Loi modifiant la Loi sur les corporations commerciales</i>	
Débat	6340
Vote nominal	
Rejet de l’amendement proposé.....	6359
Troisième lecture.....	6359
N° 100, <i>Loi concernant le processus de nomination</i>	
Troisième lecture.....	6359
N° 107, <i>Loi modifiant la Loi sur le Conseil exécutif</i>	
Troisième lecture.....	6359
N° 109, <i>Loi relative à la Loi sur les services à la petite enfance</i>	
Débat	6359

LIST OF MEMBERS BY CONSTITUENCY

First Session of the 60th Legislative Assembly, 2020-22

Speaker: Hon. Bill Oliver

Deputy Speakers: Sherry Wilson and Andrea Anderson-Mason, Q.C.

Constituencies	Party	Members
Albert	(PC)	Hon. Mike Holland
Bathurst East—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Denis Landry
Bathurst West-Beresford	(L)	René Legacy
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraquet	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	Hon. Bill Hogan
Carleton-Victoria	(PC)	Hon. Margaret Johnson
Carleton-York	(PC)	Richard Ames
Dieppe	(L)	Roger Melanson
Edmundston-Madawaska Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(PC)	Kris Austin
Fredericton North	(PC)	Hon. Jill Green
Fredericton South	(G)	David Coon
Fredericton West-Hanwell	(PC)	Hon. Dominic Cardy
Fredericton-York	(PC)	Ryan Cullins
Fundy-The Isles-Saint John West	(PC)	Andrea Anderson-Mason, Q.C.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	Ross Wetmore
Hampton	(PC)	Hon. Gary Crossman
Kent North	(G)	Kevin Arseneau
Kent South	(L)	Benoît Bourque
Kings Centre	(PC)	Hon. Bill Oliver
Madawaska Les Lacs-Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(G)	Megan Mitton
Miramichi	(PC)	Michelle Conroy
Miramichi Bay-Neguac		Vacant
Moncton Centre	(L)	Robert McKee
Moncton East	(PC)	Hon. Daniel Allain
Moncton Northwest	(PC)	Hon. Ernie Steeves
Moncton South	(PC)	Greg Turner
Moncton Southwest	(PC)	Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	Hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds	(PC)	Hon. Trevor A. Holder
Quispamsis	(PC)	Hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	Daniel Guitard
Restigouche West	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	Hon. R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	Hon. Hugh J. Flemming, Q.C.
Saint Croix	(PC)	Kathy Bockus
Saint John East	(PC)	Hon. Glen Savoie
Saint John Harbour	(PC)	Hon. Arlene Dunn
Saint John Lancaster	(PC)	Hon. Dorothy Shephard
Shediac Bay-Dieppe	(L)	Robert Gauvin
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(L)	Éric Mallet
Southwest Miramichi-Bay du Vin		Vacant
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	Hon. Tammy Scott-Wallace
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(G) Green Party of New Brunswick

(L) Liberal Party of New Brunswick

(PC) Progressive Conservative Party of New Brunswick

CIRCONSCRIPTIONS

Première session de la 60^e législature, 2020-2022

Président : L'hon. Bill Oliver

Vice-présidentes : Sherry Wilson et Andrea Anderson-Mason, c.r.

Circonscription	Parti	Parlementaires
Albert	(PC)	L'hon. Mike Holland
Baie-de-Miramichi—Neguac		Vacant
Baie-de-Shediac—Dieppe	(L)	Robert Gauvin
Bathurst-Est—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Denis Landry
Bathurst-Ouest—Beresford	(L)	René Legacy
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraque	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	L'hon. Bill Hogan
Carleton-Victoria	(PC)	L'hon. Margaret Johnson
Carleton-York	(PC)	Richard Ames
Dieppe	(L)	Roger Melanson
Edmundston—Madawaska-Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(PC)	Kris Austin
Fredericton-Nord	(PC)	L'hon. Jill Green
Fredericton-Sud	(PV)	David Coon
Fredericton-Ouest—Hanwell	(PC)	L'hon. Dominic Cardy
Fredericton-York	(PC)	Ryan Cullins
Fundy—Les-Îles—Saint John-Ouest	(PC)	Andrea Anderson-Mason, c.r.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	Ross Wetmore
Hampton	(PC)	Hon. Gary Crossman
Kent-Nord	(PV)	Kevin Arseneau
Kent-Sud	(L)	Benoît Bourque
Kings-Centre	(PC)	L'hon. Bill Oliver
Madawaska—Les-Lacs—Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(PV)	Megan Mitton
Miramichi	(PC)	Michelle Conroy
Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin		Vacant
Moncton-Centre	(L)	Robert McKee
Moncton-Est	(PC)	L'hon. Daniel Allain
Moncton-Nord-Ouest	(PC)	L'hon. Ernie Steeves
Moncton-Sud	(PC)	Greg Turner
Moncton-Sud-Ouest	(PC)	Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	L'hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds	(PC)	L'hon. Trevor A. Holder
Quispamsis	(PC)	L'hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	Daniel Guitard
Restigouche-Ouest	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	L'hon. R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	L'hon. Hugh J. Flemming, c.r.
Saint John-Est	(PC)	L'hon. Glen Savoie
Saint John Harbour	(PC)	L'hon. Arlene Dunn
Saint John Lancaster	(PC)	L'hon. Dorothy Shephard
Sainte-Croix	(PC)	Kathy Bockus
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(L)	Éric Mallet
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	L'hon. Tammy Scott-Wallace
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La-Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(L) Parti libéral du Nouveau-Brunswick

(PC) Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick

(PV) Parti vert du Nouveau-Brunswick

CABINET MINISTERS / LE CABINET

Hon. / l'hon. Blaine Higgs	Premier, President of the Executive Council, Minister responsible for Intergovernmental Affairs / premier ministre, président du Conseil exécutif, ministre responsable des Affaires intergouvernementales
Hon. / l'hon. Margaret Johnson	Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries / ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches
Hon. / l'hon. Arlene Dunn	Minister of Aboriginal Affairs, Minister responsible for Economic Development and Small Business, Minister responsible for Opportunities NB, Minister responsible for Immigration / ministre des Affaires autochtones, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable de l'Immigration
Hon. / l'hon. Dominic Cardy	Minister of Education and Early Childhood Development / ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Hon. / l'hon. Gary Crossman	Minister of Environment and Climate Change, Minister responsible for the Regional Development Corporation / ministre de l'Environnement et du Changement climatique, ministre responsable de la Société de développement régional
Hon. / l'hon. Daniel Allain	Minister of Local Government and Local Governance Reform / ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale
Hon. / l'hon. Ernie Steeves	Minister of Finance and Treasury Board / ministre des Finances et du Conseil du Trésor
Hon. / l'hon. Dorothy Shephard	Minister of Health / ministre de la Santé
Hon. / l'hon. Hugh J. Flemming, Q.C. / c.r.	Attorney General, Minister of Justice / procureur général, ministre de la Justice
Hon. / l'hon. Trevor Holder	Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour / ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.

CABINET MINISTERS / LE CABINET

Hon. / l'hon. Mary Wilson	Minister of Service New Brunswick, Minister responsible for Military Affairs / ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable des Affaires militaires
Hon. / l'hon. Bruce Fitch	Minister of Social Development / ministre du Développement social
Hon. / l'hon. Tammy Scott-Wallace	Minister of Tourism, Heritage and Culture, Minister responsible for Women's Equality / ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de l'Égalité des femmes
Hon. / l'hon. Jill Green	Minister of Transportation and Infrastructure / ministre des Transports et de l'Infrastructure
Hon. / l'hon. Glen Savoie	Minister responsible for La Francophonie / ministre responsable de la Francophonie
Hon. / l'hon. Mike Holland	Minister of Natural Resources and Energy Development / ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie
Hon. / l'hon. Bill Hogan	Minister of Public Safety / ministre de la Sécurité public

[Translation / Traduction]

Daily Sitting 80

Assembly Chamber,
Wednesday, June 1, 2022.

10:01

(The House met at 10:01 a.m., with **Hon. Mr. Oliver**, the Speaker, in the chair.

Prayers.)

Statements of Condolence and Congratulation

Hon. Mr. Hogan: Mr. Speaker, I rise today in sadness and respect to pay tribute to Terri Calhoun, who passed away on May 22. Terry was 60. For 32 years, she was a driving force at CIEVA in Woodstock. On its website, it says: “It is with great sadness that we said goodbye to our fearless leader. She had a huge heart and everyone who had the privilege to meet her and/or work with her knew that heart well. She was full of compassion and lead us with kindness.” In Terri’s memory, her children ask us to “always remember to be kind to everyone you meet. It’s how she lived and how she would want each of us to live.”

I ask my colleagues to join me in expressing sympathy to her husband, Stephen; her children, Nick and Alisa; her grandchildren; her brother and sister; her extended family; and the countless people who had their lives touched by and will always love and remember Terri Calhoun.

10:05

Mr. Coon: Mr. Speaker, I want to extend my deepest condolences to the family and friends of former Fredericton City Councillor John MacDermid, who passed away on Saturday, May 21, after a long struggle with Wilson’s disease. John will be remembered for his passion for lifelong learning and his duty-bound civic engagement, which allowed him to touch many lives in his role as city councillor. He and I held many joint community town halls in his ward, which is located in the southwestern part of my

Jour de séance 80

Chambre de l’Assemblée législative
le mercredi 1^{er} juin 2022

(La séance est ouverte à 10 h 1, sous la présidence de **l’hon. M. Oliver**.

Prière.)

Déclarations de condoléances et de félicitations

L’hon. M. Hogan : Monsieur le président, c’est avec tristesse et respect que je prends la parole aujourd’hui pour rendre hommage à Terri Calhoun, décédée le 22 mai. Terri avait 60 ans. Pendant 32 ans, elle a été une force motrice à la CIEVA, à Woodstock. Sur son site Web, on peut lire : C’est avec une grande tristesse que nous avons dit au revoir à notre audacieuse dirigeante. Elle avait un cœur énorme, et tous ceux qui ont eu le privilège de la rencontrer ou de travailler avec elle connaissaient bien ce cœur. Elle était remplie de compassion et nous dirigeait avec gentillesse, conclut le site Web. En mémoire de Terri, ses enfants demandent, selon le site Web, de toujours se souvenir de faire preuve de gentillesse avec toutes les personnes que l’on rencontre ; c’est ainsi qu’elle vivait et qu’elle voudrait que chacun d’entre nous vive.

Je demande à mes collègues à se joindre à moi pour exprimer leurs condoléances au mari de la défunte, Stephen, à ses enfants, Nick et Alisa, à ses petits-enfants, à son frère et à sa sœur, à sa famille élargie et aux innombrables personnes que Terri Calhoun a touchées et qui l’aimeront et s’en souviendront toujours.

M. Coon : Monsieur le président, je tiens à offrir mes plus sincères condoléances à la famille et aux amis de l’ancien conseiller municipal de Fredericton, John MacDermid, décédé le samedi 21 mai, après une longue lutte contre la maladie de Wilson. John restera dans les mémoires pour la passion qu’il éprouvait à l’égard de l’apprentissage continu et de l’engagement civique qu’il a pris par devoir et qui lui a permis de toucher de nombreuses vies en tant que conseiller municipal. Lui et moi avons tenu ensemble de

riding, to hear from our common constituents about their concerns and their priorities. He was committed to making Fredericton as good as it possibly could be for all who call our city home and for those who visit our provincial capital.

John is survived by his wife, Meaghan Seagrave; his mother, Pam MacDermid; his brother, Graeme; his sister, Heather; and his many nieces, nephews, and godchildren. I invite all members to join me in extending condolences to the family and friends of John MacDermid. Thank you, Mr. Speaker.

Hon. Ms. Green: Thank you, Mr. Speaker. I rise today to congratulate two Fredericton region AAA female hockey teams for their outstanding performances at their respective 2022 Atlantic championships. At the U18 Atlantic championships held in Tyne Valley, Prince Edward Island, from April 21 to 24, the EDZA West U18 AAA TNT Reds went 3 and 1. The team lost 2 to 1 in the gold medal game against the Northern AAA Subway Selects of Pictou County, Nova Scotia. Hannah Harvey scored the lone goal for the Reds. Congratulations to the coach, the entire team, and my two billet daughters, Audrey and Isabelle, for a great season and an excellent showing at the Atlantic championship, bringing home the silver.

At the U15 Atlantic championships in New Glasgow in April, the Cox & Palmer U15 Western Phantoms went 2 and 2 and earned its spot in the gold medal game as well. The team played hard, and it came second after two overtimes. It lost to the Prince Edward Island Central Storm. Congratulations to the players on their silver medal. Thank you, Mr. Speaker.

M^{me} Thériault : Monsieur le président, la Polyvalente Louis-Mailloux, à Caraquet, fête cette année son 50^e anniversaire. Cette école est un autre exemple du merveilleux legs que représente le programme Chances égales pour tous, créé par le premier ministre Louis J. Robichaud, qui, lui, a dirigé le gouvernement le plus progressiste des 50 dernières années.

N'oublions pas qu'au début des années 1900, seulement 7 % des élèves francophones du Nouveau-

nombreuses assemblées publiques locales dans son quartier, situé dans la partie sud-ouest de ma circonscription, afin d'entendre les préoccupations et les priorités des gens qui nous avaient élus. Il était déterminé à faire de Fredericton le meilleur endroit possible pour tous ceux qui y habitent et pour ceux qui visitent la capitale de notre province.

John laisse dans le deuil son épouse, Meaghan Seagrave, sa mère, Pam MacDermid, son frère, Graeme, sa sœur, Heather, et ses nombreux neveux, nièces et filleuls. J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour offrir nos condoléances à la famille et aux amis de John MacDermid. Merci, Monsieur le président.

L'hon. M^{me} Green : Merci, Monsieur le président. Je prends la parole aujourd'hui pour féliciter deux équipes de hockey féminin AAA de la région de Fredericton pour leur performance exceptionnelle à leur championnat respectif de l'Atlantique 2022. Lors du championnat des M18 de l'Atlantique, qui s'est déroulé du 21 au 24 avril à Tyne Valley, dans l'Île-du-Prince-Édouard, les TNT Reds de la ZRHE Ouest M18 AAA ont enregistré trois victoires et une défaite. L'équipe a perdu le match de la médaille d'or 2 à 1 contre les Subway Selects Northern AAA du comté de Pictou, en Nouvelle-Écosse. Hannah Harvey a marqué le seul but pour les Reds. Félicitations à l'entraîneuse, à toute l'équipe et aux deux filles que j'ai hébergées, Audrey et Isabelle, pour une excellente saison et une excellente performance au championnat de l'Atlantique, où elles ont remporté l'argent.

Au championnat des M15 de l'Atlantique, à New Glasgow en avril, l'équipe des M15 Cox & Palmer Western Phantoms a obtenu deux victoires et deux défaites, ce qui lui a permis de participer au match pour la médaille d'or. L'équipe s'est donnée à fond et s'est classée deuxième après deux prolongations. Elle a perdu contre le Central Storm de l'Île-du-Prince-Édouard. Félicitations aux joueuses pour leur médaille d'argent. Merci, Monsieur le président.

Ms. Thériault: Mr. Speaker, Polyvalente Louis-Mailloux in Caraquet is celebrating its 50th anniversary this year. The school is yet another example of the wonderful legacy that stems from the Equal Opportunity program created by Premier Louis J. Robichaud, who led the most progressive government of the past 50 years.

Let's not forget that in the early 1900s, only 7% of francophone students in New Brunswick reached

Brunswick atteignaient la 6^e année et à peine 3 % d'entre eux atteignaient la 9^e année. Toutefois, aujourd'hui, c'est autre chose, car près de 9 000 élèves ont reçu un diplôme d'études secondaires de la Polyvalente Louis-Mailloux. Si nous ajoutons Shippagan, Tracadie et Neguac, Monsieur le président, ce sont plus de 30 000 élèves qui ont terminé avec succès leurs études secondaires dans la Péninsule acadienne.

Nos écoles, lieux d'éducation, sont aussi des espaces de rencontres, d'expériences ainsi que d'activités scientifiques, sportives et artistiques. Elles sont surtout des lieux qui forgent les leaders de demain. Merci à tous les gens qui ont contribué au succès de la Polyvalente Louis-Mailloux depuis ses débuts.

Je salue la directrice actuelle, Julie Cormier, et la présidente du conseil étudiant, Caitlin Riordon. J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour souhaiter un heureux 50^e anniversaire à la Polyvalente Louis-Mailloux, à Caraquet. Merci.

Mr. Turner: Mr. Speaker, I rise today with a really good news story from Moncton South. I want to congratulate, welcome, and wish the best of luck to the Strength Factory. The Strength Factory is a new Moncton gym owned by powerlifters Mark Crandall, Steve Cormier, and Paula Roberts. Crandall and Roberts recently won gold medals at a national competition in Newfoundland and Labrador while Cormier won bronze in his category.

Their gym offers a youth training program, and it is also home to the city's Special Olympics powerlifting team. World-class lifters volunteer their time to train the eight Special Olympians. The owners are all certified trainers for Special Olympian powerlifters, and they work with athletes who have autism, Down syndrome, and severe ADHD. The Strength Factory is located on High Street in Moncton South and is an inclusive gym that is open to anyone who wants a great workout and a great experience. Thank you, Mr. Speaker.

Grade 6, and only about 3% reached Grade 9. Today is a different story, however, as nearly 9 000 students have graduated from Polyvalente Louis-Mailloux. If we include Shippagan, Tracadie, and Neguac, Mr. Speaker, more than 30 000 students have successfully completed their high school education in the Acadian Peninsula.

In addition to being places of learning, our schools are also places of encounters, experiences, and scientific, sports, and artistic activities. Above all, they are places where the leaders of tomorrow are forged. Thank you to all those who have contributed to the success of Polyvalente Louis-Mailloux since the beginning.

I salute current principal Julie Cormier and student council president Caitlin Riordon. I invite all members to join me in wishing Polyvalente Louis-Mailloux in Caraquet a happy 50th anniversary. Thank you.

M. Turner : Monsieur le président, je prends la parole aujourd'hui pour vous annoncer une très bonne nouvelle en provenance de Moncton-Sud. Je désire féliciter Strength Factory et lui souhaiter la bienvenue et un bon succès. Strength Factory est un nouveau gymnase qui a été ouvert à Moncton par les dynamophiles Mark Crandall, Steve Cormier et Paula Roberts. Crandall et Roberts ont récemment remporté des médailles d'or dans le cadre d'une compétition nationale à Terre-Neuve-et-Labrador, alors que Cormier a remporté la médaille de bronze dans sa catégorie.

Le gymnase offre un programme d'entraînement pour les jeunes et accueille également l'équipe de dynamophilie des Jeux olympiques spéciaux de la ville. Des haltérophiles de classe mondiale donnent bénévolement de leur temps pour entraîner les huit athlètes des Jeux olympiques spéciaux. Les propriétaires sont des entraîneurs certifiés pour les haltérophiles des Jeux olympiques spéciaux et ils travaillent avec des athlètes aux prises avec l'autisme, le syndrome de Down et une forme grave du TDAH. Situé dans la rue High, dans Moncton-Sud, le gymnase inclusif Strength Factory est destiné aux personnes qui veulent un entraînement exceptionnel et une expérience exceptionnelle. Merci, Monsieur le président.

10:10

M. Mallet : Merci, Monsieur le président. Le mardi 26 avril 2022, Anabelle Hébert, étudiante en technologie de l'environnement au CCNB Bathurst, a été honorée au congrès annuel de Collèges et Instituts Canada, qui s'est déroulé à Halifax. Lors du gala, elle a remporté le prix bronze dans la catégorie de l'excellence en leadership étudiant pour tout le Canada. Les critères de sélection incluaient le rendement académique, l'impact de l'étudiant sur la collectivité, l'implication et ainsi de suite.

Sur 500 000 membres de la population étudiante au pays, Anabelle Hébert a terminé au troisième rang. Wow. Elle est originaire de la région de Shippagan. Le CCNB la décrit comme une étudiante exceptionnelle qui fait briller le collège communautaire depuis fort longtemps. Je vous demande de vous joindre à moi, chers collègues, pour féliciter Anabelle Hébert. Merci, Monsieur le président.

M. LePage : Merci, Monsieur le président. L'équipe d'improvisation de l'école Aux quatre vents, à Dalhousie, a été couronnée grande championne au tournoi provincial La gougoune dorée, le 22 mai dernier. C'est contre l'équipe de Dieppe que cette école a défendu son titre en finale, titre qu'elle avait mérité en 2019, puisqu'il n'y a pas eu de tournoi provincial depuis ce temps.

Félicitations aux capitaines, Félix Landry et Amélie Bissonnette, ainsi qu'aux joueurs et joueuses, Rémi Maltais, Nathaël Young, Mikaëlle Laforge, Olivia Thibeault, Alexis Santerre, Justin Phillippe et Maxime Hachey. Bravo aussi à Rémi Maltais, joueur le plus étoilé du tournoi, et à Félix Landry, choix du public. Soulignons l'apport, le leadership et le professionnalisme des entraîneurs, dont Guyane Pelletier, pour son troisième titre provincial, et Vincent Leclair. Félicitations aux étoiles d'improvisation de l'école Aux quatre vents, à Dalhousie. La gougoune dorée est à vous et elle est bien méritée.

Déclarations de députés

M^{me} F. Landry : Monsieur le président, le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail a déposé hier le projet de loi 118 ; c'est un pas dans la bonne direction. Nous savons tous que la reconnaissance rapide de la qualification acquise à l'extérieur du Nouveau-Brunswick sera importante

Mr. Mallet: Thank you, Mr. Speaker. Anabelle Hébert, an environmental technology student at CCNB Bathurst, was honoured on Tuesday, April 26, 2022, at the annual Colleges and Institutes Canada conference in Halifax. At the gala, she received a bronze award in the Leadership Excellence Award for Students category for all of Canada. The selection criteria included academic performance, student impact on the community, and involvement, among others.

Anabelle placed third out of 500 000 students from across the country. Wow. She is originally from the Shippagan area. CCNB describes her as an outstanding student who has been a long-time star at the community college. Colleagues, please join me in congratulating Ms. Hébert. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. LePage: Thank you, Mr. Speaker. The improvisation team from École Aux quatre vents in Dalhousie was crowned grand champion at the provincial tournament, *La gougoune dorée*, on May 22. The school beat the Dieppe team in the finals, reclaiming the same title it had earned in 2019, the last year the provincial tournament was held.

Congratulations to the captains, Félix Landry and Amélie Bissonnette, and to the players, Rémi Maltais, Nathaël Young, Mikaëlle Laforge, Olivia Thibeault, Alexis Santerre, Justin Phillippe, and Maxime Hachey. Congratulations also to Rémi Maltais, the most starred player of the tournament, and to Félix Landry, who won the people's choice award. I would also like to highlight the contribution, leadership, and professionalism of the coaches, including Guyane Pelletier, for securing her third provincial title, as well as Vincent Leclair. Congratulations to the stars of the École Aux quatre vents improvisation team from Dalhousie. The "golden slipper" belongs to you and is well deserved.

Statements by Members

Mrs. F. Landry: Mr. Speaker, yesterday the Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour introduced Bill 118; it is a step in the right direction. We all know that fast recognition of credentials earned outside New Brunswick will play an important role in meeting our labour market needs. However, owing to

pour répondre aux besoins de notre marché du travail. Mais, faute de consultation, les associations professionnelles ont été complètement prises au dépourvu par cette nouvelle et par leurs potentielles nouvelles responsabilités.

The recognition of qualifications is not limited to foreign professionals. We have a shortage of teachers in New Brunswick, yet a person holding a master's degree in education with extensive teaching qualifications and degrees in science and engineering cannot secure a contract to teach math and science in our public education system. The government says no. Mr. Speaker, this government needs to come clean. Will it apply the same standards imposed on professional associations to government-regulated professions?

Mr. Speaker: Time, member.

Mr. Coon: Mr. Speaker, it is a fact that slavery was outlawed in New Brunswick in 1833, when the British Parliament passed the *Slavery Abolition Act*. This quickly gave rise to the celebration of Emancipation Day every August 1 to commemorate the liberation of enslaved Africans here and elsewhere and to celebrate the freedom that it represented. In fact, the *Saint John Globe* reported on the Emancipation Day held in Saint John in 1858. It included a large dinner that was attended by community leaders, politicians, church leaders, and the media. Referring to the abolition of slavery, one commentator pointed this out: The truth is that the emancipation of the slaves was a parliamentary reform, the act of the nation and not of its rulers.

Mr. Speaker, in that spirit, it is time that our provincial parliament formally recognize August 1 as Emancipation Day in New Brunswick, as proposed by REACH in New Brunswick, the New Brunswick African Association, and the New Brunswick Black Artists Alliance. Thank you.

Mr. Austin: Mr. Speaker, yesterday, our government tabled legislation to speed up the recognition of credentials in this province. This bill is completing a commitment to partner with associations for faster credential recognition. There is no question that New Brunswick is facing a labour shortage, and that is why our government is taking action to make sure that

a lack of consultation, the professional associations were completely caught off guard by the news and their potential new responsibilities.

La reconnaissance des titres de compétence ne se limite pas aux professionnels étrangers. Nous avons une pénurie de personnel enseignant au Nouveau-Brunswick, et, pourtant, une personne titulaire d'une maîtrise en éducation qui est hautement qualifiée pour enseigner et qui possède des diplômes en sciences et en génie ne peut pas obtenir de contrat pour enseigner les mathématiques et les sciences dans notre système d'enseignement public. Le gouvernement refuse. Monsieur le président, le gouvernement actuel doit être franc. Les normes imposées aux associations professionnelles s'appliqueront-elles aussi aux professions régies par le gouvernement?

Le président : Le temps est écoulé, Madame la députée.

M. Coon : Monsieur le président, c'est un fait que l'esclavage a été aboli au Nouveau-Brunswick en 1833, lorsque le Parlement britannique a adopté la *Slavery Abolition Act*. Peu après, on a commencé à célébrer le Jour de l'émancipation le 1^{er} août pour commémorer l'affranchissement, ici et ailleurs, des Africains asservis et pour fêter la liberté qu'il représentait. En fait, le *Saint John Globe* a rendu compte du Jour de l'émancipation tenu à Saint John en 1858. Un banquet avait été organisé pour l'occasion, réunissant les dirigeants communautaires, la classe politique, les chefs d'église et les médias. Faisant allusion à l'abolition de l'esclavage, un commentateur a signalé ceci : En vérité, l'émancipation des esclaves était une réforme parlementaire, un acte du pays et non de ses dirigeants.

Monsieur le président, dans le même esprit, le temps est venu pour notre parlement provincial de reconnaître officiellement le 1^{er} août comme le Jour de l'émancipation au Nouveau-Brunswick, comme l'ont proposé REACH in New Brunswick, la New Brunswick African Association et la New Brunswick Black Artists Alliance. Merci.

M. Austin : Monsieur le président, hier, notre gouvernement a déposé une mesure législative en vue d'accélérer la reconnaissance des titres de compétences dans la province. Le projet de loi concrétise l'engagement à collaborer avec les associations en vue d'une reconnaissance plus rapide des titres de compétences. Il est évident que le

internationally educated individuals can live and work right here in New Brunswick. This bill will reduce barriers to ensure that skilled workers have their credentials recognized by New Brunswick regulatory bodies. It will establish a transparent registration process as well, and it also complies with the Canadian Free Trade Agreement. This bill goes hand in hand with our Population Growth Strategy and our Nursing Resource Strategy to fill the vacancies in the province's labour shortages. Thank you, Mr. Speaker.

10:15

Mr. C. Chiasson: Mr. Speaker, a recent media report concerning a young man from Bath whose quality of life has been immeasurably improved by taking Trikafta, the miracle cystic fibrosis drug, left me hopeful for him and his future but disappointed in the current government. It is not often that a treatment can produce such dramatic, positive results for such a debilitating disease. We know that these types of drugs come at a significant cost, and we also know that other provinces, namely Prince Edward Island, Nova Scotia, and British Columbia, are covering the full cost of Trikafta. We applaud their foresight. Sadly, the same cannot be said of this government. The Minister of Health needs to come clean with those New Brunswick families who are struggling with the co-payments for this miracle drug and tell them why she will not cover it completely. Thank you, Mr. Speaker.

M. K. Arseneau : Monsieur le président, le premier ministre a dit hier que, si — seulement si — la population continuait de croître, on pourrait peut-être considérer le transport en commun dans certaines régions.

Vous voyez, Monsieur le président, lors de mon périple à Fredericton dans un autobus de la compagnie Miramichi Transit, j'ai rencontré une dame qui s'appelait Terry. Elle et sa famille, originaires des Philippines, mais qui habitaient auparavant à Dubaï, ont choisi Miramichi en raison de — écoutez bien —

Nouveau-Brunswick fait face à une pénurie de main-d'œuvre, et c'est la raison pour laquelle notre gouvernement prend des mesures pour s'assurer que les personnes formées à l'étranger puissent vivre et travailler ici même au Nouveau-Brunswick. Le projet de loi réduira les obstacles pour faire en sorte que les travailleurs qualifiés puissent faire reconnaître leurs titres de compétences par les organismes de réglementation du Nouveau-Brunswick. Il établira également un processus d'inscription transparent, en plus de respecter l'Accord de libre-échange canadien. Le projet de loi va de pair avec la stratégie de croissance démographique et la Stratégie en matière de ressources infirmières afin de pourvoir aux postes vacants et de réduire les pénuries de main-d'œuvre dans la province. Merci, Monsieur le président.

M. C. Chiasson : Monsieur le président, un récent reportage sur un jeune homme de Bath qui a vu sa qualité de vie s'améliorer de façon inestimable après la prise de Trikafta, le remède miracle contre la fibrose kystique, m'a laissé plein d'espoir pour lui et son avenir, mais le gouvernement en place m'a déçu. Il est rare qu'un traitement pour une maladie aussi débilitante puisse produire des résultats aussi spectaculaires et positifs. Nous savons que de tels genres de médicaments coûtent cher et nous savons aussi que d'autres provinces, notamment l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et la Colombie-Britannique, couvrent entièrement le coût du Trikafta. Nous applaudissons leur prévoyance. Malheureusement, nous ne pouvons pas en dire autant du gouvernement de notre province. La ministre de la Santé doit être franche avec les familles du Nouveau-Brunswick qui ont du mal à payer la quote-part du remède miracle et leur dire pourquoi elle ne le couvre pas en entier. Merci, Monsieur le président.

Mr. K. Arseneau: Mr. Speaker, the Premier said yesterday that if—and only if—the population continued to grow, public transit could possibly be considered in some areas.

Mr. Speaker, I met a lady named Terry while travelling to Fredericton on a Miramichi Transit bus. She and her family, who come from the Philippines but lived previously in Dubai, chose Miramichi because of—get this—the availability of public transit within city limits.

l'offre de transport en commun dans les limites de la ville.

Vous voyez, Monsieur le président, le transport en commun est un service public essentiel qui offre la mobilité aux personnes qui n'ont pas de voiture. De plus, cela permet aux familles de vivre avec un seul véhicule, économisant près de 14 000 \$ par année, par ménage. Le transport en commun offre des occasions aux nouveaux arrivants et aux touristes, sans mentionner la lutte aux changements climatiques.

Monsieur le président, je crains bien que la vision bornée du premier ministre nous fasse collectivement manquer le train.

Mr. Carr: Thank you, Mr. Speaker. As we all know, everything is getting more expensive, including having and raising a family. I am proud to say that starting today, New Brunswick families with preschool-age children at designated New Brunswick early learning centres and homes can expect an average 50% reduction in out-of-pocket fees. We are taking this important step toward reducing childcare fees for families so that all children, no matter their background, can develop the skills and receive the care that they deserve from the very beginning. Mr. Speaker, this government is supporting our childcare sector and increasing access, affordability, quality, and inclusive practices for families. When we do that, we automatically support good quality education, small businesses, and our economy. Thank you.

M^{me} Thériault : Monsieur le président, depuis des mois, les gens du Nouveau-Brunswick ont du mal à assumer l'augmentation du coût de la vie. Chaque jour de séance, depuis la reprise des travaux de la Chambre, en mai, nous avons demandé des solutions et même proposé des mesures concrètes par l'entremise d'une motion. Les gens voient le prix des biens essentiels augmenter sans cesse. Le frigo est vide, le réservoir d'essence de la voiture est vide et la carte de crédit est à sa limite.

Oh, but the Higgs government took its sweet time deciding that people needed help. We were not sitting last week because the government did not want to.

As you can see, Mr. Speaker, transit is an essential public service that provides mobility for people who do not have a car. It allows families to get by with one vehicle, saving nearly \$14 000 a year per household. Public transit provides opportunities for newcomers and tourists, not to mention the fight against climate change.

Mr. Speaker, I am afraid the Premier's narrow-minded vision is causing us to collectively miss the boat.

M. Carr : Merci, Monsieur le président. Comme nous le savons tous, tout coûte plus cher, y compris avoir une famille et l'élever. Je suis fier de dire que, à compter d'aujourd'hui, les familles du Nouveau-Brunswick qui ont des enfants d'âge préscolaire qui fréquentent les centres de la petite enfance et les garderies éducatives en milieu familial désignés du Nouveau-Brunswick peuvent s'attendre à une réduction moyenne de 50 % de leurs frais. Nous prenons cette mesure importante pour réduire les frais de garderie des familles afin que tous les enfants, peu importe le milieu dont ils sont issus, puissent acquérir les compétences et recevoir les services qu'ils méritent dès le départ. Monsieur le président, le gouvernement actuel appuie le secteur des services de garde et il améliore l'accès aux services ainsi que la qualité, l'abordabilité et les pratiques inclusives pour les familles. Ce faisant, nous appuyons automatiquement une éducation de qualité, les petites entreprises et notre économie. Merci.

Ms. Thériault: Mr. Speaker, New Brunswickers have been struggling for months with the rising cost of living. We have been asking for solutions and even proposing concrete measures through motions every sitting day since the House resumed in May. People are seeing constant increases in the cost of essential goods. Their fridges and gas tanks are empty, and their credit cards are maxed out.

Oh, mais le gouvernement Higgs a pris tout son temps pour décider que les gens avaient besoin d'aide. Nous n'avons pas siégé la semaine dernière parce que le gouvernement ne le voulait pas.

(Interjections.)

Ms. Thériault: Yes. The Premier took the opportunity to make a vague statement that help would be coming, but in the meantime, New Brunswickers are still paying more. So come clean, Mr. Premier. Tell us what your plan is. Here in the Legislative Assembly, tell us what you are going to do to help people make ends meet. This is the people's House after all.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order.

Ms. Thériault: Why would you need to go anywhere else?

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order. Order, please. Order, members. Members, thank you.

10:20

Ms. Mitton: Mr. Speaker, skyrocketing prices are eating away at people's purchasing power. This is especially true for people with disabilities who are receiving extended benefits from Social Development. Their incomes put them below the poverty line. Someone who is single and who has a disability recognized by government can receive \$832 per month to live on. In our province, the average cost of a one-bedroom apartment alone in February was \$784. That is almost nothing left to live on for food and for basic needs.

To quote Shelley Petit, Chair of the NB Coalition of Persons with Disabilities, "How do they expect us to live?" Affordability is also impacted by a Household Income Policy that is discriminatory, a lack of supports for accessible housing, and a lack of accessible public transportation. Why is there not any urgency to address these barriers? Mr. Speaker, there should be a guaranteed livable income for people with disabilities rather than the current embarrassment of a program, which is shameful and clearly inadequate.

(Exclamations.)

M^{me} Thériault : Oui. Le premier ministre a profité de l'occasion pour déclarer vaguement que de l'aide serait offerte, mais, entre-temps, les gens du Nouveau-Brunswick paient toujours plus. Alors, soyez franc, Monsieur le premier ministre. Dites-nous ce que vous comptez faire. Ici, à l'Assemblée législative, dites-nous ce que vous allez faire pour aider les gens à joindre les deux bouts. C'est la Chambre du peuple après tout.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

M^{me} Thériault : Pourquoi auriez-vous besoin d'aller ailleurs?

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre. À l'ordre, je vous prie. À l'ordre, Mesdames et Messieurs les parlementaires. Mesdames et Messieurs les parlementaires, merci.

M^{me} Mitton : Monsieur le président, la montée en flèche des prix ronge le pouvoir d'achat des gens. C'est le cas en particulier des personnes en situation de handicap qui reçoivent des prestations prolongées de Développement social. Leurs revenus les placent sous le seuil de pauvreté. Une personne célibataire ayant une incapacité reconnue par le gouvernement peut recevoir 832 \$ par mois pour vivre. Dans notre province, en février, le loyer moyen d'un appartement d'une chambre à coucher s'élevait à 784 \$. Il ne reste presque plus rien pour se nourrir et répondre aux besoins fondamentaux.

La présidente de la NB Coalition of Persons with Disabilities, Shelley Petit, demande : Comment s'attendent-ils à ce que nous vivions? La Politique sur le revenu du ménage, qui est discriminatoire, le manque de soutien pour les logements accessibles et l'absence de transport collectif accessible ont aussi un impact sur l'abordabilité. Pourquoi n'est-il pas urgent d'aborder de tels obstacles? Monsieur le président, les personnes en situation de handicap devraient bénéficier d'un revenu de subsistance garanti plutôt que de l'embarrassant programme en vigueur, qui est honteux et de toute évidence inadéquat.

Mr. Turner: Thank you, Mr. Speaker. Lately, our Department of Social Development has been hard at work investing in housing projects left and right in order to make life more affordable for New Brunswickers.

Recently, we announced over \$200 000 for affordable units in Saint John and another \$1.6 million for affordable units in the northeast. After passing our affordable unit goal last year, we have another 370 units planned over the next three years. This comes after a 23% increase in our budget for housing and homelessness, bringing that up to \$120 million—yes, \$120 million. And, of course, in my home city of Moncton, we have the ongoing Rising Tide initiative, which will have over 162 affordable units by the end of next year for those in need of them. We have 45 units finished now, and there will be 37 more by July, giving us 82 out of 162 ready to go by this summer. We are working in partnership with Harvest House, the YWCA, and Crossroads for Women. Well done, to our department and our minister. Thank you, Mr. Speaker.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order.

Oral Questions

Health Care

Mr. Melanson: Mr. Speaker, on May 13, I asked a couple of questions of the Minister of Health in regard to the mysterious increase in the number of deaths last fall, between September and October. There were 423 deaths over and above normal, based on Statistics Canada numbers. The minister said then that she did not know how to explain it and that it was anecdotal. She said that her government is very transparent, but she also said at the time that she could not explain the numbers at that moment and had asked her department to look into it. It is now three weeks later, and I would like to ask the minister whether she can now provide additional information to explain the incremental number of deaths last fall.

M. Turner : Merci, Monsieur le président. Notre ministère du Développement social a travaillé fort dernièrement pour investir dans des projets de logement un peu partout afin de rendre la vie plus abordable pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Nous avons récemment annoncé des investissements de plus de 200 000 \$ pour des logements abordables à Saint John et de 1,6 million de dollars pour des logements abordables dans le Nord-Est. Après avoir dépassé notre objectif de l'an dernier concernant le nombre de logements abordables, nous avons prévu d'en créer 370 autres au cours des trois prochaines années. L'annonce a été faite après une augmentation de 23 % de notre budget pour le logement — l'itinérance, le portant à 120 millions — oui, 120 millions. Et, bien sûr, dans ma ville natale de Moncton, nous avons en cours l'initiative Marée Montante, qui permettra de construire plus de 162 logements abordables avant la fin de l'année prochaine pour les gens qui en ont besoin. Nous avons maintenant terminé 45 logements, et il y en aura 37 autres d'ici à juillet, ce qui veut dire que 82 des 162 logements seront prêts cet été. Nous travaillons en partenariat avec Harvest House, la YWCA et Carrefour pour femmes. Chapeau à notre ministère et à notre ministre. Merci, Monsieur le président.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

Questions orales

Soins de santé

M. Melanson : Monsieur le président, le 13 mai, j'ai posé quelques questions à la ministre de la Santé au sujet de l'augmentation mystérieuse du nombre de décès survenus l'automne dernier, de septembre à octobre. D'après les chiffres de Statistique Canada, il y a eu 423 décès de plus que la normale. La ministre a alors répondu qu'elle ne savait pas comment l'expliquer et qu'il s'agissait de données anecdotiques. Elle a dit que son gouvernement avait fait preuve de grande transparence, mais elle a aussi dit qu'elle ne pouvait pas expliquer les chiffres à ce moment-là et qu'elle avait demandé à son ministère de les examiner. Trois semaines se sont écoulées, et j'aimerais demander à la ministre si elle peut maintenant fournir d'autres renseignements afin d'expliquer le nombre de décès supplémentaires survenus l'automne dernier.

Hon. Mrs. Shephard: Mr. Speaker, I appreciate the Leader of the Official Opposition bringing this forward again. So while I cannot get into all the details, what I can say is this. Staff and I certainly have had a good conversation about the study that is being done. These numbers are provided by Statistics Canada, and they are also subject to change over time. What happens when a person is deceased is that Statistics Canada is dependent on the medical records and the physician death certificate being forwarded and on all that information being validated. At this time, there does not appear to be anything outside what we are deeming to be the normal process. So I understand the concern, but we have more information to validate.

Mr. Speaker: Time, minister.

Mr. Melanson: Speaking of more information, Tara Moriarty, associate professor and infectious diseases researcher at the University of Toronto, said this in the report that she brought forward and that was requested or mandated by Statistics Canada: “excess deaths in New Brunswick are likely COVID-19 cases that went undetected by the province because of inadequate testing and tracking of cases”. She also added that “Some deaths are caused by the virus directly, but some can be caused by other factors such as medical procedures delayed or canceled because of pandemic restrictions”. So she is providing some indication of the unfortunate incremental number of deaths last fall, between September and October. I cannot believe that the minister cannot provide more information. Could you please do so?

10:25

Mr. Speaker: Time.

Hon. Mrs. Shephard: Mr. Speaker, everyone who is admitted to hospital is tested for COVID-19. I believe that everyone who has passed away in hospital has been tested for COVID-19. It is tracked. And many people who are in hospital with COVID-19 are not in hospital for COVID-19.

So I guess I am asking the member to just spit it out. If he knows something that I do not, then I am happy to hear it. But we are not going to fly by the seat of our

L'hon. M^{me} Shephard : Monsieur le président, je suis reconnaissante au chef de l'opposition officielle de soulever encore la question. Même si je ne peux pas entrer dans les détails, voici ce que je peux dire. Le personnel et moi avons assurément eu une bonne conversation à propos de l'étude qui a été menée. Les chiffres sont fournis par Statistique Canada, et ils sont susceptibles de changer au fil du temps. Lors d'un décès, Statistique Canada compte sur les dossiers médicaux et le certificat médical de décès qui sont fournis et sur tous les renseignements validés. À ce moment-ci, rien ne semble s'écarter de ce que nous considérons comme le processus normal. Je comprends la préoccupation exprimée ; toutefois, il nous faut valider d'autres renseignements.

Le président : Le temps est écoulé, Madame la ministre.

M. Melanson : En parlant d'autres renseignements, dans le rapport demandé ou commandé par Statistique Canada à Tara Moriarty, professeure agrégée et chercheuse en maladies infectieuses à la University of Toronto, cette dernière a déclaré ceci : Les décès en surnombre au Nouveau-Brunswick sont probablement attribuables à des cas de COVID-19 qui n'ont pas été détectés par les autorités provinciales en raison d'un dépistage et d'un suivi inadéquats. Elle a aussi ajouté que certains décès ont été directement causés par le virus, mais que certains autres ont pu être causés par d'autres facteurs, comme le report ou l'annulation d'actes médicaux en raison des restrictions liées à la pandémie. Elle donne donc quelques indications sur le nombre de décès supplémentaires malheureusement survenus l'automne dernier, de septembre à octobre. J'ai peine à croire que la ministre ne puisse pas fournir plus de renseignements. Auriez-vous l'obligeance de nous en fournir?

Le président : Le temps est écoulé.

L'hon. M^{me} Shephard : Monsieur le président, chaque personne qui est admise à l'hôpital subit un test de dépistage de la COVID-19. Je crois que chaque personne qui est décédée à l'hôpital a été soumise à un test de dépistage. C'est consigné. De plus, de nombreuses personnes hospitalisées et qui ont la COVID-19 ne sont pas à l'hôpital à cause de la COVID-19.

Je vais donc demander au député de cracher le morceau. S'il sait quelque chose que je ne sais pas, je serai alors heureuse de l'entendre. Toutefois, nous

pants and respond to something without having the proper data.

You know, Public Health has had a lot on its plate, but I will tell you that testing for COVID-19 has not been the real problem throughout the whole COVID-19 experience.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order.

Hon. Mrs. Shephard: We have seen a decline in testing right now, but it has not been the story throughout our COVID-19 experience. So, Mr. Speaker, I think that we have a lot to deal with.

Mr. Melanson: Mr. Speaker, the minister obviously cannot provide additional information. Maybe she does not know, but maybe she should say so if she does not know and not try to put the onus on the opposition to provide the information.

What we are saying here is what has been reported. It has been reported in the media and through a legit researcher mandated by StatsCan. We offer our condolences to the families and friends of these 423 New Brunswickers who lost their lives last fall.

I guess I will ask the minister this question. You said on May 13 that your department would look into this. It has been three weeks. Maybe that was not enough time. I will give you a chance here. Just tell us when you will be able to provide—not for us but for these families and New Brunswickers—information in relation to these deaths. What happened?

Mr. Speaker: Time.

Hon. Mrs. Shephard: Mr. Speaker, maybe the member opposite would like to tell me what deaths have not been qualified because I do not know of any deaths that have not been qualified with a cause of death. So I do not know what the member opposite is alluding to.

You know, Public Health has had a couple of years of working with COVID-19. We now have a suspected

n'allons pas agir à l'aveuglette et réagir à une question sans avoir les bonnes données.

Vous savez, la Santé publique a eu beaucoup à faire, mais je peux vous dire que le dépistage de la COVID-19 n'a pas représenté le véritable problème durant la pandémie.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M^{me} Shephard : À l'heure actuelle, nous constatons un déclin du dépistage, mais ce n'est pas ce que nous avons constaté tout au long de la pandémie. Donc, Monsieur le président, il y a beaucoup d'aspects dont nous devons nous occuper, à mon avis.

M. Melanson : Monsieur le président, la ministre ne peut manifestement pas fournir d'autres renseignements. C'est peut-être parce qu'elle ne les connaît pas ; toutefois, si elle ne les connaît pas, elle devrait le dire au lieu d'obliger l'opposition à les fournir.

Ce que nous déclarons ici, ce sont des renseignements qui ont été rapportés. Ils ont été rapportés dans les médias et par une honnête chercheuse mandatée par StatCan. Nous offrons nos condoléances aux proches et aux amis des 423 personnes du Nouveau-Brunswick qui sont décédées l'automne dernier.

Je vais poser à la ministre la question suivante. Vous avez dit le 13 mai que votre ministère examinerait le tout. Trois semaines se sont écoulées. Ce n'est peut-être pas assez de temps. Je vais vous donner une autre occasion. Dites-nous simplement à quel moment vous pourrez nous fournir — pas à nous, mais aux familles éprouvées et aux gens du Nouveau-Brunswick — des renseignements concernant les décès qui sont survenus. Que s'est-il passé?

Le président : Le temps est écoulé.

L'hon. M^{me} Shephard : Monsieur le président, le député d'en face aimerait peut-être m'indiquer les décès pour lesquels aucune cause n'a été précisée, car je ne suis pas au courant d'un décès dont la cause n'a pas été établie. Je ne sais donc pas à quoi fait allusion le député d'en face.

Vous savez, cela fait maintenant deux ans que la Santé publique s'occupe de la COVID-19. Il y a maintenant

case of monkeypox in our province. We are trying to be as productive as possible, but the member is alluding to something being wrong. We do not have any causes of death, which I am aware of, that have not been qualified.

So what he is alluding to is just . . . He needs to come clean, Mr. Speaker. I do not understand where he is going with this.

Coronavirus

Mr. Melanson: Well, I guess that when the minister is on the defense, she goes on the offense. But I really hope that the minister will actually come clean and provide some additional information on this matter, sooner rather than later. We are not trying to insinuate wrongdoing. We are just trying to get additional information and facts.

Now, yesterday, there was an update on COVID-19. Every Tuesday, we get an update. One of the areas we noticed was that there are five newly hospitalized people who are infected with BA.4, this new subvariant. We know that the European Centre for Disease Prevention and Control has said that this variant—as well as BA.5, by the way, and we would like to hear from the minister as to what that variant is all about—is of concern. Can the minister give us additional information about BA.4 and the impact that it is having in New Brunswick in regard to COVID-19 and this pandemic?

Hon. Mrs. Shephard: Mr. Speaker, the latest subvariant of Omicron has been detected in our province since about mid-May—since early May. We have said throughout our COVID-19 reality and, certainly, since we lifted restrictions publicly on March 14—and everyone knows that our hospitals are still under restrictions—that COVID-19 has not gone away. We have made that very clear. And there will be variants as we continue through this process.

Across this country, we rely heavily on the Public Health Agency of Canada to keep us informed on the progression of such variants. At this time, BA.4 and BA.5 are still being monitored. We are relying on the data from other countries to help guide us. But what we do know is that the very best protection for all New Brunswickers is to get vaccinated and to follow and mitigate their risks in preventing—

un cas présumé de variole simienne dans notre province. Nous tâchons d'être le plus productifs possible, mais le député laisse entendre que quelque chose ne tourne pas rond. À ma connaissance, une cause a été établie pour tous les décès répertoriés.

Donc, ce que le député laisse entendre, c'est juste... Il doit vider son sac, Monsieur le président. Je ne comprends pas où il veut en venir.

Coronavirus

M. Melanson : Eh bien, je suppose que, lorsque la ministre est sur la défensive, elle passe à l'offensive. Toutefois, j'espère vraiment que la ministre videra effectivement son sac et fournira dès que possible des renseignements additionnels sur la question. Nous ne faisons allusion à aucune faute. Nous ne cherchons qu'à obtenir des renseignements et des faits additionnels.

Bon, hier, on a fait le point sur la COVID-19. Il y a un compte rendu tous les mardis. Nous avons notamment constaté que cinq patients nouvellement hospitalisés avaient contracté le BA.4, le nouveau sous-variant. Nous savons que le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies a indiqué que le variant en question — ainsi que le BA.5, en passant, et nous aimerions des précisions de la ministre sur celui-ci — était préoccupant. La ministre peut-elle nous fournir des renseignements additionnels sur le BA.4 et ses effets au Nouveau-Brunswick en ce qui concerne la COVID-19 et la pandémie?

L'hon. M^{me} Shephard : Monsieur le président, le plus récent sous-variant d'Omicron est détecté dans notre province depuis la mi-mai, environ — depuis le début mai. Nous disons, depuis que nous composons avec la COVID-19, et certainement depuis que nous avons levé publiquement les restrictions, le 14 mars — et tous les gens savent que des restrictions sont encore imposées dans nos hôpitaux —, que la COVID-19 n'a pas disparu. Nous l'avons dit très clairement. Il y aura en outre des variants tout au long du processus.

Nous, comme les gens d'un bout à l'autre du pays, comptons beaucoup sur l'Agence de la santé publique du Canada pour nous tenir au courant de l'évolution des variants. À l'heure actuelle, le BA.4 et le BA.5 font encore l'objet d'une surveillance. Nous nous fions aux données d'autres pays pour nous orienter. Toutefois, ce que nous savons pertinemment, c'est que le meilleur moyen pour les gens du Nouveau-Brunswick

de se protéger consiste à se faire vacciner, à être à l'affût des risques et à les atténuer pour prévenir...

Mr. Speaker: Time, minister.

Le président : Le temps est écoulé, Madame la ministre.

10:30

M. Melanson : Monsieur le président, c'est clair que la vaccination est la solution la plus plausible et la plus légitime. J'admettrai que ce gouvernement ne fait pas grand-chose pour informer la population ou pour essayer de convaincre davantage de gens du Nouveau-Brunswick d'aller chercher leur quatrième dose, lorsqu'ils sont admissibles. Il en va certainement de même pour la troisième dose, parce que plusieurs personnes ne l'ont pas encore obtenue.

Mr. Melanson: Mr. Speaker, it is clear that vaccination is the most likely and legitimate solution. I will admit that this government is not doing much to inform people or to try to convince more New Brunswickers to get their fourth dose when they are eligible. The same certainly goes for the third dose, because a significant number of people have not yet received it.

Cela étant dit, nous avons appris hier que le gouvernement a décidé d'éliminer le registre de la COVID-19 longue. Nous savons que cette COVID-19 longue entraîne des conséquences à plus long terme sur les gens qui ont été infectés. Du moins, c'est ce que nous démontrent les analyses préliminaires. J'aimerais demander à la ministre pourquoi le gouvernement a éliminé ce registre à ce moment-ci. Ce registre permet de mieux savoir combien de personnes sont infectées et de mieux comprendre les conséquences de la COVID-19 longue.

That being said, we learned yesterday that the government has decided to eliminate the long COVID-19 registry. We know that long COVID-19 has long-term consequences for infected people. At least, that is what preliminary analyses are showing us. I would like to ask the minister why the government eliminated the registry at this time. It provides insight into how many people are infected and a better understanding of the consequences of long COVID-19.

Mr. Speaker: Time.

Le président : Le temps est écoulé.

Hon. Mrs. Shephard: Well, it is interesting that the opposition is talking about COVID-19 and health today because the Premier took their thunder away yesterday.

L'hon. M^{me} Shephard : Eh bien, il est intéressant que, aujourd'hui, les gens de l'opposition parlent de COVID-19 et de santé, car, hier, le premier ministre leur a volé la vedette.

(Interjections.)

(Exclamations.)

Mr. Speaker: Order.

Le président : À l'ordre.

Hon. Mrs. Shephard: You know, Mr. Speaker, we have talked about long COVID-19 before. I think that it is important for the public to know that we do not even have a definition of what long COVID-19 is yet. So, again, we are relying on the Public Health Agency of Canada to help guide the entire country on this. Provinces are moving forward, actually this month, with a roundtable discussion to help understand how we define long COVID-19 and what we can do, strategically and together, to support those who are living with long COVID-19. But this is a process, Mr.

L'hon. M^{me} Shephard : Vous savez, Monsieur le président, nous avons déjà parlé de la COVID-19 longue. À mon avis, il est important que la population sache que nous n'avons même pas encore de définition de la COVID-19 longue. Donc, encore une fois, nous nous fions à l'Agence de la santé publique du Canada, qui, à cet égard, fournit une orientation à l'échelle nationale. Les gouvernements provinciaux vont de l'avant et, en fait ce mois-ci, des représentants participeront à une table ronde en vue d'établir une définition de la COVID-19 longue et de déterminer ce que nous pouvons faire, stratégiquement et collectivement, pour soutenir les gens qui doivent

Speaker. We are with the other provinces across the country on this.

Mr. Speaker: Time, minister.

Mr. Melanson: Mr. Speaker, the question was, in simple words, Why did you decide to get rid of the registry for long COVID-19? Why did you stop registering people? More and more people are getting infected. We obviously do not know all the statistics because the testing is not happening and, certainly, people are not registering as much. But there are more people infected. You just have to talk to people in different communities. Why did this government decide to stop the registry of long COVID-19 cases? The registry would give a larger sample for researchers and medical people to be able to do more adequate research on the effects of long COVID-19 on these people.

Hon. Mrs. Shephard: For a Liberal opposition, it certainly likes to mansplain. The issue, Mr. Speaker, is that it takes longer than one minute to give a full picture.

I am not about to let the member opposite insinuate, for one, that government made a decision to stop the registry at all. Here is what happened, and I spoke to it about halfway through COVID-19. Actually, the member used to be a member of the all-party Cabinet COVID-19 committee, and he left.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Members, order.

Hon. Mrs. Shephard: But, you know, there are some things that we talked about then. In this House, I talked about the fact that Horizon started a project in Moncton. Mr. Speaker, there has been nothing formalized. There has been nothing formalized with Horizon or Vitalité because we do not yet have a national understanding of what long COVID-19 is. The researchers would know that we need that in order to start something definitive.

composer avec la COVID-19 longue. Il s'agit toutefois d'un processus, Monsieur le président. Nous collaborons avec les gens des autres provinces d'un bout à l'autre du pays à cet égard.

Le président : Le temps est écoulé, Madame la ministre.

M. Melanson : Monsieur le président, la question était, tout simplement : Pourquoi avez-vous décidé d'éliminer le registre de la COVID-19 longue? Pourquoi avez-vous cessé de tenir un registre des personnes touchées? De plus en plus de personnes contractent le virus. Nous ne connaissons évidemment pas toutes les statistiques, car il n'y a pas de dépistage et les gens consignent certainement de moins en moins leurs résultats positifs. D'autres personnes contractent toutefois le virus. Il suffit de parler aux gens dans diverses collectivités. Pourquoi le gouvernement a-t-il décidé d'éliminer le registre des cas de COVID-19 longue? Le registre fournirait aux chercheurs et au corps médical un plus grand échantillon qui leur permettrait d'effectuer des recherches plus pertinentes sur les effets de la COVID-19 longue chez les personnes concernées.

L'hon. M^{me} Shephard : Si l'opposition est libérale, elle aime assurément donner des explications sur un ton condescendant et paternaliste. En fait, Monsieur le président, il faut plus qu'une minute pour broser un tableau complet.

Je ne vais pas laisser le député d'en face insinuer, notamment, que le gouvernement a carrément pris la décision d'éliminer le registre. Voici ce qui s'est passé, et j'en ai parlé au milieu de la pandémie. En fait, le député était membre du comité multipartite du Cabinet sur la COVID-19, mais il s'en est retiré.

(Exclamations.)

Le président : Mesdames et Messieurs les parlementaires, à l'ordre.

L'hon. M^{me} Shephard : Toutefois, vous savez, nous avons parlé de certaines choses au sein du comité. J'ai soulevé, à la Chambre, le fait qu'Horizon avait lancé une initiative à Moncton. Monsieur le président, rien n'a encore été officialisé. Rien n'a encore été officialisé au sein d'Horizon ni de Vitalité parce que, à l'échelle nationale, nous n'avons pas encore défini la COVID-19 longue. Les chercheurs savent bien que

nous devons y arriver pour pouvoir prendre une mesure précise.

Mr. Speaker: Thank you, minister.

Le président : Merci, Madame la ministre.

10:35

M. Melanson : Monsieur le président, si je faisais encore partie du comité multipartite du Cabinet sur la COVID-19 — je ne sais même pas s'il existe encore —, nous ne pourrions même pas poser des questions ici, en public, pour permettre aux gens du Nouveau-Brunswick de mieux saisir et de comprendre le défi posé par la COVID-19, parce que toutes les discussions avaient lieu derrière des portes closes, secrètement. Au moins, à ce moment-ci, nous pouvons poser des questions, qui, à mes yeux, sont légitimes et crédibles, afin que les gens puissent mieux comprendre ce que le gouvernement fait, mais aussi ce qu'il ne fait pas, en ce qui concerne la COVID-19 et sa gestion.

Mr. Melanson: Mr. Speaker, if I were still part of the all-party COVID-19 Cabinet committee—I do not even know whether it still exists—we would not even be able to ask questions here, in public, to enable New Brunswickers to better grasp and understand the challenge posed by COVID-19, since all discussions took place secretly, behind closed doors. At least, now, we can ask questions, which are, in my opinion, legitimate and valid, so that people can better understand what the government is doing, but also what it is not doing, with regard to COVID-19 and its management.

C'est clair que le gouvernement a baissé les bras à cet égard. Le registre de la COVID-19 longue a été éliminé. Le gouvernement a dit : C'est fini. Pourquoi la ministre ne peut-elle pas au moins s'expliquer? Je lui donnerai la demi-heure dont elle aura besoin pour le faire. Expliquez-nous pourquoi vous l'avez éliminé.

It is clear the government has given up on that. The long COVID-19 registry has been eliminated. The government said this: It is over. Why can the minister not at least explain herself? I will give her the half hour she will need to do so. Explain to us why you eliminated it.

Mr. Speaker: Time, member.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

Hon. Mrs. Shephard: Mr. Speaker, I think that the opposition members are tone-deaf and that they are certainly not in tune with the struggles of our regional health authorities over these last several months. The regional health authorities have been keeping the doors open. They have gone through staff absenteeism as a result of the Omicron variant. They have gone through human resource management issues. You know, we are short of nurses because of past policies, Mr. Speaker.

L'hon. M^{me} Shephard : Monsieur le président, je pense que les parlementaires du côté de l'opposition sont insensibles et ne sont certainement pas conscients des difficultés avec lesquelles nos régions régionales de la santé ont dû composer au cours des derniers mois. Les régions régionales de la santé continuent de garder les portes ouvertes. Elles ont été aux prises avec l'absentéisme du personnel en raison du variant Omicron. Elles ont été aux prises avec des défis liés à la gestion des ressources humaines. Vous savez, nous manquons de personnel infirmier en raison de politiques adoptées dans le passé, Monsieur le président.

All I am saying is that if he is expecting me to click my fingers and give him a full recount of why we are doing this . . . There is not even a definition of long COVID-19 yet. My goodness, let's let the researchers start doing their work. They have been preoccupied with an enormous amount of work in trying to keep the doors open. This is not about—

Je veux simplement dire que, si le député s'attend à ce que je lui explique en détail et d'un simple claquement de doigts pourquoi nous procédons ainsi... Il n'y a même pas encore de définition de la COVID-19 longue. Mon doux, laissons les chercheurs commencer leur travail. Ils assument une énorme quantité de

travail pour garder les portes ouvertes. Il ne s'agit pas de...

Mr. Speaker: Time.

Le président : Le temps est écoulé.

Health Care

Soins de santé

Mr. Melanson: Mr. Speaker, last December—I think it was December, but it has been so long because no action has happened since—the same minister announced a pamphlet on how to address some of the health care challenges that we have in the province. It was mostly based on bringing in new technologies to try to have scheduling for remote virtual visits to provide access to medical professionals. We know that eVisitNB, on which the minister based her strategy and pamphlet, seems to have some hiccups, to say the least.

M. Melanson : Monsieur le président, en décembre dernier — je crois que nous étions en décembre, mais tellement de temps semble s'être écoulé, car aucune mesure n'a été prise depuis — la même ministre a annoncé un petit document sur la façon de se pencher sur certains des défis en matière de soins de santé qui se posent à nous dans la province. Il y était principalement question d'adopter de nouvelles technologies en vue de la tenue de rendez-vous virtuels à distance pour assurer l'accès aux professionnels médicaux. Nous savons que eVisitNB, un système sur lequel repose la stratégie et le petit document de la ministre, semble avoir connu quelques ratés, c'est le moins que l'on puisse dire.

Can the minister tell us what is going on with her strategy? When you look around, you see that her strategy is clearly not working. There are big problems in health care.

La ministre peut-elle nous dire ce qu'il en est de sa stratégie? Un examen de la situation montre que sa stratégie ne fonctionne manifestement pas. Le secteur de la santé est aux prises avec de gros problèmes.

Hon. Mrs. Shephard: Mr. Speaker, I am sorry that we have not solved the world's problems in six months. That is obviously what the opposition thinks it can do.

L'hon. M^{me} Shephard : Monsieur le président, je suis désolée que nous n'ayons pas résolu tous les problèmes du monde en six mois. C'est manifestement ce que l'opposition pense pouvoir faire.

What is happening with the health plan? The Primary Care Network is being worked on and is progressing nicely. The nurse practitioner clinics are open.

Que se passe-t-il en ce qui concerne le plan de la santé? Des travaux sont en cours relativement au Réseau de soins primaires et ils progressent bien. Les cliniques de personnel infirmier praticien sont ouvertes.

I have always maintained that there is still a place in this province for virtual appointments, but we cannot lose the in-person practitioner and patient experience. It cannot happen. Do you know what? With respect to the technology that he is talking about, there have been some problems with eVisitNB lately. We have talked, and its staff have assured me that they are working those bugs out. I agree that we want this to be seamless, but we are not going to fix this in six months, Mr. Speaker, and we are probably not going to fix it in one year. We tabled a health plan that begins and ends in our mandate, and we are committed to it.

J'ai toujours soutenu qu'il y avait encore une place dans la province pour les rendez-vous virtuels, mais nous ne pouvons pas perdre le praticien en personne et l'expérience du patient. C'est impossible. Savez-vous quoi? En ce qui concerne la technologie dont parle le député, des problèmes sont survenus relativement à eVisitNB dernièrement. Nous avons discuté, et le personnel m'a assuré qu'il s'employait à supprimer les bogues. Nous voulons que le tout fonctionne harmonieusement, j'en conviens, mais nous ne réglerons pas le problème en six mois, Monsieur le président, et nous ne le réglerons probablement pas en un an. Nous avons déposé un plan de la santé visant une période qui commence et se termine au cours de

Mr. Melanson: Mr. Speaker, the minister is trying to fix the bugs in this new technology, and she just said that having in-person visits is the most important piece of our health care system. However, her pamphlet or strategy never even mentioned that more health care professionals need to be hired and put into the system. I would like to get from the minister the complete list of all the health professionals in this province and the different categories of professionals. As well, in how many of these categories do we have a number of people—health professionals—missing, and how many are missing in each category? Right now, the in-person visit is a problem. People do not have access to health professionals because they are not recruiting and hiring any.

10:40

Mr. Speaker: Time, member.

Hon. Mrs. Shephard: Mr. Speaker, for those who do not have a primary care provider, it is a big issue. It does not matter that 90% of New Brunswickers do have a primary care provider. We also know that many people cannot access their primary care provider in a timely fashion. That is what our health plan is addressing. That is what this is all about, and if the opposition members think that ship can turn around in six months, well, maybe someday they are going to get the opportunity to fix all the problems in the world.

You know, we are making genuine strides that New Brunswickers will feel. We have done that with mental health. My goodness, we have done that with mental health. And we can continue to do it with primary care throughout this province. The system is being worked on. It is progressing. But, Mr. Speaker, I am not going to move in their direction.

Mr. Speaker: Thank you, minister.

notre mandat et nous avons pris un engagement à cet égard.

M. Melanson : Monsieur le président, la ministre cherche actuellement à supprimer les bogues liés à la nouvelle technologie et elle vient de dire que les rendez-vous en personne constituent l'élément le plus important de notre système de santé. Cependant, dans son petit document ou sa stratégie, il n'est même pas mentionné que davantage de professionnels de la santé doivent être recrutés et intégrés au système. J'aimerais que la ministre me fournisse la liste complète de tous les professionnels de la santé de la province et des différentes catégories de professionnels. De plus, dans combien de ces catégories avons-nous des postes — de professionnels de la santé — vacants, et combien y en a-t-il dans chaque catégorie? À l'heure actuelle, les rendez-vous en personne sont problématiques. Les gens n'ont pas accès aux professionnels de la santé parce que le gouvernement n'en recrute ni n'en engage aucun.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M^{me} Shephard : Monsieur le président, pour les personnes qui n'ont pas de fournisseur de soins primaires, un énorme problème se pose. Il importe peu que 90 % des gens du Nouveau-Brunswick aient bel et bien un fournisseur de soins primaires. Nous savons aussi que de nombreuses personnes ne peuvent pas avoir accès à leur fournisseur de soins primaires en temps utile. Voilà la question dont traite notre plan de la santé. Voilà de quoi il s'agit, et, si les parlementaires du côté de l'opposition pensent qu'ils peuvent renverser la vapeur en six mois, eh bien, peut-être qu'un jour ils auront l'occasion de régler tous les problèmes du monde.

Vous savez, nous faisons de véritables progrès que les gens du Nouveau-Brunswick constateront. Nous en avons fait relativement à la santé mentale. Mon doux, nous en avons fait relativement à la santé mentale. En plus, nous pouvons continuer sur la même lancée relativement aux soins primaires aux quatre coins de la province. Des travaux sont en cours au sein du système. Les travaux avancent. Toutefois, Monsieur le président, je n'irai pas dans la même voie que les gens d'en face.

Le président : Merci, Madame la ministre.

M. Melanson : Monsieur le président, c'est la même ministre qui avait dit que, dans un délai de six mois, tous les gens qui n'avaient pas accès à un médecin ou à un professionnel de la santé allaient enfin avoir cet accès. Elle n'a pas respecté son engagement. C'est la même ministre qui a reçu 21 recommandations en matière de santé mentale. Ces 21 recommandations devaient être mises en œuvre avant le 31 mars. Seulement 7 des 21 recommandations ont été mises en œuvre, Monsieur le président.

La ministre parle à tort et à travers. Lorsque nous regardons la réalité et les faits, nous voyons que, depuis qu'elle est ministre de la Santé, elle n'atteint jamais ses propres objectifs. Elle ne peut pas respecter ses engagements. Le système de santé est en train de s'écrouler. Nous regardons dans différents hôpitaux et dans les soins de longue durée. Les gens qui travaillent dans ces secteurs travaillent extrêmement fort aujourd'hui. Ils travaillent d'arrache-pied pour faire le mieux possible afin d'offrir des services de qualité aux gens. Cependant, la ministre ne prend pas ses responsabilités. Expliquez-nous ce que vous faites pour améliorer la situation, Madame la ministre.

Mr. Speaker: Time.

Hon. Mrs. Shephard: Mr. Speaker, we are accountable. I know that I have not met some deadlines. I am imperfect. But do you know what? We set those deadlines, and then in January, we had shutdowns. Health care staff and the Department of Health have been working on numerous issues related to COVID-19. I know that they do not want us to use that as an excuse, but I am going to tell you this.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order.

Hon. Mrs. Shephard: There are many, many people who are working 12- and 14-hour days not only to address the immediate needs for the day but also to plan for our future. The work has been continuing, and it is ongoing. They are making strides that I am very proud of.

They can stand here and attack, or maybe, maybe, they would like to start offering solutions. We are going to make up those 800 nurses that they lost during their

Mr. Melanson: Mr. Speaker, this is the same minister who said that, within six months, everyone who did not have access to a physician or a health care professional would finally get it. She has not delivered on her commitment. This is the same minister who received 21 recommendations on mental health. These 21 recommendations were to be implemented before March 31. Only 7 of the 21 recommendations have been implemented, Mr. Speaker.

The minister is talking through her hat. When we look at reality and facts, we see that, since becoming Minister of Health, she has never met her own objectives. She cannot deliver on her commitments. The health care system is falling apart. We are looking at various hospitals and long-term care. People working in these sectors are working extremely hard today. They are working tirelessly to do the best they can to provide quality services to people. However, the minister is not taking on her responsibilities. Explain to us what you are doing to improve the situation, Madam Minister.

Le président : Le temps est écoulé.

L'hon. M^{me} Shephard : Monsieur le président, nous rendons des comptes. Je sais que je n'ai pas respecté certaines échéances. Je ne suis pas parfaite. Toutefois, savez-vous quoi? Nous avons fixé ces échéances, puis en janvier, nous avons connu des interruptions de service. Le personnel des soins de santé et le ministère de la Santé travaillent à de nombreux dossiers liés à la COVID-19. Je sais que le personnel ne veut pas que nous justifions le tout ainsi, mais je vais vous dire ceci.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M^{me} Shephard : Beaucoup, beaucoup de personnes travaillent 12 ou 14 heures par jour, non seulement pour répondre aux besoins quotidiens immédiats, mais aussi pour établir des plans en vue de notre avenir. Le travail n'a jamais cessé et se poursuit. Le personnel réalise des progrès dont je suis très fière.

Les gens d'en face peuvent prendre la parole pour lancer des attaques, mais ils aimeraient peut-être, peut-être, commencer à proposer des solutions. Nous pourrions les 800 postes vacants d'infirmières qu'ils ont perdues pendant leurs quatre années au

four years in government, but it will not happen overnight, Mr. Speaker.

Système de transport collectif

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. Suite à mon périple pour me rendre à Fredericton en utilisant les transports en commun, j'ai tout d'abord réalisé à quel point notre système de transport en commun est dysfonctionnel.

Avant de commencer à trouver des solutions, ce sera très important de savoir qui, au sein du gouvernement, a la responsabilité de ce dossier. Lorsque nous lui posons la question, la ministre des Transports et de l'Infrastructure nous dit que c'est le ministre de l'Infrastructure nous dit que c'est le ministre du Développement social. Ce dernier nous dit que c'est le ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale. Ce dernier renvoie la balle à la ministre des Transports et de l'Infrastructure, qui renvoie ensuite le dossier aux municipalités et aux commissions de services régionaux.

Ma question est extrêmement simple, et j'espère pouvoir recevoir une réponse extrêmement simple. Elle est pour le premier ministre, parce que c'est lui qui est responsable du Cabinet. C'est le premier ministre. Ma question pour le premier ministre est donc celle-ci : Qui est responsable du dossier du transport collectif ?

10:45

Hon. Ms. Green: Thank you, Mr. Speaker. Before I answer the question, I would first like to say to the member opposite that I very much enjoyed the video that you shot. Thank you for sharing that with us. It did illustrate some downfalls in our community transportation in New Brunswick.

As the Minister of Health said, sometimes, the systems are imperfect. In relation to community transportation, maybe the way the system is set up is a little bit imperfect. The member opposite is correct. There is some responsibility around community transportation in the Department of Health, there is responsibility in the Department of Transportation, there is responsibility in the Department of Education, and there is responsibility in the Department of Social Development. But the important thing, Mr. Speaker, is that we recognize this, and we are working together on a solution for community transportation in New Brunswick. The province acknowledges that we have

pouvoir ; toutefois, Monsieur le président, cela ne se fera pas du jour au lendemain.

Public Transportation System

Mr. K. Arseneau: Thank you, Mr. Speaker. Following my journey to Fredericton by public transportation, I first realized how dysfunctional our public transit system is.

Before starting to find solutions, it will be very important to find out who, within government, is responsible for this file. When we ask the Minister of Transportation and Infrastructure, she tells us that it is the Minister of Social Development. He tells us that it is the Minister of Local Government and Local Governance Reform. Then he passes the buck to the Minister of Transportation and Infrastructure, who then refers the file to municipalities and the regional service commissions.

My question is extremely simple, and I hope I can get an extremely simple answer. My question is for the Premier because he is the one responsible for Cabinet. The Premier is responsible. So, here is my question for the Premier: Who is responsible for public transportation?

L'hon. M^{me} Green : Merci, Monsieur le président. Avant de répondre à la question, j'aimerais d'abord dire au député d'en face que j'ai beaucoup aimé la vidéo qu'il a tournée. Je vous remercie de l'avoir partagée avec nous. Elle a effectivement illustré certains inconvénients de nos services de transport communautaire au Nouveau-Brunswick.

Comme l'a dit la ministre de la Santé, les systèmes sont parfois imparfaits. En ce qui concerne le transport communautaire, la façon dont le système est organisé est peut-être un peu imparfaite. Le député d'en face a raison. Le ministère de la Santé, le ministère des Transports, le ministère de l'Éducation et le ministère du Développement social assument tous une part de la responsabilité en matière de transport communautaire. L'important, Monsieur le président, c'est que nous soyons conscients de la situation et que nous travaillions ensemble afin de trouver une solution à la question du transport communautaire au Nouveau-

work to do as a team, and we are doing that work. Thank you.

M. K. Arseneau : On n'a pas répondu à ma question simple. On me dit qu'il y a de la responsabilité un peu partout et que des gens travaillent au dossier. Lorsque nous siégeons autour d'une table, quelqu'un doit avoir la responsabilité de s'assurer que les dossiers avancent. Je cherche à savoir qui est responsable de ce dossier.

Car, pendant que le gouvernement s'amuse à lancer la balle d'un ministère à l'autre... À force de dire que c'est la responsabilité de tout le monde, cela devient la responsabilité de personne. Monsieur le président, il y a des gens dans nos collectivités qui n'ont pas accès à des services publics essentiels. Il y a des collectivités qui peinent à attirer de nouveaux arrivants parce que ces derniers cherchent ces services.

La ministre n'a pas répondu à ma question. Je vais la poser de nouveau : Qui est la personne responsable de rallier tout le monde au sein du gouvernement autour d'un projet de transport collectif?

Mr. Speaker: Time, member.

Hon. Ms. Green: Thank you, Mr. Speaker. Those were a lot of words around a small question. But it is a difficult question, because the member is right. There are responsibilities in a number of departments. This is a problem that has developed over decades. This is not something that is new to this government. This is a problem that has been there for many, many years. We have acknowledged that this is an issue, and we are working as a team to come up with a solution to put community transportation within one department where we will all contribute. It is important that we all sit around the table and work on what the solution is province-wide. The first step is to acknowledge that there is a problem. The next piece is to find a solution to the problem.

You know, the member opposite has spoken a lot about his concern regarding community transportation. He has never once asked to sit down and talk to me or any other members about community transportation. I would invite him to do that. Maybe he has some solutions that he would like to share.

Brunswick. Le gouvernement provincial reconnaît qu'il doit travailler en équipe, et il le fait. Merci.

Mr. K. Arseneau: My simple question did not get answered. I am told the responsibility is spread around and people are working on the file. When we sit around a table, someone must be responsible for ensuring the files are moving forward. I want to know who is responsible for this file.

While the government is having fun passing the buck from one department to another... By repeatedly saying that it is everyone's responsibility, it becomes no one's responsibility. Mr. Speaker, there are people in our communities who do not have access to essential public services. Some communities struggle to attract newcomers, who are looking for these services.

The minister did not answer my question. I am going to ask it again: Who is responsible for bringing everyone in government together behind a public transportation project?

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M^{me} Green : Merci, Monsieur le président. Un grand nombre de mots ont été prononcés pour poser une petite question. Il s'agit toutefois d'une question difficile, et le député a raison. Un certain nombre de ministères assument des responsabilités à cet égard. Il s'agit d'un problème qui prend de l'ampleur depuis des décennies. Ce n'est pas une nouveauté pour le gouvernement. C'est un problème qui se pose depuis de très nombreuses années. Nous avons reconnu que c'est un problème, et nous travaillons en équipe pour trouver une solution afin que le transport communautaire relève d'un seul ministère auquel les ministères concernés pourront apporter leur concours. Il importe que nous collaborions et travaillions tous à trouver une solution à l'échelle provinciale. La première étape, c'est de reconnaître qu'il y a un problème. La prochaine étape, c'est de trouver une solution au problème.

Vous savez, le député d'en face a beaucoup parlé de ses préoccupations quant au transport communautaire. Il n'a jamais demandé à discuter de transport communautaire avec moi ni avec aucun autre parlementaire. Je l'invite à le faire. Il a peut-être des solutions qu'il aimerait proposer.

Mr. Speaker: Time, minister.

Mr. K. Arseneau: That is not true. And I know that is unparliamentary.

(Interjections.)

Mr. K. Arseneau: And so I will take back those words, but let this be known.

Monsieur le président, il y a des années que nous discutons de ce dossier et que nous demandons au gouvernement de prendre position. Nous avons cherché à savoir, à la Chambre, en comité, qui est la personne responsable.

Right now, there are people who rely on public transportation. It is a cost-of-living issue, it is a climate-crisis issue, and it is a tourism issue. It is an issue for many departments. We get that. They do not. We are looking to know who is the person responsible for this file. I asked two questions, and I still have not received an answer, Mr. Speaker.

The minister talks about temporary foreign workers. Okay, there is not much time left. Specifically, what are you guys waiting for, to do something?

Mr. Speaker: Time.

Hon. Ms. Green: Wow. Thank you, Mr. Speaker. That was quite a response to my answer.

I will continue to say that this is a multidepartment responsibility. We are working very closely together to come up with a strategy for community transportation. We are working very closely with our colleagues at the Economic and Social Inclusion network. They have a community transportation system in place to help seniors and others to get to doctors' appointments and other things that are required for them, so they are part of this discussion as well. We will continue to work together for a solution for public community transportation.

It should be noted, too, that I had a very good conversation with the federal Minister of Transportation around this issue in New Brunswick. We are a bit unique because our population is very spread out. Although we have passed 800 000 people,

Le président : Le temps est écoulé, Madame la ministre.

M. K. Arseneau : Cela n'est pas vrai. Je sais qu'il s'agit d'une expression non parlementaire.

(Exclamations.)

M. K. Arseneau : Je vais donc retirer mes propos, mais il est important que les gens soient au courant.

Mr. Speaker, we have been discussing this issue and asking the government to take a stand for years. We tried to find out in the House, in committee, who is responsible for this.

À l'heure actuelle, des gens comptent sur le transport collectif. Il s'agit d'un enjeu lié au coût de la vie, à la crise climatique et au tourisme. C'est un enjeu qui touche de nombreux ministères. Nous comprenons cela. Les gens d'en face ne le comprennent pas. Nous cherchons à savoir qui est la personne responsable du dossier. J'ai posé deux questions, mais je n'ai pas encore eu de réponse, Monsieur le président.

La ministre parle de travailleurs étrangers temporaires. Bon, il ne reste plus beaucoup de temps. Qu'attendez-vous précisément pour agir?

Le président : Le temps est écoulé.

L'hon. M^{me} Green : Waouh. Merci, Monsieur le président. C'était là toute une réaction à ma réponse.

Je continuerai à dire que la responsabilité incombe à plusieurs ministères. Nous travaillons en très étroite collaboration pour élaborer une stratégie en matière de transport communautaire. Nous travaillons très étroitement avec nos collègues du réseau d'inclusion économique et sociale. Ces derniers ont en place un système de transport communautaire pour aider les personnes âgées et d'autres personnes à se rendre à des rendez-vous médicaux et à d'autres endroits où elles ont besoin d'aller ; ils participent donc aussi aux discussions. Nous continuerons à travailler ensemble pour trouver une solution en ce qui concerne le transport collectif.

De plus, il convient de signaler que j'ai eu une très bonne conversation avec le ministre fédéral des Transports au sujet de la question au Nouveau-Brunswick. Notre province est assez particulière, car la population y est très éparpillée. Même si la

we are still not a huge province. This is an important issue, and we have recognized that it is an issue. We are working on this and reinvigorating our discussions around it, and we will come back with a solution when we are ready to present it.

10:50

Mr. Speaker: Thank you, minister.

Soins de santé

M. D'Amours : Monsieur le président, il y a un tel manque criant de professionnels de la santé qu'il est devenu impossible d'en cerner toutes les répercussions néfastes pour les gens du Nouveau-Brunswick. Ce n'est plus seulement une région qui écope, mais bien l'ensemble de la province. Des oncologues vont quitter la région de Moncton, où des milliers de personnes de la province se rendaient pour recevoir des traitements contre le cancer.

Quelles sont les mesures concrètes que prendra la ministre pour s'assurer que de nouveaux oncologues vont venir prendre la relève? Monsieur le président, ce dont nous avons besoin, ce sont des réponses claires, précises et nettes. La ministre nous présentera-t-elle aujourd'hui son plan pour régler le problème?

Hon. Mrs. Shephard: I appreciate the question, and I believe that the CEO of Vitalité certainly gave some very good comments on Francophone radio yesterday to address this.

Mr. Speaker, physicians come to the province, and physicians leave. We can assume they are leaving for one reason, when, in fact, there are many, many reasons for which they might be leaving. Absolutely, Vitalité has assured us that it has a contingency plan for this. I know that Horizon has also offered any assistance that it can provide when these oncologists leave in the summer. So it is certainly very important that the services to those who are receiving treatments and support be continued, and Vitalité is certainly addressing it.

As for recruiting, we are in a position that is no different from that of any other province in this

population compte maintenant 800 000 personnes, il ne s'agit toujours pas d'une énorme province. L'enjeu est important, et nous avons reconnu qu'il s'agissait d'un problème. Nous travaillons au dossier et relançons nos discussions à cet égard, et nous présenterons une solution lorsque nous serons prêts à le faire.

Le président : Merci, Madame la ministre.

Health Care

Mr. D'Amours: Mr. Speaker, there is such a serious shortage of health professionals that it has become impossible to identify all the negative impacts it has on New Brunswickers. It is not only one region that is losing out anymore, but the whole province. Oncologists are leaving the Moncton region where thousands of people in the province went to get cancer treatments.

What concrete steps will the minister take to ensure that new oncologists come in and pick up the slack? Mr. Speaker, what we need are clear and precise answers. Will the minister present us with a plan today to solve the problem?

L'hon. M^{me} Shephard : Je suis reconnaissante de la question, et je crois que la directrice générale de Vitalité a certainement fait de très bonnes observations hier à la radio francophone afin de remédier à la situation.

Monsieur le président, des médecins viennent s'installer dans la province et d'autres partent. Nous pouvons supposer qu'ils partent pour une seule raison alors que, à vrai dire, ils partent pour un très grand nombre de raisons. Le réseau Vitalité nous a tout à fait assurés qu'il a un plan d'urgence pour la situation. Je sais que Horizon a aussi offert son aide, soit l'aide qu'il pourra fournir quand les oncologues partiront cet été. Donc, il est certes très important que se poursuivent les services fournis aux personnes recevant des traitements et du soutien, et Vitalité prend assurément des mesures à cet égard.

Pour ce qui est du recrutement, la situation de notre province n'est pas différente de celle de toute autre

country. Our ongoing recruitment efforts are extensive, and they are continuing.

M. D'Amours : Monsieur le président, c'est clair que la ministre n'a pas de plan. Elle vient de le dire : Elle sait qu'il y a des médecins qui quittent la province. Si elle le sait, comment se fait-il qu'elle n'ait rien planifié en vue de s'assurer d'avoir suffisamment de médecins ici, au Nouveau-Brunswick?

Le manque criant de médecins de famille, Monsieur le président, fait en sorte que de nombreuses personnes âgées de notre province doivent payer de leur poche les frais d'ordonnance ou de renouvellement d'un formulaire. Des personnes vivant dans des résidences pour personnes âgées doivent subvenir à leurs besoins avec une maigre ressource de 135 \$ par mois. Étant donné qu'il n'y a pas assez de médecins de famille, les personnes âgées doivent payer de leur poche le renouvellement de leurs ordonnances.

Quel est le plan de la ministre pour faire en sorte que nos personnes âgées puissent avoir un médecin de famille et ne plus avoir à déboursier de l'argent dont elles ont tellement besoin pour leurs petits besoins personnels?

Hon. Mrs. Shephard: Well, I have enjoyed my time today, and I appreciate all the questions. I am not sure what the member opposite is asking because, this year, we put in place that pharmacists could renew prescriptions and we pay them for that.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Member.

Hon. Mrs. Shephard: So I am not sure what the member is referring to—

(Interjections.)

Mr. Speaker: Member, please allow the minister to speak.

Hon. Mrs. Shephard: We can certainly answer any direct questions on an actual problem that he, as an MLA, has run into. I am certainly very happy to advise on that. But, Mr. Speaker, we have been providing alternative ways for people to get primary care access and prescriptions on a very timely basis. Our

province du pays. Nos efforts soutenus en matière de recrutement sont considérables et se poursuivent.

Mr. D'Amours: Mr. Speaker, it is clear that the minister does not have a plan. She just said it: She knows that physicians are leaving the province. If she knows it, why has she not planned anything to make sure there are enough physicians here in New Brunswick?

The serious shortage of family physicians, Mr. Speaker, means that many seniors have to pay out of their own pockets for prescription dispensing or form renewal. People living in seniors' homes have to meet their needs on just \$135 a month. Since there are not enough family physicians, seniors must pay out of their own pockets to get their prescriptions renewed.

What is the minister's plan to ensure seniors have a family physician and no longer have to spend money they need for their minor personal expenses?

L'hon. M^{me} Shephard : Eh bien, j'ai passé un bon moment aujourd'hui, et je suis contente de toutes les questions. Je ne sais pas trop ce que le député d'en face demande, puisque cette année, nous avons instauré un programme au titre duquel les pharmaciens peuvent renouveler les ordonnances, un service que nous leur payons.

(Exclamations.)

Le président : Monsieur le député.

L'hon. M^{me} Shephard : Je ne sais pas trop à quoi le député fait allusion...

(Exclamations.)

Le président : Monsieur le député, veuillez laisser la ministre s'exprimer.

L'hon. M^{me} Shephard : Nous pouvons certainement répondre à toute question posée directement concernant un problème réel qu'il a rencontré en tant que député. Je serai certainement très contente de l'informer par rapport à un tel problème. Pourtant, Monsieur le président, nous fournissons d'autres

pharmacies are one of our very, very best places to go to when in need of a prescription refill. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Speaker: The time for question period is over.

Point of Order

Hon. Mr. Savoie: Thank you, Mr. Speaker. I think that there is no surprise that the member for Kent North made a direct comment toward the Minister of Transportation that needs to be retracted.

(Interjections.)

Hon. Mr. Savoie: I am sorry. I cannot hear. I just cannot hear.

Mr. Speaker: Please, direct your point of order.

Hon. Mr. Savoie: Thank you, Mr. Speaker. The member for Kent North needs to retract that statement that was very plainly in his response to the Minister of Transportation. Thank you.

Mr. Speaker: Member, I distinctly heard what you said. I know that you withdrew the remark at the time, but I do not think that you can just stand up and make a statement and say, No, sorry. I think that you have to stand and withdraw the remark now.

M. K. Arseneau : Pour la deuxième fois, je retire mes propos.

Mr. Speaker: Thank you.

10:55

Statements by Ministers

Hon. Mr. Cardy: Mr. Speaker, today is Red Shirt Day, and we are encouraging students and teachers to wear red to show their support for people living with disabilities and to celebrate their achievements and contributions. As New Brunswick celebrates its own Disability Awareness Week, we are proud of our achievements to date to ensure welcoming and

moyens aux gens pour qu'ils puissent avoir accès aux soins primaires et obtenir des ordonnances en temps utile. Les pharmacies de notre province constituent l'un des meilleurs endroits où les gens peuvent se rendre lorsqu'ils ont besoin de renouveler une ordonnance. Merci, Monsieur le président.

Le président : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

Rappel au Règlement

L'hon. M. Savoie : Merci, Monsieur le président. Je pense qu'il n'est pas surprenant que le député de Kent-Nord ait fait à l'égard de la ministre des Transports un commentaire direct qui doit être retiré.

(Exclamations.)

L'hon. M. Savoie : Je suis désolé. Je n'entends pas. Je n'entends pas.

Le président : Je vous prie d'exposer votre rappel au Règlement.

L'hon. M. Savoie : Merci, Monsieur le président. Le député de Kent-Nord doit retirer la déclaration qui figurait très clairement dans sa réponse à la ministre des Transports. Merci.

Le président : Monsieur le député, j'ai bien entendu ce que vous avez dit. Je sais que vous avez retiré vos propos à ce moment-là, mais je ne pense pas que vous puissiez simplement vous lever, faire une déclaration et dire : Non, désolé. Je pense que vous devez vous lever et retirer vos propos maintenant.

Mr. K. Arseneau: I withdraw my remarks for the second time.

Le président : Merci.

Déclarations de ministres

L'hon. M. Cardy : Monsieur le président, c'est aujourd'hui la Journée du chandail rouge, et nous encourageons les élèves et le personnel enseignant à porter du rouge pour montrer leur appui aux personnes en situation de handicap et pour souligner les réalisations et les contributions de ces personnes. Au moment où le Nouveau-Brunswick célèbre sa propre

accessible classroom environments across our province.

Lou MacNarin School, à Dieppe, a récemment reçu un prix de mérite, pour la promotion de pratiques inclusives, de la part de Easter Seals New Brunswick. D'autres écoles, comme Vincent Massey Elementary School, à Saint Andrews, prévoient faire participer les élèves à des leçons tout au long de cette semaine de défense des droits et de l'inclusion des personnes handicapées.

Mr. Speaker, although significant progress has been made in addressing the needs of students living with disabilities, we recognize that there is still more room to improve in New Brunswick.

C'est pourquoi nous continuons à travailler en consultation avec des experts et des intervenants, et à investir dans des mesures de soutien, afin que chaque élève puisse réaliser son plein potentiel.

Thank you, Mr. Speaker.

M. Bourque : Merci, Monsieur le président. Écoutez, je veux renchérir sur ce qu'a dit le ministre. Évidemment, comme c'est la Journée du chandail rouge, cela me ferait plaisir d'en porter un de cette couleur, comme la plupart de mes collègues de ce côté-ci de la Chambre, mais le protocole nous en empêche.

Évidemment, nous appuyons la cause et nous célébrons le fait que le Nouveau-Brunswick a un des systèmes d'éducation les plus inclusifs au monde. Chapeau aux différents gouvernements d'avoir mis ce système en place, mais, bien sûr, il y a encore beaucoup de travail à faire.

There is still a lot to do to improve the system when it comes to inclusion and living with these disabilities, and we know that more needs to be done. This government acknowledges it, and certainly, the opposition will continue to want to see improvements made. Other than that, we will keep being aware and keep harping at the question. Thank you so much.

Merci.

Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées, nous sommes fiers de ce que nous avons accompli jusqu'à présent pour rendre les salles de classe accueillantes et accessibles partout dans notre province.

Lou MacNarin School in Dieppe recently received an award of merit from Easter Seals New Brunswick for promoting inclusive practices. Other schools, like Vincent Massey Elementary School in St. Andrews, plan to engage students in lessons on disability advocacy and inclusion throughout the week.

Monsieur le président, même si des progrès considérables ont été réalisés pour répondre aux besoins des élèves en situation de handicap, nous reconnaissons que la situation laisse encore à désirer au Nouveau-Brunswick.

That is why we continue to work in consultation with experts and stakeholders and invest in supports so that all students can achieve their full potential.

Merci, Monsieur le président.

Mr. Bourque: Thank you, Mr. Speaker. Look, I would like to add to what the minister said. Of course, since it is Red Shirt Day, I would love to wear one, as would most of my colleagues on this side of the House, but protocol prevents us from doing so.

Of course, we support the cause and celebrate the fact that New Brunswick has one of the most inclusive education systems in the world. Hats off to the various governments for putting this system in place. Of course, there is still a lot of work to do.

Il y a encore beaucoup de travail à faire pour améliorer le système du point de vue de l'inclusion et des personnes en situation de handicap, et nous savons qu'il faut en faire plus. Le gouvernement actuel le reconnaît, et l'opposition continuera certainement à vouloir voir que des améliorations soient apportées. Pour le reste, nous continuerons à être vigilants et à soulever la question. Merci beaucoup.

Thank you.

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. I am happy to rise today to acknowledge Red Shirt Day (of Action for AccessAbility and Inclusion).

Je suis vraiment contente de savoir que notre personnel enseignant ainsi que nos élèves travaillent à rendre les salles de classe plus accessibles et plus inclusives.

Also, we need to make sure that there are enough resources to have very accessible and inclusive classrooms. It needs to go beyond one day, and it needs to go beyond schools. We need to acknowledge ableism and ableist policies and to make sure that, outside the classroom, there is accessible transportation, accessible and affordable housing, and a livable income for people with disabilities when they end up leaving school. We need to ensure that there is systemic change, and Red Shirt Day is a good day to acknowledge that. Thank you, Mr. Speaker.

Hon. Ms. Dunn: Mr. Speaker, I rise in the House today to share some exciting news on immigration. As you know, our province's population has surpassed 800 000. Francophone nominations have nearly tripled since 2017, international student nominations have more than tripled since 2019, and total nominations have more than doubled since 2017. To continue this momentum, our government made a commitment to integrate an immigration service into ONB's navigator program to help improve the immigration process for potential newcomers and employers looking to hire international workers.

Aujourd'hui, j'ai le plaisir d'annoncer que nous avons tenu notre promesse et que nous lançons le service de navigateurs en immigration. Monsieur le président, des ressources spécialisées ont été ajoutées à l'équipe d'ONB. Elles fourniront des services en direct et un soutien personnalisé pour aider les personnes candidates à l'immigration, les demandeurs d'information et les entrepreneurs potentiels à se familiariser avec le processus d'immigration provincial. Elles pourront également aider nos employeurs actuels à trouver une main-d'œuvre qualifiée.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. Je suis heureuse de prendre la parole aujourd'hui pour souligner la Journée du chandail rouge, une journée d'action en faveur de l'accessibilité et de l'inclusion.

I am very happy to know that our teachers and students are working to make classrooms more accessible and inclusive.

Nous devons également nous assurer qu'il existe assez de ressources pour créer des salles de classe très accessibles et inclusives. Il ne faut pas se limiter à une seule journée et il faut aller au-delà des écoles. Nous devons reconnaître l'existence du capacitisme et des politiques capacitistes et nous assurer que, en dehors des salles de classe, les personnes en situation de handicap ont accès à la fin de leurs études à des transports accessibles, à des logements accessibles et abordables et à un revenu de subsistance. Nous devons assurer un changement systémique, et la Journée du chandail rouge est une bonne occasion de le reconnaître. Merci, Monsieur le président.

L'hon. M^{me} Dunn : Monsieur le président, je prends la parole à la Chambre aujourd'hui pour vous faire part d'excellentes nouvelles concernant l'immigration. Comme vous le savez, la population de notre province a dépassé les 800 000 habitants. Le nombre de candidatures francophones à l'immigration a presque triplé depuis 2017, le nombre de candidatures d'étudiants étrangers à l'immigration a plus que triplé depuis 2019 et le total des candidatures à l'immigration a plus que doublé depuis 2017. Pour poursuivre sur une telle lancée, le gouvernement s'est engagé à intégrer l'immigration au programme de navigateurs d'ONB, offrant ainsi d'aider à améliorer le processus d'immigration pour les nouveaux arrivants éventuels et les employeurs à la recherche de travailleurs étrangers.

Today, I am pleased to announce that we have delivered on our promise and are launching the Immigration Navigator service. Mr. Speaker, specialized staff members have been added to the ONB team. They will provide live services and personalized support to help prospective immigrants, information seekers, and potential entrepreneurs become familiar with the provincial immigration process. They will also be able to help current employers find skilled workers.

11:00

As New Brunswick continues to build on its excellent reputation as a top destination in which to live and do business, ONB's Immigration Navigator service will help foster an improved experience throughout the provincial immigration process and with government.

Monsieur le président, le nouveau service de navigateurs en immigration est un autre exemple de la façon dont nous travaillons ensemble pour stimuler la croissance de l'économie et de la main-d'œuvre dans nos collectivités, en attirant et en retenant les meilleurs talents, ainsi qu'en aidant les entreprises à trouver la main-d'œuvre qualifiée dont elles ont besoin. Merci, Monsieur le président.

M. LePage : Merci, Monsieur le président. Je suis content d'entendre la ministre mentionner des statistiques, mais nous devons également nous rappeler qu'il s'agit de statistiques basées sur le 31 décembre 2021. Ce qui nous intéresse, c'est ce qui se fait à l'heure actuelle et ce qui se fera à l'avenir. Malheureusement, tout le processus d'immigration au Nouveau-Brunswick comporte énormément d'obstacles administratifs.

We even hear on the floor that there are freezes on the intake of applications for certain jobs. That is unfortunate. We hear that immigrant employees are leaving for employment in other neighbouring provinces because they can get their permanent residency more quickly elsewhere.

The infrastructure of our postsecondary educational institutions is in dire need of repair. Where is the government? Quebec just offered international students free tuition. We did not. Nothing is on the move in New Brunswick. We are not asking for free tuition. Is something being done to attract international students and to retain them here in New Brunswick? We need more than a statement from the minister once every six months. We need concrete actions in our regions, in our communities, to make sure that every new immigrant coming into New Brunswick is . . .

Nous devons faire en sorte que cette personne soit accueillie avec passion et aussi d'une manière nous permettant de répondre à ses besoins personnels et à ceux de sa famille. Malheureusement, un grand

Pendant que le Nouveau-Brunswick continue de miser sur son excellente réputation en tant que destination de choix où il fait bon vivre et faire des affaires, le service de navigateurs en immigration d'ONB contribuera à favoriser une meilleure expérience tout au long du processus d'immigration dans la province et auprès du gouvernement.

Mr. Speaker, the new Immigration Navigator service is another example of how we are working together to stimulate economic and labour-force growth in our communities by attracting and retaining top talent and helping businesses access the skilled workers they need. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. LePage: Thank you, Mr. Speaker. I am glad to hear the minister mention statistics, but we must also remember that these are statistics from December 31, 2021. What interests us is what is being done now and what will be done in the future. Unfortunately, the whole immigration process in New Brunswick is fraught with administrative obstacles.

Nous entendons même dire sur le parquet que l'admission des candidatures pour certains emplois est gelée. C'est regrettable. Nous entendons dire que des immigrants actifs s'en vont travailler dans les provinces voisines parce qu'ils peuvent obtenir leur résidence permanente plus rapidement ailleurs.

Les infrastructures de nos établissements d'enseignement postsecondaire ont grandement besoin d'être réparées. Où est le gouvernement? Le Québec vient d'offrir l'enseignement gratuit aux étudiants étrangers. Nous ne l'avons pas fait. Rien ne bouge au Nouveau-Brunswick. Nous ne demandons pas l'enseignement gratuit. Fait-on quelque chose pour attirer les étudiants étrangers et les garder ici au Nouveau-Brunswick? Il nous faut plus qu'une déclaration de ministre tous les six mois. Nous avons besoin d'actions concrètes dans nos régions, dans nos collectivités, pour nous assurer que chaque nouvel immigrant qui arrive au Nouveau-Brunswick est . . .

We need to make sure that these individuals are welcomed with enthusiasm and also in a way that allows us to meet their personal needs and those of their families. That is because many of these workers

nombre de ces travailleurs n'arrivent pas avec leur famille. Leur famille est en attente, mais nous manquons de logements, de moyens de transport en commun et de biens essentiels pour les servir. Merci.

Mr. Speaker: Time, member.

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. Judging by the number of calls from folks looking to come to New Brunswick—calls to my office anyway—the need for a navigator is certainly apparent. I would just like to highlight that Charles Ayles, who was the assistant deputy minister responsible for immigration and newcomers, actually played that role in the past. I just want to publicly thank him for his years of service there. I know that he has new responsibilities these days, but he actually helped many people navigate the system. Now that he has moved over, we have to have this new navigation system, which is good. There was a big hole when he left.

Now we have the system, and I know whom to refer people to. That is great. The only thing is that when people get here, they are going to need help in navigating the health care system and the housing market, as do many New Brunswickers who are long-term residents. I hope that this approach to assisting people in navigating the system to get the services they need when and where they need them will be applied, in principle, to other services across the province and to all New Brunswickers. Thank you, Mr. Speaker.

Committee Reports

(**Mr. Turner**, as chairperson, presented the twenty-fifth report of the Standing Committee on Economic Policy and reported Bill 98, *An Act to Amend the Provincial Court Act*, as agreed to and progress on Bill 110, *An Act Respecting Local Governance Reform, 2022*.)

Mr. Speaker, pursuant to Standing Rule 78.1, put the question on the motion deemed to be before the House that the report be concurred in, and the motion was carried.)

do not arrive with their families. Their families are waiting, but we lack housing, public transportation, and essential goods to serve them. Thank you.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

M. Coon : Merci, Monsieur le président. Le nombre d'appels que les personnes cherchant à venir au Nouveau-Brunswick font, à mon bureau en tout cas, fait certainement ressortir le besoin d'un navigateur. J'aimerais juste souligner que, dans le passé, un tel rôle était effectivement celui de l'ancien sous-ministre adjoint, Charles Ayles, responsable de l'immigration et des nouveaux arrivants. Je tiens à le remercier publiquement de ses années de service dans ce rôle. Je sais qu'il assume maintenant de nouvelles responsabilités, mais il a réellement aidé de nombreuses personnes à s'orienter dans le système. Maintenant qu'il est passé à autre chose, il nous faut ce nouveau système de navigateurs, qui est bien. Il avait laissé un grand vide.

Nous avons maintenant un système, et je sais vers qui diriger les gens. C'est excellent. Toutefois, en arrivant ici, les gens auront besoin d'aide pour s'orienter dans le système de soins de santé et sur le marché du logement, comme de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick qui vivent ici depuis longtemps. J'espère que la démarche, destinée à aider les gens à s'orienter dans le système pour obtenir les services dont ils ont besoin, au moment où ils en ont besoin et à l'endroit où ils en ont besoin, s'appliquera, en principe, aux autres services offerts dans la province et à toute la population du Nouveau-Brunswick. Merci, Monsieur le président.

Rapports de comités

(**M. Turner**, à titre de président du comité, présente le 25^e rapport du Comité permanent de la politique économique et fait rapport du projet de loi 98, *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale sans amendement et de l'avancement des travaux au sujet du projet de loi 110, Loi de 2022 concernant la réforme de la gouvernance locale*.)

Le président, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.)

11:05

Notice of Opposition Members' Business

Mr. G. Arseneault: Thank you, Mr. Speaker. We have three motions that we are going to debate tomorrow. The first one is Motion 101, which urges the Legislative Assembly to urge the government to respond to requests for information and reports in a timely manner. I know that I myself have had a question on the Order Paper since December 17, 2020, so if they could come clean with that—

Mr. Speaker: The next motion, please.

Mr. G. Arseneault: The next one would be Motion 108, which asks that the Legislative Assembly urge the government to designate an annual day of remembrance for the victims of COVID-19. We will be looking for all-party support on that one. Also, with Motion 110, we are urging the government to provide a payment of \$500 to all New Brunswickers earning less than \$25 000 per year. That is with regard to the cost of living. Thank you, Mr. Speaker.

Government Motions re Business of House

Hon. Mr. Savoie: Thank you very much, Mr. Speaker. We will start off with third reading of Bills 95, 100, 107, 109, 111, 112, and 104. We will then do second and third readings of the private members' bills: Bill 78, *An Act Respecting The United Church of Canada*; Bill 115, *An Act to Amend An Act to Incorporate the Cosmetology Association of New Brunswick*; and Bill 116, *An Act to Amend An Act to Incorporate The New Brunswick Registered Barbers' Association*. I would just remind the members on the floor that it is normal practice to do two stages for private members' bills. That is the normal practice. Then we will do second reading for Bills 117, 118, and 114. After the Orders of the Day, we will move to the economic policy committee, where we will start with Bills 110, 113, 105, 106, 89, 103, 96, 99, and 108. Thank you, Mr. Speaker.

Avis d'affaires émanant de l'opposition

M. G. Arseneault : Merci, Monsieur le président. Nous allons débattre de trois motions demain. La première est la motion 101, qui exhorte l'Assemblée législative à exhorter le gouvernement à répondre aux demandes d'information et de rapports en temps opportun. Je sais que j'ai une question inscrite au Feuilleton depuis le 17 décembre 2020 ; alors, si les gens d'en face pouvaient faire preuve de franchise à cet égard...

Le président : La motion suivante, je vous prie.

M. G. Arseneault : La suivante est la motion 108, qui stipule que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à désigner une journée annuelle de commémoration des victimes de la COVID-19. Nous chercherons à obtenir l'appui de tous les partis pour cette motion. De plus, la motion 110 exhorte le gouvernement à verser 500 \$ à toutes les personnes du Nouveau-Brunswick qui gagnent moins de 25 000 \$ par année. Cette motion a trait au coût de la vie. Merci, Monsieur le président.

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

L'hon. M. Savoie : Merci beaucoup, Monsieur le président. Nous allons commencer par la troisième lecture des projets de loi 95, 100, 107, 109, 111, 112 et 104 feront donc l'objet d'une troisième lecture. Nous procéderons ensuite à la deuxième et à la troisième lecture des projets de loi d'initiative parlementaire, soit le projet de loi 78, *Loi concernant l'Église Unie du Canada*, le projet de loi 115, *Loi modifiant la Loi constituant en société l'Association de cosmétologie du Nouveau-Brunswick*, et le projet de loi 116, *Loi modifiant la Loi constituant l'Association des barbiers immatriculés du Nouveau-Brunswick*. Je voudrais simplement rappeler aux parlementaires présents que la pratique courante en ce qui concerne les projets de loi d'initiative parlementaire consiste à procéder en deux étapes. C'est la pratique courante. Nous procéderons ensuite à la deuxième lecture des projets de loi 117, 118 et 114. Une fois l'ordre du jour épuisé, nous passerons au Comité de la politique économique en commençant par les projets de loi 110, 113, 105, 106, 89, 103, 96, 99 et 108. Merci, Monsieur le président.

My apologies, Mr. Speaker. After second reading of the bills, we will go to economic policy at 2 p.m. So, we will do second reading until 2 p.m., and any bills that receive second reading today will go to the Committee on Economic Policy. Thank you, Mr. Speaker.

11:10

Debate on Third Reading of Bill 95

Ms. Mitton, after the Speaker called for third reading of Bill 95, *An Act to Amend the Business Corporations Act*: Thank you, Mr. Speaker. I want to take this opportunity at third reading to speak to Bill 95 and to highlight one of the issues with this bill. It is fundamentally flawed in that the information will not be public. That is a big problem because the whole point of a beneficial ownership registry is to bring transparency to who is benefiting from these different corporations. It is to bring transparency to where the money is and where it is going.

It is hard to quantify, but we know that billions of dollars are going to tax havens. We know that money is being laundered. We know that shady characters—even from Russia, for example, if we care about what is happening there—are able to hide their money. We know that there is a problem, and I understand that it is at an international and a national level. But what can be done provincially is to have transparency, to have this be public so that citizens, people living here, can understand where money is going. There is also value in terms of research, in terms of academics, and in terms of being able to understand the system. And on the academic side, experts were apparently not consulted. Experts who understand tax evasion and understand tax havens talk about the need for public beneficial ownership registries.

Ultimately, what needs to happen . . . It needs to happen provincially, but this also needs to happen at a federal level and an international level in order to ensure that people cannot avoid paying their taxes. That is one of the reasons that this matters. There is money that is being taken offshore to tax havens that exist in different places in the world, and what that means is that the money is not here circulating in our

Je m'excuse, Monsieur le président. Après la deuxième lecture des projets de loi, nous passerons au Comité de la politique économique à 14 h. Nous ferons la deuxième lecture des projets de loi jusqu'à 14 h, après quoi les projets de loi qui auront fait l'objet d'une deuxième lecture aujourd'hui seront renvoyés au Comité de la politique économique. Merci, Monsieur le président.

Débat à l'étape de la troisième lecture du projet de loi 95

M^{me} Mitton, à l'appel de la troisième lecture du projet de loi 95, *Loi modifiant la Loi sur les corporations commerciales* : Merci, Monsieur le président. Je veux profiter de l'occasion que présente la troisième lecture pour parler du projet de loi 95 et souligner l'un des problèmes qu'il comporte. Il est fondamentalement vicié, en ce sens que l'information ne sera pas rendue publique. Il s'agit d'un gros problème, car l'objectif d'un registre de propriétaires bénéficiaires est d'encourager la transparence quant aux personnes qui profitent de ces différentes corporations. Il vise à faire la lumière sur l'origine et la destination de l'argent.

Il est difficile de quantifier, mais nous savons que des milliards de dollars aboutissent dans les paradis fiscaux. Nous savons que l'argent est blanchi. Nous savons que des personnages louches — y compris de Russie, par exemple, si nous nous soucions de ce qui se passe là-bas — peuvent cacher leur argent. Nous savons qu'il existe un problème, et je comprends qu'il est d'ordre international et national. Toutefois, il est possible d'accroître la transparence à l'échelle provinciale et de rendre l'information publique afin que la population, les gens qui vivent ici, puisse comprendre où l'argent va. La recherche, le milieu universitaire et la connaissance du système sont utiles aussi. Les experts du milieu universitaire n'ont apparemment pas été consultés. Les experts qui comprennent l'évasion fiscale et qui comprennent les paradis fiscaux parlent de la nécessité d'établir des registres publics de propriétaires bénéficiaires.

En fin de compte, ce qui doit se passer . . . Il faut que ça se passe à l'échelle provinciale, mais il faut aussi que ça se passe à l'échelle nationale et internationale pour faire en sorte que les gens ne puissent pas éviter de payer des impôts. C'est l'une des raisons pour lesquelles la question est importante. Il y a de l'argent qui est envoyé à l'étranger, dans les paradis fiscaux qui existent à différents endroits dans le monde, ce qui

economy. It is not being taxed, and therefore, it is not being invested in the public services that we so desperately need to ensure are properly funded. This is a huge problem, and the lack of transparency contributes to that.

Unfortunately, while we were glad to see this come forward, there are fundamental flaws. This needs to be more transparent, and it needs to be public.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Members, could I please ask you to keep the volume down? I know that there are conversations going on, but it is very difficult to hear the member speaking. Thank you.

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. Fundamentally, the flaw is that it is not public, it is not transparent. It means that there is still going to be secrecy when it comes to the beneficial ownership registry, and that means that we are not going to get to the root of the problem. We are not going to solve the problem, and this is a major problem. There are billions and billions of dollars that are being hidden away and creating billionaires. I have said it before, and I will say it again: Billionaires are a policy failure. Unfortunately, I am concerned that this law is going to be part of that policy failure.

So, Mr. Speaker, I wanted to stand up at third reading and make it clear that this law is inadequate and does not go far enough. I think that anyone sitting in government, anyone sitting in this House, and, frankly, anyone in New Brunswick should be very concerned that billions of dollars are able to leave our province and leave Canada and be accumulated by a handful of people and not be invested in the public services that we should have access to. Thank you.

M. K. Arseneau : Monsieur le président, je m'en voudrais pour l'éternité de ne pas me lever pour parler à l'étape de la troisième lecture de ce projet de loi. Au lieu de m'en vouloir à ce point, je vais choisir, afin de pouvoir dormir tranquille ce soir, de vous en parler et de me vider le cœur.

veut dire qu'il ne circule pas ici dans notre économie. Il n'est pas imposé et, par conséquent, il n'est pas investi dans les services publics que nous devons si désespérément nous assurer de financer adéquatement. C'est un énorme problème, et le manque de transparence y contribue.

Même si nous sommes contents de voir la mesure être présentée, elle comporte malheureusement des faiblesses fondamentales. Il faut accroître la transparence et rendre l'information publique.

(Exclamations.)

Le président : Mesdames et Messieurs les parlementaires, puis-je vous demander de baisser le volume? Je sais qu'il y a des conversations en cours, mais il est très difficile d'entendre la députée. Merci.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. Essentiellement, le vice est lié au manque de transparence, au fait que l'information ne sera pas rendue publique. Cela signifie que le registre des propriétaires bénéficiaires aura encore un côté secret, ce qui veut dire que nous ne nous attaquerons pas à la racine du problème. Nous ne résoudrons pas le problème, et c'est un problème majeur. Il y a des milliards et des milliards de dollars qui sont cachés et qui créent des milliardaires. Je l'ai déjà dit et je le répète : Les milliardaires sont un échec en matière de politique. Malheureusement, je crains que la loi à l'étude fasse partie de cet échec en matière de politique.

Alors, Monsieur le président, je tenais à prendre la parole en troisième lecture pour dire clairement que la loi à l'étude est inadéquate et ne va pas assez loin. Je pense que toute personne qui fait partie du gouvernement, toute personne qui siège à la Chambre et, franchement, toute personne au Nouveau-Brunswick devrait être très inquiète du fait que des milliards de dollars puissent quitter notre province et le Canada pour être accumulés par une poignée de personnes et ne pas être investis dans les services publics auxquels nous devrions avoir accès. Merci.

Mr. K. Arseneau: Mr. Speaker, I would be remiss if I did not stand up and speak at third reading of this bill. Rather than live with regret, I have decided to talk to you about it and get it off my chest so that I can sleep soundly tonight.

Monsieur le président, je pense que j'ai exprimé très clairement mon opinion sur ce projet de loi. Ma collègue, la députée de Memramcook-Tantramar, a parlé de plusieurs points que nous avons soulevés dans le passé. Au bout du compte, ce projet de loi est déjà en retard. Le gouvernement fédéral a déjà annoncé qu'il allait rendre le registre public. Combien de fois ici, à la Chambre, avons-nous entendu le gouvernement conservateur nous dire : Nous faisons cela parce que c'est ce que font les autres provinces canadiennes ; nous faisons cela pour nous mettre à jour?

11:15

Le gouvernement a dit cela tout en sachant qu'il y aura des changements au registre fédéral, Monsieur le président. Pour pouvoir nous attaquer au blanchiment d'argent et à l'évasion fiscale ou à l'évitement fiscal, quel que soit le stratagème utilisé — l'évasion est illégale et l'évitement est le processus légalisé —, et pour savoir où va cet argent et quelle incidence exactement cela a pour le Nouveau-Brunswick, nous devons avoir des lois transparentes.

Les chercheurs ne peuvent pas effectuer leur travail s'ils n'ont pas accès aux données. Les journalistes ne peuvent pas faire du journalisme d'enquête — leur travail — s'ils ne peuvent pas avoir accès à cette information. Cela n'est pas très clair, Monsieur le président, si même le commissaire à l'intégrité de l'Assemblée législative a accès à ces données. Il ne peut donc même pas effectuer son travail et s'assurer que nos déclarations, en tant que parlementaires, sont conformes aux normes, Monsieur le président. Ce n'est donc pas très clair. En fait, ce qui est très clair, c'est qui aura accès au registre, et c'est là le problème. Nous allons restreindre l'accès.

J'en ai parlé en comité et j'en ai parlé à l'étape de la deuxième lecture. En comité, j'ai posé des questions. J'ai dit : Nous allons donner l'accès au ministère des Finances et à la GRC. Avons-nous, au Nouveau-Brunswick, les ressources au ministère et à la GRC pour faire les enquêtes en question? La réponse n'est pas claire. Je peux vous le dire : Nous n'avons pas de ressources affectées à cela, Monsieur le président. En comité, j'ai demandé aux hauts fonctionnaires du ministère des Finances : Avez-vous des ressources qui travaillent à la question du blanchiment d'argent et de l'évitement fiscal? Ils m'ont répondu : Non. Les hauts fonctionnaires du ministère de la Sécurité publique ont répondu : Non. Nous n'avons donc donné l'accès à

Mr. Speaker, I think I have made my views on this bill very clear. My colleague, the member for Memramcook-Tantramar, touched on a number of points that we have raised in the past. Ultimately, this bill is overdue. The federal government has already announced that it will be making the registry public. How many times in this House have we heard the Conservative government say: We are doing this because other Canadian provinces are doing it; we are doing this to bring ourselves up to date?

The government announced this bill knowing that there will be changes to the federal registry, Mr. Speaker. To be able to deal with money laundering and tax evasion or tax avoidance, whatever the scheme that is being used—evasion is illegal whereas avoidance is the legalized process—and to determine where that money is going and what the exact impact is on New Brunswick, we need transparent laws.

Researchers cannot do their work if they do not have access to the data. Journalists cannot do their work, investigative journalism, without access to that information. It is not even clear, Mr. Speaker, whether the Integrity Commissioner for the Legislative Assembly himself has access to the data. Therefore, even he cannot do his job and make sure that what we say, as members, is up to standard, Mr. Speaker. So there is a serious lack of clarity. What is obvious, though, is who will have access, and that is the problem. We are going to restrict access.

I talked about this in committee and at second reading. I asked questions in committee. I said: We are going to be giving access to the Department of Finance and the RCMP. In New Brunswick, do we have staff in the department and the RCMP to conduct these investigations? The response was unclear. I can give you the answer: We do not have any staff assigned to this, Mr. Speaker. In committee, I asked senior officials at the Department of Finance: Do you have anyone working on money laundering and tax avoidance? Their reply was: No. The reply of senior Department of Public Safety officials was: No. We have not given anyone access. On paper, we are giving someone access, but these people do not exist.

personne. Sur papier, nous donnons l'accès à quelqu'un, mais ces personnes n'existent pas.

Vous voyez, Monsieur le président — du moins, je l'espère —, à quel point ce projet de loi ne fonctionne pas pour les gens de la province. Le gouvernement conservateur nous parle souvent de fiscalité. La raison pour laquelle Monsieur et Madame Tout-le-monde, dans nos collectivités, sont imposés comme ils le sont, c'est qu'il y a des multimillionnaires et des milliardaires qui ne font pas leur part. Il y a des gens qui ne font pas leur part pour financer les services publics que nous utilisons tous — tout le monde, y compris eux ; oui, y compris eux. Ils accumulent ce capital en utilisant nos services publics.

Au gouvernement conservateur, qui se pète les bretelles et qui dit qu'il aimerait réduire les impôts des gens de la province, je dis : Voici une façon de commencer à le faire. Imposons les gens de façon juste et équitable. Ce n'est pas parce que vous avez plus d'argent que ma voisine, Jeannette, que vous avez le droit de faire affaire avec des comptables et avec des avocats pour cacher de l'argent afin d'éviter de payer vos impôts comme tout le monde le fait autour de nous. Ce sont donc les services publics de cette province qui souffrent de l'inaction de ce gouvernement, Monsieur le président.

11:20

Voici l'autre question que j'ai posée en comité : Qui avez-vous consulté? On m'a lu la liste. Dans cette liste, il n'y avait aucun expert en blanchiment d'argent, en évitement fiscal ou encore en financement d'activités terroristes. Pourtant, la ministre a quand même eu le culot de nous dire, à la Chambre, que ce projet de loi a comme objectif de tenter d'éliminer le blanchiment d'argent, le financement d'activités terroristes et l'évitement fiscal. Or, le gouvernement n'a consulté aucun expert dans ces domaines, Monsieur le président.

Pour moi, il est donc extrêmement clair, Monsieur le président, que le travail en amont de ce projet de loi n'a pas été fait correctement. Les consultations qui ont été faites n'ont pas été exhaustives. La ministre et son ministère ont failli à leurs responsabilités. Ils n'ont pas effectué le travail comme il aurait dû le faire. C'est maintenant la responsabilité de cette Assemblée législative d'effectuer ce travail, Monsieur le président, parce que nous n'avons pas reçu de réponses.

Mr. Speaker, you can see—at least, I hope you can—just how much this bill does not work for the people of this province. The Conservative government often talks about taxation. The reason that Mr. and Mrs. So and So in our communities are taxed the way they are is because there are multi-millionaires and billionaires who are not doing their share. There are people who are not doing their share to fund the public services that are used by everyone, including them. They use our public services to accumulate capital.

To the Conservative government, which pats itself on the back and says that it would like to cut taxes for the people of this province, I say this: Here is one way to get started. Let's tax people fairly and equitably. Just because you have more money than my neighbour, Jeannette, does not mean you have the right to hire accountants and lawyers to hide money so that you can avoid paying the taxes that everyone else around you pays. It is the public services in this province that are suffering from the inaction of this government, Mr. Speaker.

The other question I asked in committee was this: Whom did you consult? I was read the list. It did not include any experts in money laundering, tax avoidance, or terrorist financing. At the same time, the minister has the nerve to tell us in the House that the purpose of this bill is to try to eliminate money laundering, terrorist financing, and tax avoidance. Yet the government did not consult any experts in those areas, Mr. Speaker.

Therefore, it is crystal clear to me, Mr. Speaker, that the preparatory work on this bill was not done properly. The consultations conducted were not exhaustive. The minister and her department have failed in their responsibilities. They did not do the job properly. It is now up to the Legislative Assembly to do that work, Mr. Speaker, because we have yet to receive any answers.

Amendement proposé à la motion portant troisième lecture

M. K. Arseneau propose, appuyé par **M^{me} Mitton**,

que la motion portant troisième lecture soit amendée par la suppression de tous les mots après le mot « que » et leur remplacement par ce qui suit :

le projet de loi 95, Loi modifiant la Loi sur les corporations commerciales, ne soit pas maintenant lu une troisième fois mais que l'ordre portant troisième lecture soit révoqué et que l'objet du projet de loi soit renvoyé au Comité permanent de modification des lois.

M. K. Arseneau : C'est le comité où nous pouvons recevoir des témoins et des experts. Merci.

(**Mr. Speaker** read the proposed amendment, and the following debate ensued.)

Debate on Amendment to Motion for Third Reading of Bill 95

Mr. Coon: Mr. Speaker, I want to speak in support of this amendment. The reason that these amendments keep coming is that this Legislature has yet to do the obvious, and that is to provide a mandate to the Standing Committee on Economic Policy, which is the committee stage for studying bills, to call expert witnesses, which is the norm in every other parliamentary democratic House of this country. It is the norm. The norm when studying bills at the committee stage is that witnesses can be called to help inform the MLAs to do their jobs, to be able to understand the implications of the bill from the perspective of the expert witnesses, to be able to think about whether improvements need to be made, and to formulate amendments, if that is the case, that make sense.

11:25

I do not know why governments have been unwilling to come forward with a motion to extend that mandate to the Standing Committee on Economic Policy, which is the committee stage of our work in this House, when it is the norm everywhere else. Are governments perhaps concerned that, if expert witnesses were available to the committee working on the bills before this House after second reading,

Proposed Amendment to the Motion for Third Reading

Mr. K. Arseneau, seconded by **Ms. Mitton**, moved:

THAT the motion for third reading be amended by deleting all the words after the word "that" and substituting the following:

Bill 95, An Act to Amend the Business Corporations Act, be not now read a third time but that the order for third reading be discharged and the subject matter of the bill referred to the Standing Committee on Law Amendments.

Mr. K. Arseneau: This is the committee where we can receive witnesses and experts. Thank you.

(**Le président** donne lecture de l'amendement proposé ; il s'élève un débat.)

Débat sur l'amendement de la motion portant troisième lecture du projet de loi 95

M. Coon : Monsieur le président, je veux parler en faveur de l'amendement proposé. S'il y a toujours de tels amendements, c'est parce que l'Assemblée législative n'a pas encore fait ce qu'elle doit évidemment faire, c'est-à-dire donner au Comité permanent de la politique économique, le comité chargé d'étudier les projets de loi, le mandat de convoquer des témoins experts, ce qui est la norme dans toutes les autres Chambres démocratiques du pays. Il s'agit de la norme. Selon la norme, lors de l'étape de l'étude des projets de loi en comité, des témoins peuvent être convoqués pour aider à éclairer le travail des parlementaires afin qu'ils puissent comprendre les répercussions du projet de loi du point de vue des témoins experts, réfléchir à la nécessité d'apporter ou non des améliorations et, le cas échéant, formuler des amendements qui ont du sens.

J'ignore pourquoi les gouvernements refusent de présenter une motion proposant d'attribuer un tel mandat au Comité permanent de la politique économique, qui représente l'étape de l'étude en comité de notre travail à la Chambre, alors que c'est la norme partout ailleurs. Craignent-ils peut-être que les témoins experts à la disposition du comité chargé d'étudier après la deuxième lecture les projets de loi

backbenchers might become a little informed about the implications of the bills that ministers have brought forward and might form some opinions of their own about the quality of the bills or the gaps in the bills or the improvements that might be needed in those bills based on their responsibility to represent their constituents in this House?

Why? Why, Mr. Speaker, would the government, the Cabinet, and the Premier not want the members who are elected to represent their constituents in this House to understand the bills before them, to have access to expert witnesses, and to regularly fill out, when needed, their comprehension of the bills to understand what kinds of laws they are making and to ensure that they are the best possible laws that can be made in this House? That is a key role of this Legislative Assembly, to ensure that the proposals for laws that come forward from the Cabinet and from a minister are carefully studied in an informed way. Sometimes, that takes access to expert witnesses or witnesses with direct experience that is relevant to the bill in question. That is the case with respect to this bill as well.

Mr. Speaker, if the government were to come forward with a motion to mandate the Standing Committee on Economic Policy to call witnesses, we would not be put in the position of regularly having to move amendments at third reading or second reading to request that the bill be referred to the law amendments committee, which currently is the only committee of this House with the mandate to call witnesses to help inform MLAs on the nature, implications, weaknesses, and strengths of bills.

Therefore, in a sense, with this majority, the government, the Cabinet, and the Premier have the power to determine which bills get well studied and which bills do not, and that is not right. It is not democratic. It betrays the spirit of the reason this House exists, and it runs contrary to normative practice in every other Legislative Assembly in the country, in our House of Commons, and I daresay throughout the Commonwealth. Mr. Speaker, I support this amendment. Thank you.

présentés à la Chambre fassent en sorte que les simples parlementaires soient un peu mieux informés des répercussions des projets de loi des ministres et puissent se faire leur propre opinion sur la qualité des projets de loi, sur leurs lacunes ou sur les améliorations qui pourraient être nécessaires, compte tenu de leur responsabilité de représenter les gens de leur circonscription à la Chambre?

Pourquoi? Pourquoi, Monsieur le président, le gouvernement, le Cabinet et le premier ministre ne voudraient-ils pas que les parlementaires élus pour représenter les gens de leur circonscription à la Chambre comprennent les projets de loi dont ils sont saisis, aient accès à des témoins experts et complètent régulièrement, au besoin, leur connaissance des projets de loi afin de comprendre le genre de lois qu'ils adoptent et de s'assurer qu'il s'agit des meilleures lois que la Chambre puisse adopter? Veiller à ce que les projets de loi émanant du Cabinet et d'un ministre soient étudiés attentivement et en toute connaissance de cause est un rôle clé de l'Assemblée législative. Cela nécessite parfois l'accès à des témoins experts ou à des témoins ayant une expérience directe et pertinente du projet de loi en question. C'est le cas en ce qui concerne le projet de loi à l'étude.

Monsieur le président, si le gouvernement présentait une motion visant à donner au Comité permanent de la politique économique le mandat de convoquer des témoins, nous n'aurions pas à proposer régulièrement des amendements à l'étape de la troisième ou de la deuxième lecture pour demander que le projet de loi soit renvoyé au Comité de modification des lois, le seul comité de la Chambre à l'heure actuelle à être mandaté pour convoquer des témoins afin d'aider à éclairer les parlementaires en ce qui a trait à la nature, aux répercussions, aux faiblesses et aux points forts des projets de loi.

Donc, en situation majoritaire, le gouvernement, le Cabinet et le premier ministre ont en quelque sorte le pouvoir de déterminer quels projets de loi font l'objet d'une étude approfondie et quels projets de loi ne le font pas, et ce n'est pas correct. Ce n'est pas démocratique. Cela trahit l'esprit de la raison d'être de la Chambre et va à l'encontre de la pratique normative de toutes les autres Assemblées législatives et de la Chambre des communes du pays et, j'ose le dire, de tout le Commonwealth. Monsieur le président, j'appuie l'amendement proposé. Merci.

Mr. LeBlanc: Thank you, Mr. Speaker. Thanks for the opportunity to rise and speak on the proposed amendment to Bill 95 at third reading.

Monsieur le président, pendant les travaux du Comité permanent de la politique économique, j'ai longuement parlé du projet de loi. J'ai dit que je recommandais moi aussi que le projet de loi... Des amendements ont été proposés en comité par des collègues parlementaires de ce côté-ci de la Chambre, et j'ai appuyé ces amendements. Alors, aujourd'hui, aux fins du compte rendu, je veux dire ouvertement et de manière transparente que, à l'étape de la troisième lecture, je pense moi aussi que la bonne chose à faire est de renvoyer le projet de loi au Comité permanent de modification des lois.

To bring it to the law amendments committee is the right thing to do, Mr. Speaker. There are a lot of things in this bill that I questioned during committee work. Amendments were brought forward and not approved.

But I think that this is the right thing to do. If we are going to do something of this nature that is so significant for the taxpayers of New Brunswick, to protect people's rights from those who are trying to come here and take advantage by embezzling money through different types of schemes, I think that we need to tighten the rope. It is time for all parliamentarians to get together and do what is right. In these trying times, when we look at the inflationary cost of living for people, it is not right for these people from outside our country and outside our province to come here and take advantage of the laws that are not tight enough.

(Interjections.)

11:30

Mr. Speaker: Members, again, I am going to ask that you keep the volume down. If you need to have private conversations, there is an anteroom that you could use. Thank you very much. Member, continue.

Mr. LeBlanc: Thank you, Mr. Speaker. I am sure that the members of government could probably listen a little bit. They could learn, they could improve, and they could come together with us on this side to agree

M. LeBlanc : Merci, Monsieur le président. Merci de me donner l'occasion de prendre la parole au sujet de l'amendement proposé au projet de loi 95 à l'étape de la troisième lecture.

Mr. Speaker, I spoke at length about this bill at the Standing Committee on Economic Policy. I said that I, too, recommended that the bill... Amendments were proposed in committee by fellow members on this side of the House, and I supported those amendments. Therefore, today, for the record, I want to say openly and transparently that at third reading, I, too, think that the right thing to do is send this bill to the Standing Committee on Law Amendments.

Renvoyer le projet de loi au Comité de modification des lois est la bonne chose à faire, Monsieur le président. Il y a dans le projet de loi beaucoup de choses que j'ai remises en question pendant l'étape de l'étude en comité. Des amendements ont été proposés et n'ont pas été approuvés.

Je pense cependant que le renvoi est la bonne chose à faire. Si nous prenons des mesures du genre, qui sont si importantes pour les contribuables du Nouveau-Brunswick, en vue de protéger les droits des gens contre ceux qui essaient de venir ici pour profiter de détournements de fonds par différents types de stratagèmes, je pense que nous devons serrer la vis. Il est temps que tous les parlementaires s'unissent et fassent la bonne chose. En ces temps difficiles, alors que les gens sont aux prises avec l'inflation du coût de la vie, il n'est pas correct que des gens de l'extérieur du pays et de la province viennent ici et profitent de lois qui ne sont pas assez rigoureuses.

(Exclamations.)

Le président : Mesdames et Messieurs les parlementaires, encore une fois, je vais vous demander de baisser le volume. Si vous avez besoin d'avoir des conversations privées, il y a une antichambre que vous pouvez utiliser. Merci beaucoup. Monsieur le député, veuillez poursuivre.

M. LeBlanc : Merci, Monsieur le président. Je suis sûr que les parlementaires du côté du gouvernement pourraient probablement écouter un peu. Ils pourraient apprendre, ils pourraient s'améliorer et ils pourraient

that this bill at third reading needs to go to the law amendments committee. It is the right thing to do, and we need to bring in subject matter experts to ask them questions about this bill. Is it doing what it is meant to do? I do believe that we are going to have only one chance to get this thing right.

Donc, en ce moment, c'est important pour moi de dire que j'appuie l'amendement qui a été proposé par mes collègues. Je pense que nous devons être vigilants pour nous assurer que les gens du Nouveau-Brunswick savent bien que nous, en tant que parlementaires, faisons notre travail pour protéger leurs intérêts, surtout quand nous voyons le taux d'inflation qui augmente de jour en jour.

Les gens ont de la difficulté à payer l'essence pour leur voiture et à acheter l'épicerie pour leur famille. En d'autres mots, les gens ont de la difficulté à joindre les deux bouts, alors que certaines entreprises sont immatriculées sous une compagnie constituée dont le siège social est dans un pays qui est un paradis fiscal. Ces compagnies profitent d'une loi ici, dans la province, qui doit être beaucoup plus vigilante et beaucoup plus sécuritaire pour les contribuables.

Donc, je voulais seulement m'assurer d'exposer mon point de vue à ce sujet, Monsieur le président. Comme je l'ai bien dit pendant les travaux en comité : Avec ce projet de loi, la ministre a manqué d'une façon flagrante la chance de bien faire les choses.

À maintes reprises, lorsque j'ai eu la chance de poser des questions, j'ai constaté qu'on avait beaucoup de difficulté à me fournir une réponse, Monsieur le président. Je pense que les questions et les réponses — spécialement les réponses — n'étaient pas précises du tout ; il manquait beaucoup de choses. De la façon dont la ministre s'exprimait, je pouvais voir qu'elle n'était pas au courant de beaucoup de choses.

Je veux seulement m'assurer que nous faisons la bonne chose, soit d'apporter le projet de loi en comité au lieu de faire la troisième lecture. Nous pourrions ainsi consulter les experts et leur poser des questions. Tout cela afin d'avoir un projet de loi pour protéger les contribuables de cette province qui paient leurs impôts et qui font les choses correctement, alors que des compagnies à l'extérieur de notre province font des choses de façon illégale. Donc, on doit serrer la vis, et

se joindre à nous, de ce côté-ci, pour convenir que le projet de loi en troisième lecture doit être renvoyé au Comité de modification des lois. C'est la bonne chose à faire, et nous devons faire appel à des experts en la matière pour leur poser des questions à propos du projet de loi. A-t-il les effets voulus? Je crois vraiment que nous n'aurons qu'une seule chance de bien faire les choses.

So, at this point, it is important to me to say that I support the amendment introduced by my colleagues. I think we need to be vigilant to ensure that New Brunswickers know that we, as members, are doing our job to protect their interests, especially when we see the inflation rate increasing day by day.

People are having trouble affording gas for their cars and groceries for their families. In other words, people are struggling to make ends meet, while some businesses in the registry have their head office in a tax haven country. These companies are taking advantage of a law here in New Brunswick that needs to be much more vigilant and safer for taxpayers.

I just wanted to make sure I shared my views on this, Mr. Speaker. As I clearly said in committee: With this bill, the minister has obviously missed the chance to get it right.

Time and time again, when I was given the opportunity to ask questions, I had great difficulty getting answers from people, Mr. Speaker. I think the questions and answers—the answers, especially—were completely unclear; there were many missing elements. From the way the minister spoke, I could tell that she was unaware of many things.

I just want to make sure that we do the right thing, which is to bring the bill to committee instead of having third reading. We can then have experts there that we can consult and to whom we can ask questions. The purpose of all this is to have a bill to protect the honest taxpayers of this province, who are doing things right, whereas we have companies outside our province that are doing things illegally. We need to crack down on this, which is why I support this amendment, Mr. Speaker. Thank you very much.

c'est pourquoi j'appuie cet amendement, Monsieur le président. Merci beaucoup.

Mr. G. Arseneault: Thank you, Mr. Speaker. I do not intend to speak for long, but I think this is an opportunity to highlight, again, the need. I listened to my colleague the member for Kent North give his reasons for being against the bill. My colleague here behind me from Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé gave his reasons. I think it is important to underline this. There seems to be some debate this week about committees. People out there are watching, and maybe even some of the MLAs here are not familiar with the rules. They would say: What is the difference? One committee or the other committee—they are all committees.

Really, the process is very important to know and to follow. It has different implications. I was listening to my two colleagues and a number of colleagues from the other party talk about the bill. I listen to some of my colleagues from my party ask questions in committee, and I hear some of the answers that they receive. It is an important role for MLAs to make a bill as good as possible before they pass it and before it becomes law. In fact, I take my cue from the Minister of Health. At one time when there was a bill here, *Avery's Law*, the minister said that the government was not ready to accept it until there were some changes made. She said: We do not want a weak bill to go forward. We want it to be strong. We do not have all the details.

11:35

So, the government made a commitment to take it, study it, and get some details on it. Unfortunately, the agreement to pass it by December 2021 did not happen. I was shocked by that because there was an agreement in the House that it would be passed.

Here is a bill before us that may be incomplete as well. Anyone who listened to the discussions from the colleagues on this side of the House would know that there are some issues with this bill. I honestly believe that the minister is well intentioned with the bill and its subject matter, but there is a responsibility here to make sure that the bill is correct. That is our legislative responsibility. Now, I am not an expert when it comes to money tracking or when it comes to corporations

M. G. Arseneault : Merci, Monsieur le président. Je n'ai pas l'intention de parler longtemps, mais je pense que c'est une occasion de mettre l'accent sur le besoin une fois de plus. J'ai écouté mon collègue, le député de Kent-Nord, donner les raisons pour lesquelles il est contre le projet de loi. Mon collègue de Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé, ici derrière moi, a donné ses raisons. Je pense qu'il est important de souligner ceci. Les comités semblent faire l'objet d'un débat cette semaine. Les gens nous regardent, et il se pourrait même que des parlementaires ici ne connaissent pas les règles. Ils diraient : Quelle est la différence? Que ce soit un comité ou l'autre, ce sont tous des comités.

En réalité, il est très important de connaître et de suivre le processus. Il comporte différentes répercussions. J'écoutais mes deux collègues et un certain nombre de collègues de l'autre parti parler du projet de loi. J'écoute des collègues de mon parti poser des questions en comité et j'entends certaines des réponses qu'ils reçoivent. Les parlementaires assument le rôle important d'optimiser un projet de loi avant qu'ils l'adoptent et avant qu'il devienne une loi. Je m'inspire en fait de la ministre de la Santé. À un moment donné, au cours de l'étude ici d'un projet de loi, la *Loi d'Avery*, la ministre a dit que le gouvernement n'était pas prêt à l'accepter tant que certains changements n'avaient pas été apportés. Elle a dit : Nous ne voulons pas adopter un projet de loi qui est faible. Nous voulons qu'il soit solide. Nous n'avons pas tous les détails.

Les gens du côté du gouvernement se sont donc engagés à prendre le projet de loi en main, à l'étudier et à examiner les détails. Malheureusement, l'accord prévoyant son adoption avant décembre 2021 n'a pas été respecté. Cela m'a bouleversé, parce qu'il avait été convenu à la Chambre que le projet de loi serait adopté.

Nous sommes saisis ici d'un projet de loi qui pourrait lui aussi être incomplet. Quiconque a écouté les interventions des collègues de ce côté-ci de la Chambre sait que le projet de loi comporte des problèmes. Je crois sincèrement que la ministre a de bonnes intentions en ce qui concerne le projet de loi et la matière qu'il couvre, mais nous avons la responsabilité ici de nous assurer que le projet de loi est correct. C'est notre responsabilité législative. Je ne

and business law. That takes a special expertise. That takes a special expertise. When we talk about committees, it is important to note that.

My colleagues have mentioned the difference between committees. I want to reiterate that to the viewers. Every once in a while, I have people coming into my office who say, We saw you talk the other day, and you were talking about committees. What did you actually mean? So I think it is important that we make people understand and that we educate people about the legal process. When we go into schools to speak to classes, now that the lack of COVID-19 regulations will allow us to do that, it is incumbent on us and important for us to be able to explain that process. Really, Mr. Speaker, if I may be bold enough to say this—I think it is parliamentary—I believe that the committee process here is flawed. It is basically flawed. That is why I would like to speak on this.

In my past experience in another place, committees were where the work got done. That was where the work got done on bills. You would be surprised at how many . . . There was a relationship between the government members and the opposition members. You could convince each other that something was good or not good and you could say, Let's tailor it a little bit. How did that happen? Well, it happened after hearing from some people who had come forth.

I was Parliamentary Secretary to the Deputy Prime Minister who happened to be the Canadian Heritage Minister. It was quite an experience to be dealing with copyright law when you were a schoolteacher. Then you had the rights of artists, the artists coming in and talking about that. You had Margaret Atwood sitting across the table from you, explaining her point of view. So, after those witnesses came, my gosh, you had a different point of view altogether. You said, Oh, how can we make it better? You have to take those views in.

This is the difference between the two committees, Mr. Speaker. You know that. You are a person of experience, and you are quite knowledgeable. Plus, you are the Speaker of the House, so you know . . . But you knew all of that even before you got there because you have had the expertise here, you have worked on

suis pas un expert du suivi de l'argent ou du droit des sociétés et des affaires. Cela exige une expertise particulière. Cela exige une expertise particulière. Il est important de le mentionner lorsque nous parlons de comités.

Mes collègues ont mentionné la différence entre les comités. Je tiens à le réitérer aux gens qui nous regardent. De temps en temps, il y a des gens qui viennent à mon bureau et qui me disent : Nous avons écouté votre intervention l'autre jour, et vous parliez des comités. Que vouliez-vous dire en fait? Je pense qu'il est important d'expliquer le processus juridique aux gens et de les sensibiliser à ce processus. Lorsque nous allons dans les écoles pour parler aux classes, maintenant que l'absence de règlements liés à la COVID-19 nous permet de le faire, il nous incombe de pouvoir expliquer ce processus et il est important pour nous de pouvoir le faire. En réalité, Monsieur le président, si je peux oser le dire, ce qui respecte à mon avis la procédure parlementaire, je crois que le processus en comité ici est vicié. Il est fondamentalement vicié. C'est pourquoi je voudrais me prononcer sur le sujet.

Selon l'expérience que j'ai acquise ailleurs dans le passé, c'est en comité que le travail se faisait. C'est là que le travail lié aux projets de loi se faisait. On serait étonné du nombre... Il y avait une relation entre les parlementaires du côté du gouvernement et les parlementaires du côté de l'opposition. On pouvait se convaincre les uns les autres que le projet de loi était bon ou mauvais et convenir de l'adapter un peu. Comment cela se passait-il? Eh bien, cela se passait après les interventions de certaines personnes.

J'ai été secrétaire parlementaire de la vice-première ministre, qui était aussi ministre du Patrimoine canadien. Cela a été toute une expérience, car je m'occupais de la loi sur le droit d'auteur et j'étais aussi enseignant. Il y avait ensuite les droits des artistes, et les artistes qui venaient en parler. On avait Margaret Atwood assise en face de soi, qui expliquait son point de vue. Après la venue de tels témoins, mon doux, on a un tout autre point de vue. On dit : Oh, comment pouvons-nous améliorer les choses? On doit prendre de tels points de vue en considération.

Voilà la différence entre les deux comités, Monsieur le président. Vous le savez. Vous êtes une personne d'expérience et vous avez acquis des connaissances. De plus, vous êtes le président de la Chambre, de sorte que vous savez... Mais vous saviez tout cela avant même d'occuper une telle fonction, parce que vous

committees, and you have probably been chairing some of those committees. You have been involved with committees, plus, as a minister, you have seen the progression of bills. You have seen the input, and you have relied on expertise from the departments. But there is also some outside expertise. The staff work very well. In fact, any type of interaction that I have had with ministerial staff has been excellent. I really appreciate that.

What happens with the progression of these bills is that the difference in those committees . . . I talk about experts. When we are dealing with departmental officials, we find that they have a certain point of view. They have a certain point of view. It is an expert view as well because the ministers employ expertise. But we also have a different point of view out there in the public. You know, we may have other educators who have a point of view. We may have other legal people who have a point of view.

11:40

The difference in the committee structure and why it is flawed is that the committee is not master of its own destiny. There is one thing that committees that I was involved with did. At the beginning, when committees are named, they sit. And if you have a natural resources committee, you sit down. I served as vice-chair of the federal natural resources committee, and in the first meeting we had, we elected a chair and a vice-chair and then had a roundtable. We said: What are we going to discuss? How are we going to help? We did not wait for legislation to come to us. We said: What can we do? What should we get more information on when it comes to natural resources? So we did a study. We said: How about clear-cutting? There is a lot of controversy over clear-cutting. Why not study clear-cutting?

What we did is that we made a motion. This is what we did. We called experts to the committee, but we also went out into the field. We visited northern Alberta, where they were doing replanting and clear-cutting. We saw the impacts, the erosion. It is interesting to note that, at that time, we also visited the old-growth forest in British Columbia. They were

avez acquis de l'expertise ici, vous avez siégé à des comités et vous avez probablement présidé certains de ces comités. Vous avez participé à des comités et vous avez été ministre, de sorte que vous avez vu l'évolution des projets de loi. Vous avez vu l'apport et, oui, vous avez compté sur l'expertise des ministères. Mais il existe aussi des experts à l'extérieur. Le personnel fait très bien son travail. En fait, tous les types d'échanges que j'ai eus avec le personnel ministériel ont été excellents. J'en suis vraiment reconnaissant.

La façon dont les projets de loi évoluent est liée à la différence entre les comités... Je parle des experts. Lorsque nous avons affaire aux responsables ministériels, ils ont un certain point de vue. Ils ont un certain point de vue. C'est aussi un point de vue d'expert, car les ministres ont recours à l'expertise. Cependant, nous avons aussi un point de vue différent de la part du public. Vous savez, nous pourrions avoir d'autres éducateurs qui ont un point de vue. Nous pourrions avoir d'autres juristes qui ont un point de vue.

La différence par rapport à la structure du comité et la raison pour laquelle elle est viciée, c'est que le comité n'est pas maître de son destin. Il y a une chose que les comités auxquels j'ai participé faisaient. Au début, lorsque les comités sont établis, ils siègent. Si on est nommé à un comité des ressources naturelles, on siège. J'ai été vice-président du comité fédéral des ressources naturelles, et, lors de la première réunion que nous avons tenue, nous avons élu un président et un vice-président, puis nous avons organisé une table ronde. Nous avons dit : De quoi allons-nous discuter? Quelle aide allons-nous apporter? Nous n'avons pas attendu que des mesures législatives nous parviennent. Nous avons dit : Que pouvons-nous faire? Sur quels aspects des ressources naturelles devrions-nous obtenir plus d'informations? Nous avons donc réalisé une étude. Nous avons dit : Qu'en est-il des coupes à blanc? Les coupes à blanc suscitent beaucoup de controverse. Pourquoi ne pas étudier les coupes à blanc?

Nous avons donc présenté une motion. C'est ce que nous avons fait. Nous avons convoqué des experts aux réunions du comité, mais nous nous sommes également rendus sur le terrain. Nous avons visité le nord de l'Alberta, où les gens procédaient à des replantations et à des coupes à blanc. Nous avons vu les impacts, l'érosion. Il est intéressant de mentionner

trying to cut most of it down, and there was quite a protest at that time. That visit was an education in itself, with the size of those trees.

So the committees were the masters of their own destiny. They did not wait for regulations. Now, you might ask what happened when the committee got overloaded. Say there was a natural resources bill. You might ask how you could do that study and, at the same time, do the bill, because one is going to lose out. Well, there was another mechanism that they had, and they called that a legislative committee. If there was a natural resources bill that came in, they would say, We will appoint an ad hoc committee. It could be committee “g”, for instance, and they would appoint that committee just for that bill. The same thing could happen with regard to—

Mr. Speaker: Member, I recognize the Government House Leader.

Hon. Mr. Savoie: Thank you, Mr. Speaker. I respect that my honourable member opposite is a former educator and has given us all kinds of information, but the debate here is about whether this should go to the law amendments committee, so it is about this bill, Bill 95, going to law amendments. Thank you.

Mr. Speaker: Member, continue, and, as we say, stick to the amendment.

Mr. G. Arseneault: Well, Mr. Speaker, I am disappointed with the interruption. I am very disappointed, actually. The honourable Minister of Justice would know that. If you are making a case in a court of law and you are trying to argue that a person is guilty or not guilty, you try to give a reason. So why are we trying to send this to law amendments? That is what I was trying to tell the honourable members across the way. That is all, and I was explaining how that would work. I would also explain how committees should work, and we are talking about committees—the law amendments committee and the economic policy committee, where the bill was before. We are doing a complete look at committees.

que, à cette époque, nous avons également visité la forêt ancienne de la Colombie-Britannique. Il y a des gens qui tentaient d’en abattre la plus grande partie, et il y a eu beaucoup de contestation à cette époque. La visite a été éducative en soi en raison de la taille des arbres.

Les comités étaient donc maîtres de leur destin. Ils n’attendaient pas les règlements. On pourrait se demander ce qui se passait quand le comité était surchargé. Disons qu’il y avait un projet de loi sur les ressources naturelles. On pourrait se demander comment on pourrait s’occuper en même temps de l’étude lancée et du projet de loi, parce que l’un des deux serait perdant. Eh bien, il existait un autre mécanisme, dit un comité législatif. Si un projet de loi sur les ressources naturelles était présenté, les responsables disaient : Nous allons établir un comité ad hoc. Il pouvait s’agir du comité « g », par exemple, et ils établissaient ce comité uniquement pour ce projet de loi. La même chose pourrait se produire en ce qui concerne...

Le président : Monsieur le député, la parole est au leader parlementaire du gouvernement.

L’hon. M. Savoie : Merci, Monsieur le président. Je respecte le fait que le député d’en face est un ancien éducateur et qu’il nous a donné toutes sortes d’informations, mais le débat ici est de savoir si le projet de loi doit être soumis au Comité de modification des lois ; alors, il s’agit du renvoi du projet de loi, le projet de loi 95, au Comité de modification des lois. Merci.

Le président : Monsieur le député, poursuivez et, comme nous disons, tenez-vous-en à l’amendement.

M. G. Arseneault : Eh bien, Monsieur le président, je suis déçu de l’interruption. Je suis très déçu, en fait. Le ministre de la Justice le saurait. Si on présente une affaire devant un tribunal et qu’on essaie de faire valoir qu’une personne est coupable ou non coupable, on essaie de donner une raison. Alors, pourquoi essayons-nous de renvoyer le projet de loi au Comité de modification des lois? C’est ce que j’essayais de dire aux parlementaires d’en face. C’est tout, et j’expliquais comment cela fonctionnerait. J’expliquais également comment les comités devraient fonctionner, et nous parlons de comités — du Comité de modification des lois et du Comité de la politique économique, auquel le projet de loi devait auparavant

(Interjections.)

Mr. G. Arseneault: Yes, it is in the book. I am sure that the Minister of Post-Secondary Education has read that book a number of times, although I do not know whether he always follows all the regulations in there, with some of the quips he puts out there.

What I am trying to say, Mr. Speaker, is that we, as legal parliamentarians, have a responsibility here. We are a law . . . We are not legal lawyers, but we are, in a sense, parliamentary lawyers. We make the legislation. We make the legislation that is going to be put out there, legislation that has to be enforced by police and has to be argued in courts and has to be judged. So it is important for us to make the right decisions and to make sure that the law is as strong and as clear as possible. Quite often, the laws are not clear. That is one of the issues.

The difference between law amendments and economic policy is the idea of witnesses. In a law court, we talk about being guilty or not guilty. Law courts call witnesses. They even call some expert witnesses. You know, they might call witnesses that have an expertise in DNA. They do all of that because they want to make sure that they make the right decision at the end. We should be doing the same thing to make the right decision when it comes time for a bill. It is very important. We do not want to have a flawed bill. That is why I would support having the subject matter go to the law amendments committee.

11:45

That is why I would also make the case for another amendment here on the floor and say that Bill 114 should go to the law amendments committee. That is a different framework. Here, we are doing it because there are a lot of flaws in the bill. In the other one, there are no flaws. We just want to improve a few things and listen when the experts advise us to go further.

With that, Mr. Speaker, I think it is past my time. Is it past my time? No? Okay.

être renvoyé. Nous faisons un examen complet des comités.

(Exclamations.)

M. G. Arseneault : Oui, c'est dans l'ouvrage. Je suis sûr que le ministre de l'Éducation postsecondaire a lu l'ouvrage plusieurs fois, quoique j'ignore s'il suit tous les règlements qui s'y trouvent, compte tenu de certaines plaisanteries qu'il lance.

Ce que j'essaie de dire, Monsieur le président, c'est que nous avons une responsabilité ici en tant que juristes parlementaires. Nous sommes... Nous ne sommes pas des juristes, mais nous sommes, en un sens, des juristes parlementaires. Nous légiférons. Nous légiférons ce qui sera mis en œuvre, qui doit être appliqué par la police, qui doit être débattu devant les tribunaux et qui doit être jugé. Il est donc important pour nous de prendre les bonnes décisions et de nous assurer que la loi est aussi solide et claire que possible. Très souvent, les lois ne sont pas claires. C'est l'un des problèmes.

La différence entre le Comité de modification des lois et le Comité de la politique économique repose sur l'idée de témoins. Dans un tribunal, nous parlons de culpabilité ou de non-culpabilité. On appelle des témoins. On appelle même des témoins experts. On pourrait, vous savez, appeler des témoins qui ont une expertise en matière d'ADN. On fait tout cela parce qu'on veut s'assurer de prendre la bonne décision à la fin. Nous devrions faire la même chose pour obtenir la bonne décision en ce qui concerne un projet de loi. C'est très important. Nous ne voulons pas un projet de loi vicié. C'est pourquoi j'appuierais l'idée de renvoyer l'affaire au Comité de modification des lois.

Il s'agit de la raison pour laquelle je proposerais qu'un autre amendement soit présenté ici sur le parquet, afin que le projet de loi 114 soit renvoyé au Comité de modification des lois. Le contexte est différent. Dans un cas, nous faisons le renvoi parce qu'il y a beaucoup de lacunes dans le projet de loi. Dans l'autre cas, il n'y a pas de lacunes. Nous voulons simplement améliorer certaines choses et écouter les experts qui nous conseillent d'aller plus loin.

Sur ce, Monsieur le président, je pense que mon temps est écoulé. Mon temps est-il écoulé? Non? D'accord.

If I may resume, it is to make sure that at the end of a meeting . . . Whenever you have a meeting, you start with the agenda and this and that to set out what you hope to accomplish. You go through the meeting, and at the end, you say, Okay, here is what we have done, here is who is responsible for it, and so on.

I am trying to tell you now that we . . . Maybe the government members will take heed so that the next time they discuss a bill—any bill that is coming forward—in their caucus, they will ask these questions: Which committee is this bill going to? Why is it going to that committee or to the other committee?

What will happen is that when the next election comes around and those members are out there campaigning, people are going to ask them some questions about these bills. The members are going to say, Well, I really did not know too much about them. That is why we need to hear from expert witnesses. Then you go ahead and agree or disagree with the bill.

Thank you, Mr. Speaker, for your time and your attention. I know that you understand the system quite well. I guess that my parting words would be that the committee structure in this Legislative Assembly is flawed.

M. Guitard : Monsieur le président, cela me fait plaisir de prendre la parole, à l'étape de la troisième lecture, sur l'amendement proposé par le député de Kent-Nord. En premier lieu, j'appuie l'amendement pour les mêmes raisons que j'ai soulevées hier concernant le projet de loi 114. Je ne m'attarderai pas à expliquer le fonctionnement des comités, car je pense que mon collègue l'a très bien fait.

Aujourd'hui, je veux simplement poser une question : Qu'y a-t-il de mal, lorsqu'on n'est pas un expert en quelque chose, à demander l'avis d'experts? Ici, à la Chambre, nous ne pouvons pas accueillir des témoins. Nous pensons, en ce qui concerne le projet de loi, que le fait que le registre ne soit pas public peut créer un problème. Ce serait plaisant d'avoir les commentaires d'experts, et c'est en comité que se font ces choses.

Comme vous le savez, la ministre et le gouvernement ne sont pas méchants, et les fonctionnaires font un très bon travail. Néanmoins, pourquoi laisserions-nous des sociétés à dénomination numérique nous traiter, au Nouveau-Brunswick, comme une république

Si je peux résumer, pour faire en sorte que, à la fin d'une réunion... Chaque fois qu'on tient une réunion, on commence par l'ordre du jour, entre autres, pour définir ce qu'on espère accomplir. La réunion a lieu, et, à la fin, on dit : Bon, voici ce que nous avons fait, voici qui en est responsable et ainsi de suite.

J'essaie maintenant de vous dire que nous... Peut-être que les parlementaires du côté du gouvernement en tiendront compte, de sorte que, la prochaine fois qu'ils discuteront d'un tel projet de loi — de n'importe lequel des projets de loi à venir — dans leur caucus, ils demanderont : À quel comité le projet de loi sera-t-il renvoyé? Pourquoi est-il renvoyé à un tel comité ou à l'autre?

Le résultat, c'est que, aux prochaines élections, quand les parlementaires seront en campagne, les gens leur poseront des questions sur de tels projets de loi. Les parlementaires diront : Eh bien, je ne connaissais pas grand-chose à ce sujet. C'est la raison pour laquelle nous avons besoin de témoins experts. Ensuite, on sera en mesure de dire si on convient ou non du projet de loi.

Merci, Monsieur le président, de votre temps et de votre attention. Je sais que vous comprenez très bien le système. Je suppose que, en guise de conclusion, je dirais que la structure des comités à l'Assemblée législative est viciée.

Mr. Guitard: Mr. Speaker, I am pleased to speak at third reading on the amendment moved by the member for Kent North. To begin with, I support the amendment for the same reasons I raised yesterday regarding Bill 114. I will not go into detail about how the committees work, since I think my colleague did an excellent job of it.

Today, I just want to ask a question: What is wrong with asking for expert advice when you are not an expert on something? We are not allowed to call witnesses to the House. With respect to the bill, we think that the fact that the registry is not public may create a problem. It would be nice to hear what experts have to say on the matter. Committees are where this type of thing is done.

As you know, the minister and the government are not bad, and civil servants do a very good job. Nevertheless, why would we allow numbered companies to treat New Brunswick like a banana republic? The potential is there. It is already being

bananière? Le potentiel est là. On l'utilise déjà aujourd'hui. Nous savons qu'il y a des gens qui sont dans des paradis fiscaux et qu'il y a des sociétés à dénomination numérique. Celles-ci utilisent le Nouveau-Brunswick et elles n'ont même pas un siège social dans la province. Elles ont simplement un numéro d'inscription dans un registre au Nouveau-Brunswick et elles utilisent notre province pour blanchir de l'argent et pour faire beaucoup de choses.

Si nous élaborons un projet de loi pour protéger la population et la réputation de notre province et celle de notre pays, pourquoi ne prendrions-nous pas, comme je l'ai dit hier, une matinée au Comité permanent de modification des lois pour demander l'avis d'experts? Ma fille est comptable agréée et comprend comment fonctionnent ces choses. J'ai eu des discussions avec elle. Le projet de loi proposé est bien, mais il est loin d'être parfait — il est loin d'être parfait.

Voici ma demande aux parlementaires du côté du gouvernement : Pourriez-vous écouter l'opposition? Lorsque vous amenderez le projet de loi et que vous aurez une bonne mesure législative, nous l'adopterons, et tout le mérite vous en reviendra. Vous êtes du côté du gouvernement. La seule chose que nous tentons de faire ici, aujourd'hui, c'est de vous faire réfléchir.

11:50

Nous tentons de faire réfléchir le gouvernement à savoir s'il y a la possibilité de prendre quelques heures de plus, avec les avis d'experts, pour nous communiquer de l'information et des idées. Peut-être que, à la fin de la journée, on dira : Regardez, parlementaires du côté de l'opposition, vous vous trompez ; tel article va couvrir les questions que vous avez posées. C'est tout ce que nous voulons.

On ne fait pas exprès pour retarder le processus ; on veut faire adopter le projet de loi. Pendant combien de jours avons-nous siégé au cours des trois dernières années? Pourquoi ne pas prendre une semaine de plus pour cibler quelques projets de loi, tels que le projet de loi 114 et celui qui est devant nous présentement, pour nous assurer que nous faisons un bon travail?

Tout ce que nous voulons, c'est nous assurer que nous n'avons rien oublié dans le projet de loi. Depuis combien d'années attendons-nous cela? Je dirais 10 ans, 12 ans ou 15 ans. En tant que politiciens, nous nous faisons accuser de ne pas faire ceci ou cela, et l'on nous dit que les gens nous utilisent pour ne pas

done today. We know that there are people in tax havens and that there are numbered companies. Those using New Brunswick do not even have a head office in the province. All they have is a registration number in a New Brunswick registry, and they are using our province to launder money and do a host of other things.

If we are devising a bill to protect residents and the reputation of our province and country, why would we not, as I said yesterday, take one morning at the Standing Committee on Law Amendments to seek expert advice? My daughter is a chartered accountant. She understands how these things work. I have had discussions with her. Well, the proposed bill is fine, but far from perfect—far from perfect.

Here is what I am asking government members: Would you please listen to the opposition? Once you amend the bill and you have a good piece of legislation, we will pass it and you can take all the credit. You form the government. The only thing we are trying to do here today is get you thinking.

We are trying to get the government to consider taking a few more hours to consult experts for information and ideas. At the end of the day, the conclusion might be: Look, opposition members, you are wrong, such and such an article addresses the questions you have asked. That is all we are after.

We are not delaying the process on purpose; we want the bill to pass. How many days have we sat in the last three years? Why not take an extra week to focus on a few bills, such as 114 and the one currently before us, to make sure we are doing a good job?

All we want to do is make sure we have not missed anything in the bills. How many years have we been waiting for this? I would say 10, 12, or 15 years. As politicians, we get accused of not doing this or that and

payer d'impôt. Toutefois, aujourd'hui, nous avons la chance...

Il y a quand même beaucoup de travail qui a été mis dans ce projet de loi. Devrons-nous refaire tout ce travail dans trois ans, quatre ans ou cinq ans, lorsque nous aurons réalisé qu'il y a des failles? Pourquoi ne pas faire le travail tout de suite? Pourquoi ne prenons-nous pas le temps de bien faire les choses, étant donné que nous avons les outils à notre disposition? Je suis d'accord avec le député de Kent-Nord pour ce qui est de ce projet de loi ; toutefois, je ne suis pas toujours d'accord avec lui. Je ne voudrais pas que les gens pensent que les Libéraux sont toujours d'accord avec le Parti vert. Il faut que je fasse attention, car je veux que la tête lui reste encore solide sur les épaules.

(Exclamation.)

M. Guitard : Oui, et, comme le député de Kent-Nord l'a mentionné, il veut dormir ce soir. Je suis d'accord qu'il doit dormir ce soir, parce qu'il lui faudra encore deux jours pour retourner chez lui pour la fin de semaine. Quand il va arriver à Rogersville, peut-être que le vélo ne sera plus là. Toutefois, je suis d'accord avec lui sur ce dossier : On devrait prendre le temps d'envoyer ce projet de loi au Comité permanent de modification des lois pour s'assurer d'effectuer notre travail en tant que législateurs.

Par le passé, j'ai travaillé pour le ministère fédéral de l'Emploi et de l'Immigration. Donc, j'ai de l'expertise en ce qui a trait aux programmes fédéraux, comme l'assurance-emploi. J'ai aussi été planificateur financier pour la Banque Nationale du Canada. De plus, j'ai exploité un commerce pendant 11 ans. En tant que commerçant, c'est certain que nos comptables nous suggèrent parfois des façons de mieux structurer notre entreprise pour nous assurer d'avoir les meilleurs profits possible. C'est normal ; cela fait partie du rôle du comptable. L'entrepreneur s'assoit avec son comptable et se fait conseiller par ce dernier.

Ce projet de loi permettrait de s'assurer que tout le monde paie sa juste part d'impôt. Aujourd'hui, je ne prétends pas que les gens et les entreprises du Nouveau-Brunswick ne veulent pas ou ne paient pas leurs impôts. C'est surtout pour empêcher des multinationales d'outre-mer d'utiliser les lois du Nouveau-Brunswick pour frauder le système, ce qui n'est pas bon pour la réputation de notre province et du Canada. On demande simplement que le projet de loi soit envoyé au Comité permanent de modification

are told that people are using us to avoid paying taxes. Today, however, we have the chance to...

A lot of work has already been put into this bill. Will we have to do it all again in three, four, or five years when we realize that there are flaws? Why not do the work right now? Why not take the time to do it properly, since we have the tools? I agree with the member for Kent North on this bill—though I do not always agree with him. I would not want people to think that the Liberals always agree with the Green Party. I have to be careful, because I do not want his head to get too big.

(Interjection.)

Mr. Guitard: Yes, and as the member for Kent North mentioned, he wants to sleep soundly tonight. I agree that he needs to sleep soundly tonight, because there are still two days left before he heads home for the weekend. When he gets to Rogersville, his bicycle may not be there any more. However, I agree with him on this: We should take the time to send this bill to the Standing Committee on Law Amendments to ensure that we do our job as legislators.

In the past, I worked for the federal Department of Employment and Immigration. So, I have a certain amount of expertise when it comes to federal programs, like Employment Insurance. I was also a financial planner for the National Bank of Canada. I ran a business for 11 years. As a business owner, I can attest to the fact that accountants sometimes suggest ways to better organize our business so that we can maximize our profits. That is normal; it is one of the roles of an accountant. Entrepreneurs sit down with their accountants and get advice from them.

This bill would ensure that everyone pays their fair share of taxes. I am not suggesting today that New Brunswickers and businesses do not want to pay, or are not paying, their taxes. This is mainly about preventing overseas multinationals from using New Brunswick laws to defraud the system, which would not be good for the reputation of our province or Canada. We are simply asking that the bill be sent to the Standing Committee on Law Amendments to ensure that our work is done fairly.

des lois pour nous assurer que notre travail est fait de façon équitable.

J'ai mentionné ce que j'ai fait comme travail par le passé. Je n'ai pas d'expertise en comptabilité ou en détournement de fonds. Je ne suis pas un enquêteur dans ce domaine ; je n'ai pas d'expérience dans ce domaine. On me demande seulement de voter sur un projet de loi. À la première lecture, c'est correct, mais j'aimerais être rassuré. De plus, je n'étais pas présent au comité, mais j'ai quand même suivi les débats et lu les documents qui ont circulé. La ministre n'a pas répondu à toutes les questions ; de plus, les réponses étaient vagues. C'était difficile de comprendre où le ministère voulait aller avec ce projet de loi. Pourquoi arrêter, quand on peut faire le pas additionnel, ce qui nous assurerait d'avoir un bon projet de loi? Alors, quand je prends tout cela dans le contexte du projet de loi, je me dis : Au cours d'un avant-midi, des experts, comme des comptables agréés, pourraient être invités au Comité permanent de modification des lois. Les dirigeants de multinationales au Nouveau-Brunswick pourraient venir nous voir et nous expliquer pourquoi cela ne devrait pas être public ou pourquoi ça devrait l'être. C'est seulement pour nous assurer que nous effectuons notre travail. Sur ce, Monsieur le président, je vous remercie.

11:55

M. D'Amours : Merci, Monsieur le président. C'est important pour moi de me lever maintenant pour parler sur l'amendement de mon collègue du Parti vert, qui propose de renvoyer le projet de loi au Comité permanent de modification des lois. Je vais probablement manquer d'un peu de temps, mais je vais au moins commencer et je pourrai continuer plus tard, Monsieur le président, parce que je pense que c'est important.

Je pense que le député a fait la bonne chose, soit de s'assurer que nous pouvons poser des questions et inviter des groupes à comparaître devant le Comité permanent de modification des lois pour leur poser des questions transparentes et avoir le temps de discuter avec eux. Ce que je veux souligner à cet égard, Monsieur le président, c'est qu'il ne s'agit pas seulement de faire venir ces gens devant le comité. Faire venir ces gens devant le comité est une très bonne initiative. C'est le moyen de s'assurer que les parlementaires prendront la meilleure décision possible quand ils voteront.

I mentioned my past work experiences. I have no expertise in accounting or embezzlement. I am not an investigator in this field; I have no experience in this area. I am just being asked to vote on a bill. At first reading, no problem, but I would like to be reassured. Furthermore, I did not attend the committee meetings, but I did follow the debates and read the documents that were circulated. The minister did not answer all the questions, and her answers were vague, too. It was hard to understand where the department was going with this bill. Why stop when we can go the extra mile and make sure we have a good bill? So, when I consider everything in the context of the bill, I say to myself: Experts like chartered accountants could be invited to appear one morning before the Standing Committee on Law Amendments. The heads of New Brunswick multinationals could come and explain to us why this should or should not be public. It is simply to make sure we are doing our job. With that, Mr. Speaker, I thank you.

Mr. D'Amours: Thank you, Mr. Speaker. It is important for me to rise now to speak on the amendment introduced by my colleague from the Green Party asking that this bill be referred to the Standing Committee on Law Amendments. I will probably run out of time, but I will at least start, and I can continue later, Mr. Speaker, because I think it is important.

I think the member has done the right thing, which is to make sure that we can ask questions, invite groups to appear before the Standing Committee on Law Amendments to ask them transparent questions and have time to have a discussion with them. The point I want to make in that regard, Mr. Speaker, is that it is not just about getting these people to appear before the committee. Having them appear before the committee is an excellent initiative. It is a way to enable members to make the best possible decisions when they vote.

Toutefois, il faut aller un peu plus loin que cela aussi. Le Comité permanent de modification des lois doit avoir un processus qui est transparent et qui permet aux parlementaires de pouvoir inviter des gens et de poser des questions jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de question. À cet égard, je veux souligner, Monsieur le président, une expérience vécue la semaine dernière, dans le cadre d'une discussion sur un projet de loi au Comité permanent de modification des lois. Nous, les parlementaires du côté de l'opposition, n'avons même pas eu le choix de suggérer des groupes qui devraient venir devant le comité pour que nous puissions leur poser des questions sur un projet de loi.

Comme vous le savez, Monsieur le président, c'est le moins que nous puissions attendre, comme nous l'avons constaté dans d'autres cas. Ainsi, dans le cadre d'autres comités, nous avons reçu un courriel nous demandant : Avez-vous une liste de personnes et de groupes qui, selon vous, devraient comparaître devant le comité afin que nous puissions avoir une discussion complète, franche et transparente et que nous puissions vraiment leur poser des questions afin d'être complètement informés sur le projet de loi?

Comme vous le savez, Monsieur le président, j'apporte mon soutien total à l'amendement proposé par le député. J'espère que les parlementaires du côté du gouvernement voteront aussi en sa faveur et que, ce faisant, ils prendront conscience que, à l'avenir, les choses doivent être faites correctement en ce qui concerne le Comité permanent de modification des lois, car, présentement, ce n'est pas le cas, Monsieur le président.

En tant que législateurs, les parlementaires du côté du gouvernement utilisent une forme de bâillon. Ils ne permettent pas aux parlementaires du côté de l'opposition de soumettre le nom de personnes, d'organismes ou d'entreprises, peu importe la situation, pour qu'ils puissent venir s'exprimer sur un projet de loi. Ces derniers pourraient nous expliquer leur façon de voir le projet de loi et les éléments qui, selon eux, devraient être modifiés ou changés pour que nous puissions présenter un meilleur projet de loi à l'avenir. En outre, cela ne se fera certainement pas en empêchant des parlementaires de poser des questions. Les parlementaires devraient être autorisés à poser des questions et ils devraient avoir suffisamment de temps pour le faire tant qu'ils ont des questions à poser. Sinon, le seul objectif du gouvernement est de faire en sorte que le projet de loi soit adopté sans aucun commentaire.

However, we also need to go a bit further. The Standing Committee on Law Amendments must have a process that is transparent and allows members to invite people and ask questions until there are no more questions to ask. In that regard, Mr. Speaker, I would like to relay an experience I had last week with a bill being discussed at the Standing Committee on Law Amendments. We on the opposition side were not even given the option of suggesting groups that could appear before the committee to answer questions about the bill.

As you know, Mr. Speaker, this is the least we should be able to expect, as we have seen in other situations. In other committees, we have received an email asking: Do you have a list of individuals and groups that you think should appear before the committee so that we can have a full, frank, and transparent discussion and really ask them questions so that we are fully informed about the bill?

As you know, Mr. Speaker, I wholeheartedly support the member's amendment. I hope that government members will also vote in favour of it and, in doing so, realize that in the future, things have to be done properly when it comes to the Standing Committee on Law Amendments. That is not currently the case, Mr. Speaker.

As legislators, government members are imposing a gag order of sorts. They are not allowing opposition members to submit the names of individuals, organizations, or businesses—whatever the situation may be—to come and speak on bills. They could explain to us how they see them and what they think should be amended, so that we can introduce better bills in the future. We will certainly not be able to achieve this if members are prevented from asking questions. Members should be allowed to ask questions and be given enough time to ask all of them. Otherwise, it is as if the government simply wants to ram bills through without feedback.

Nous sommes dans une démocratie ici, Monsieur le président. Je pense que les parlementaires du côté du gouvernement devraient aussi le réaliser. Nous sommes dans une démocratie et, dans un système démocratique, nous devrions avoir le droit de poser des questions sur un projet de loi. Ce ne sont pas seulement les parlementaires du côté du gouvernement qui devraient avoir cette permission et le choix de faire comparaître des personnes, des organismes ou des entreprises devant un comité. Je ne dis pas que c'est obligatoire qu'ils soient là, je dis qu'on ne nous donne pas ce choix, Monsieur le président. La semaine dernière, nous n'avons même pas eu le choix de faire des suggestions sur qui devrait venir s'exprimer sur un projet de loi en particulier.

Ce que je vous dis ici est la partie qui a été discutée ouvertement pendant la session du comité. Ce n'est pas acceptable, dans un système démocratique, de ne pas avoir la possibilité de poser des questions à toutes les personnes que nous pensons qui devraient être présentes. Oui, nous pouvons avoir une limite de temps ; nous ne sommes pas obligés de passer des semaines et des semaines sur un projet de loi.

À un moment donné, nous sommes capables de prendre conscience de la réalité et de nous dire : Passons deux ou trois jours, selon l'ampleur du projet de loi. Toutefois, il va falloir qu'il y ait une meilleure organisation, Monsieur le président.

12:00

Mr. Speaker: Member, I believe that we have reached the hour of twelve o'clock. We will recess for lunch and will meet back here at one o'clock. Thank you.

(The House recessed at 12 p.m.

The House resumed at 1 p.m.)

13:00

Mr. Speaker: Call to order. We are resuming the adjourned debate on the amendment to the motion for third reading of Bill 95. Do we have any other speakers?

(**Mr. Speaker**, having read the proposed amendment, put the question.

We are in a democracy here, Mr. Speaker. I think that government members should also realize this. We are in a democracy and, in a democratic system, we should have the right to ask questions about bills. It is not only government members who should be allowed to do this and decide whether or not to call individuals, organizations, or businesses to appear before a committee. I am not saying parties necessarily have to be called, but we are not being given that choice, Mr. Speaker. We did not even have the option last week to recommend who should come and speak on the bill in question.

What I am telling you here is what was openly discussed during the committee meeting. It is unacceptable in a democratic system to not have the opportunity to ask questions of all the people we think should be present. Yes, we can have a time limit; we do not have to spend weeks and weeks on each bill.

We can look at the situation and say to ourselves: We need two or three days, depending on the size of the bill. However, things have to be better organized, Mr. Speaker.

Le président : Monsieur le député, je crois qu'il est 12 h. Nous allons faire une pause pour le déjeuner et nous nous retrouverons ici à 13 h. Merci.

(La séance est suspendue à 12 h.

La séance reprend à 13 h.)

Le président : Appel à l'ordre. Nous reprenons le débat ajourné sur l'amendement de la motion portant troisième lecture du projet de loi 95. Avons-nous d'autres intervenants?

(**Le président** donne lecture de l'amendement proposé et met la question aux voix.

Mr. K. Arseneau and **Ms. Mitton** requested a recorded vote.)

13:10

Recorded Vote—Proposed Amendment to Motion for Third Reading of Bill 95 Defeated

(**Mr. Speaker**, having called for the ringing of the division bells, put the question on the proposed amendment to the motion for third reading of Bill 95, *An Act to Amend the Business Corporations Act*, and the proposed amendment was defeated on a vote of 25 Nays to 17 Yeas, recorded as follows:

Yeas—Mr. G. Arseneault, Ms. Thériault, Mr. Melanson, Mr. McKee, Mrs. F. Landry, Mr. Guitard, Mr. C. Chiasson, Mr. Coon, Ms. Mitton, Mr. LeBlanc, Mr. LePage, Mr. Bourque, Mr. D'Amours, Mr. Gauvin, Mr. K. Arseneau, Mr. Mallet, Mr. D. Landry.

Nays—Hon. Mr. Holder, Hon. Mr. Savoie, Hon. Mr. Steeves, Hon. Mrs. Shephard, Hon. Mr. Flemming, Hon. Mr. Fitch, Hon. Mary Wilson, Hon. Mr. Crossman, Hon. Mr. Holland, Hon. Ms. Green, Hon. Ms. Dunn, Hon. Mr. Cardy, Hon. Ms. Scott-Wallace, Hon. Mr. Allain, Hon. Mrs. Johnson, Hon. Mr. Hogan, Mr. Austin, Mr. Turner, Mr. Ames, Mr. Wetmore, Mrs. Anderson-Mason, Ms. Sherry Wilson, Mr. Carr, Mrs. Conroy, Mr. Cullins.)

Mr. Speaker: Are there any speakers on the bill?

13:15

Third Reading

(The following bills were read a third time and passed:

Bills 95, *An Act to Amend the Business Corporations Act*; 100, *An Act Respecting the Appointment Process*; and 107, *An Act to Amend the Executive Council Act*.)

Debate on Third Reading of Bill 109

Mr. Bourque, after the Speaker called for third reading of Bill 109, *An Act Respecting the Early Childhood Services Act*: Thank you very much, Mr.

M. K. Arseneau et **M^{me} Mitton** demandent la tenue d'un vote nominal.)

Vote nominal et rejet de l'amendement proposé à la motion portant troisième lecture du projet de loi 95

(**Le président** demande de faire fonctionner la sonnerie d'appel et met la question aux voix ; l'amendement proposé à la motion portant troisième lecture du projet de loi 95, *Loi modifiant la Loi sur les corporations commerciales*, est rejeté par un vote de 25 contre et 17 pour, inscrit comme suit :

pour : M. G. Arseneault, M^{me} Thériault, M. Melanson, M. McKee, M^{me} F. Landry, M. Guitard, M. C. Chiasson, M. Coon, M^{me} Mitton, M. LeBlanc, M. LePage, M. Bourque, M. D'Amours, M. Gauvin, M. K. Arseneau, M. Mallet, M. D. Landry ;

contre : l'hon. M. Holder, l'hon. M. Savoie, l'hon. M. Steeves, l'hon. M^{me} Shephard, l'hon. M. Flemming, l'hon. M. Fitch, l'hon. Mary Wilson, l'hon. M. Crossman, l'hon. M. Holland, l'hon. M^{me} Green, l'hon. M^{me} Dunn, l'hon. M. Cardy, l'hon. M^{me} Scott-Wallace, l'hon. M. Allain, l'hon. M^{me} Johnson, l'hon. M. Hogan, M. Austin, M. Turner, M. Ames, M. Wetmore, M^{me} Anderson-Mason, M^{me} Sherry Wilson, M. Carr, M^{me} Conroy, M. Cullins.)

Le président : Y a-t-il des intervenants sur le projet de loi?

Troisième lecture

(Sont lus une troisième fois et adoptés les projets de loi suivants :

95, *Loi modifiant la Loi sur les corporations commerciales*, 100, *Loi concernant le processus de nomination*, et 107, *Loi modifiant la Loi sur le Conseil exécutif*.)

Débat à l'étape de la troisième lecture du projet de loi 109

M. Bourque, à l'appel de la troisième lecture du projet de loi 109, *Loi relative à la Loi sur les services à la petite enfance* : Merci beaucoup, Monsieur le

Speaker. I would be remiss if I did not talk on this bill one last time before the final vote. I want to make clear that the official opposition is in favour of this bill in principle. We feel that it will help the middle class, mostly, when it comes to having more affordable prices for childcare. Just for that in itself, we are obviously for it, but I want to take some time to repeat some of the things that I said in committee because we feel that some things should be improved.

We feel that this government should seriously look into a few items in this bill and that it should make sure that there is, I would say, a better process when it comes to dealing with day care operators. I should not say day care. I believe that they are now centres of excellence. I was almost scolded by the minister during committee, and he was right in doing so and making sure that we say it the right way. I say this because I have heard it many times from operators. Until now, they felt that this bill was a bit rushed. They also felt that this was a top-down approach and that there was a lack of consultation.

Now, in committee, I did transmit those preoccupations to the minister. The minister tells me that he will be conducting an extensive consultation process in the coming months. I hope that will be the case. Again, I am just the messenger here, but I have been hearing from operators that there has been a lack of such consultation in the past few months. I want to reiterate that to the minister and to this government to make sure that there will be a consultative process where we will see a more collaborative approach.

I think that we can agree. At least, this side feels that a more collaborative approach is a win-win situation for both the government and the early childhood centre sector. Yes, one of my colleagues said that it is difficult for this government to do that. The record has been mitigated at best when it comes to that. I am just hoping that on this issue, it will see the need to do it. I hope that we will be hearing from the early childhood centre operators and that they will feel that they are heard and that they can have this type of back-and-forth. They gave me some examples when it comes to red tape and to payroll issues. The money comes in, but then they have to give a certain amount. How do they get the money back at the right time? I know that there were some serious concerns when it comes to that.

président. Je m'en voudrais de ne pas parler du projet de loi une dernière fois avant le vote final. Je tiens à préciser que l'opposition officielle est favorable au projet de loi en principe. Nous estimons qu'il rendra les frais de garderie plus abordables pour la classe moyenne, surtout. Pour cette seule raison, nous sommes évidemment en faveur du projet de loi, mais je veux prendre le temps de répéter certaines des choses que j'ai dites en comité, car nous estimons que certaines choses devraient être améliorées.

Nous estimons que le gouvernement actuel devrait se pencher sérieusement sur certains points du projet de loi et qu'il devrait s'assurer qu'il existe, je dirais, un meilleur processus pour traiter avec les exploitants de garderie. Je ne devrais pas parler de garderie. Je crois qu'il s'agit maintenant de centres d'excellence. Le ministre m'a presque grondé en comité, et il a raison de veiller à ce que nous les nommions de la bonne manière. Je dis cela parce que j'ai entendu des exploitants le dire à maintes reprises. Jusqu'à présent, ils avaient l'impression que le projet de loi à l'étude était un peu précipité. Ils avaient également l'impression qu'il s'agissait d'une approche descendante et que les consultations faisaient défaut.

J'ai transmis ces préoccupations au ministre en comité. Le ministre me dit qu'il mènera un vaste processus de consultation dans les mois à venir. J'espère que ce sera le cas. Encore une fois, je ne suis que le messenger ici, mais j'entends des exploitants dire que de telles consultations étaient rares au cours des derniers mois. Je veux le répéter au ministre et au gouvernement actuel pour m'assurer qu'il y aura un processus de consultation qui favorisera une approche plus collaborative.

Je pense que nous pouvons convenir. Au moins, de ce côté-ci, nous estimons qu'une approche plus collaborative est une situation gagnante à la fois pour le gouvernement et pour le secteur des centres de la petite enfance. Oui, l'un de mes collègues a dit qu'il est difficile pour le gouvernement d'adopter une telle approche. Le bilan est au mieux mitigé à cet égard. J'espère simplement que, sur la question, le gouvernement verra la nécessité d'adopter une telle approche. J'espère que les exploitants de centres de la petite enfance nous feront part de leur point de vue et qu'ils auront le sentiment d'être entendus et de pouvoir avoir un tel type d'échange. Les exploitants m'ont donné quelques exemples concernant les formalités administratives et les problèmes de paye. L'argent arrive, mais ils doivent ensuite en donner un certain montant. Comment peuvent-ils recouvrer

13:20

I have met a few of those operators, and even though three quarters of the system is a for-profit system, I know that many of the operators do not do it for the money. They do not do it for the business case. They do it because they have a passion for the kids—for our New Brunswick children—and for making sure that, first of all, they are happy, that they have the well-being that we want to see in our children, and also that they are better prepared for what is to come and for the trials and tribulations of our society. As we know, life is not always about rainbows and unicorns, but at the same time, it is important to have fun and to learn. They are very, very passionate about all of that. I have seen it, and I am pretty sure that every member here has seen it as well.

It is not a question of money. It is not a question of the bottom line. Because operators' margins are not phenomenal, these payroll issues, these subsidies, when they are going to get them, and all these administrative things are important. Some of the operators may be struggling. I am just hoping that that will all be looked into when it comes to the implementation of this bill.

Je vais aussi donner un exemple. Je pense que toute la question du moratoire a été très précipitée. Le fait que, depuis environ un mois... C'était au début de mai, je pense.

(Exclamation.)

M. Bourque : C'était le 20 mai ; d'accord. Nous parlons d'environ deux semaines. Le fait que ce moratoire ait été imposé a suscité des préoccupations chez certains propriétaires de garderie. Il y a ceux qui ont suivi les conseils du ministère qui leur avait dit : Allez voir le bureau du prévôt des incendies. Il leur avait dit ensuite : Allez voir la municipalité pour connaître les règlements concernant le *Code national du bâtiment* et autres. Ils ont fait tout ce travail parce qu'ils voulaient faire des agrandissements. Ils ont suivi les directives du ministère. La seule chose qu'ils n'ont pas faite, souvent en raison de la directive du ministère, c'est de remplir le simple formulaire où ils disent qu'ils veulent soumettre une demande

l'argent au bon moment? Je sais qu'il y avait de sérieuses préoccupations à ce sujet.

J'ai rencontré quelques-uns des exploitants et je sais que, même si les trois quarts dans le système exploitent des centres à but lucratif, beaucoup ne le font pas pour l'argent. Ils ne le font pas pour la rentabilité. Ils le font parce qu'ils ont une passion pour les enfants, pour nos enfants du Nouveau-Brunswick, et pour s'assurer, tout d'abord, que les enfants sont heureux, qu'ils jouissent du bien-être que nous voulons voir chez nos enfants et qu'ils sont mieux préparés pour les choses à venir, pour les épreuves et les vicissitudes de notre société. Comme nous le savons, la vie n'est pas toujours faite d'arcs-en-ciel et de licornes, mais, en même temps, il est important de s'amuser et d'apprendre. Tout cela passionne énormément les exploitants. Je l'ai vu, et je suis sûr que tous les parlementaires ici l'ont vu aussi.

Il ne s'agit pas d'une question d'argent. Il ne s'agit pas d'une question de résultat financier. Pour cette raison, parce que les marges des exploitants ne sont pas phénoménales, les problèmes de paye, les subventions, le moment auquel ils les reçoivent sont tous des aspects administratifs importants. Certains d'entre eux pourraient être en difficulté. J'espère simplement que tout cela sera pris en compte au moment de mettre le projet de loi en œuvre.

I will also give an example. I think the whole moratorium question was very rushed. The fact that, for the last month or so... It was early May, I think.

(Interjection.)

Mr. Bourque: It was May 20, okay. We are talking about roughly two weeks. The moratorium has led to concerns among some daycare owners. Some owners followed the advice of the department, which told them: Go see the Office of the Fire Marshal. Then: Go see your municipality for regulations involving the *National Building Code* and other things. The owners did all this work because they wanted to expand. They followed the instructions given by the department. The only thing they did not do—often because of those same instructions—was fill out the form to indicate their intention to submit an application for expansion. The same form can also be used for after-school care centres.

d'agrandissement d'une garderie. Cela peut aussi être pour un centre de garde après l'école.

Parce que ces propriétaires de garderie n'ont pas rempli et soumis ce simple formulaire avant le 20 mai, leurs demandes sont désormais gelées, et cela, selon le ministère, pour une période de six mois. Potentiellement, les demandes de ceux qui ont seulement soumis le formulaire, mais qui n'ont rien fait de plus, sont dans la file d'attente. Elles sont dans la file d'attente précisément pour être acceptées pour un agrandissement. Monsieur le président, il faut comprendre qu'il y a eu une sorte de date limite, soit le 20 mai, et que les propriétaires de garderie qui ont rempli le formulaire avant cette date sont autorisés à mener à bien leur demande. Ces demandes ne sont pas incluses dans le moratoire. Cela signifie que le processus de demande d'accréditation peut se poursuivre. Ceux qui n'ont pas soumis ce formulaire sont automatiquement assujettis au moratoire et, pendant six mois, ils ne peuvent rien faire à cet égard. Il n'y a aucun moyen pour eux de pouvoir obtenir une accréditation.

Cela crée des inégalités entre ceux qui ont rempli le formulaire et ceux qui ne l'ont pas rempli. Il y en a qui ne l'ont pas rempli, mais qui avaient fait plein de démarches. Un collègue ici me parlait du nord de la province. Je sais que, lors de nos discussions avec le ministre, nous avons parlé du grand nombre de demandes d'agrandissement dans le sud de la province où, effectivement, le besoin est très élevé. Toutefois, le ministre nous a dit : Écoutez, nous voulons nous assurer que nous avons une bonne idée de ce que sont les besoins partout dans la province. Je peux comprendre cela. Toutefois, je sais que, dans le nord de la province, une demande d'agrandissement de 60 places était sur le point d'être faite. Ces gens ont fait tout plein d'efforts : Ils ont vu le prévôt des incendies, la municipalité et la commission des services régionaux.

13:25

Ces personnes ont fait tout le travail. La seule chose, c'est qu'elles n'ont pas rempli ce fameux formulaire. Pour cette raison, elles font maintenant partie du moratoire. Elles sont menottées, Monsieur le président. Évidemment, les besoins sont là, et cela crée beaucoup de frustration. Je vous parle d'un exemple dans le nord de la province, dans le Restigouche. Je sais qu'il y a aussi beaucoup de demandes similaires dans le sud de la province, notamment dans les zones urbaines. Je comprends la logique et la raison d'être du

The owners did not complete and submit the form by May 20, so their applications are now frozen for six months, according to the department. However, applications from those who simply submitted the form but did nothing else are apparently still in the queue. They are in the queue awaiting approval for expansion. Mr. Speaker, it is important to understand that there was a deadline of sorts—May 20—and that daycare owners who completed the form by that date are being allowed to proceed with their application. Their applications are not affected by the moratorium. This means that the license application process can continue. However, those who did not submit the form are automatically subject to the moratorium and cannot do anything about it for six months. There is no way for them to get a license.

This creates inequities between those who did and did not complete the form. Some did not fill it out but did a lot of legwork. A colleague here was talking to me about the northern part of the province. I know that in our discussions with the minister we talked about the large number of expansion applications in the southern part of the province where the need is indeed very strong. However, the minister told us: Look, we want to make sure we have a good idea of what the needs are everywhere in the province. I can understand that. However, I know that, in northern New Brunswick, an application for a 60-space expansion was on the verge of being submitted. Those people went to great lengths; they went to see the Fire Marshal, the municipality, and the regional service commission.

They did all the legwork. The only thing they did not do was fill out that particular form. For that reason, they are now subject to the moratorium. They are handcuffed, Mr. Speaker. Obviously, there are needs, and this is creating a lot of frustration. I am talking about one example in northern New Brunswick, in the Restigouche region. I know there are also many similar applications in southern New Brunswick, especially in urban areas. I understand the logic and rationale behind the moratorium. The problem is that

moratoire. Le problème, c'est qu'il s'agit d'une ligne extrêmement arbitraire, qui fait des gagnants et des perdants. Quand il y a des gagnants et des perdants, c'est bien pour les gagnants, mais ce l'est moins pour les perdants.

Le problème ici est que nous parlons d'enfants, de parents et de familles qui ont de la difficulté à payer les frais de garde d'enfants, qui sont actuellement au prix fort. Si ces familles pouvaient bénéficier de la réduction de 50 % dès aujourd'hui, cela leur permettrait d'avoir davantage accès à ce précieux service. Comme vous le savez, il y a des parents qui, malheureusement, doivent rester à la maison, parce qu'ils ne peuvent pas se permettre ces frais. Pour eux, cela ne vaut pas la peine d'aller travailler au salaire minimum, parce que cela coûte tellement cher d'avoir deux ou trois enfants dans un des Centres de la petite enfance du Nouveau-Brunswick. C'est tellement cher que, pour eux, cela ne vaut pas la peine. Financièrement, il est plutôt justifié qu'ils restent à la maison. Qu'est-ce que cela fait, Monsieur le président? Cela signifie que nous avons une main-d'œuvre qui est disponible et qui serait prête à travailler, mais qui est obligée de rester à la maison pour s'occuper de ses enfants, parce que cela coûte trop cher de les envoyer dans un tel centre.

L'autre chose est qu'il y a des endroits où il y a des listes d'attente. Les garderies... Pardon, les Centres de la petite enfance du Nouveau-Brunswick sont excellents et effectuent un travail fantastique. Je suis fier de le dire et je suis reconnaissant envers le ministre d'avoir dit haut et fort que c'est l'ancien gouvernement, dans lequel j'étais ministre, qui a lancé ce programme des Centres de la petite enfance du Nouveau-Brunswick. Le gouvernement actuel l'a poursuivi. Les rares fois où je pourrai envoyer des fleurs à ce gouvernement, je le ferai. Effectivement, le gouvernement actuel a quand même poursuivi ce travail.

Par ailleurs, le gouvernement actuel a — cela a pris un peu de temps, même un peu trop à mon goût — finalement signé l'entente avec le gouvernement fédéral sur les services de garde. Je remercie, évidemment, le gouvernement fédéral d'avoir mis en place ce programme, parce que, sans lui, c'est clair que nous n'aurions pas vu ce programme être mis en œuvre dans la province, ni maintenant ni jamais.

Donc, quand nous voyons cela, nous constatons quand même que ces Centres de la petite enfance du Nouveau-Brunswick offrent une éducation de très, très

the line is extremely arbitrary and is creating winners and losers. When there are winners and losers, it is good for the winners but not so good for the losers.

The problem here is that we are talking about children, parents, and families who are struggling to pay for childcare, which is currently at a premium. If those families could take advantage of the 50% discount today, it would allow them more access to this valuable service. As you know, there are parents who, unfortunately, have to stay home because they cannot afford these costs. For them, it is not worth working for minimum wage because it is so expensive to have two or three children in a New Brunswick Early Learning Centre. It is so expensive that it is not worth it to them. Financially, it makes sense for them to stay home. What does that do, Mr. Speaker? It means that we have a workforce that is available and would be willing to work but is being forced to stay home to care for their children because it is too expensive to send them to an early learning centre.

The other thing is that some places have waiting lists. New Brunswick daycares—sorry, early learning centres—are excellent and do a fantastic job. I am proud to say that, and I am grateful to the minister for saying loud and clear that it was the government in which I was minister that initiated the Early Learning Centres program in the province. The current government has continued it. On the rare occasions when I can praise this government, I will. Indeed, the current government has continued this work.

Moreover, the current government—it took a little while, even too long for my taste—finally signed the childcare agreement with the federal government. Of course, I thank the federal government for putting the program in place, because, without it, we clearly would not have seen it implemented in the province, not now, not ever.

It is obvious that these New Brunswick Early Learning Centres are providing top-quality education. The learning is exceptional, so parents want to send their

haute qualité. L'apprentissage est exceptionnel, de sorte que les parents veulent y envoyer leurs enfants et que les enfants veulent y aller. C'est sûr, il peut y avoir un peu de résistance de la part de l'enfant, mais, à un moment donné, il y a toute la question de l'interaction sociale et autres. C'est important, parce que l'enfant doit vivre en société : Il ne peut pas se contenter de vivre dans la maison de ses parents ou de sa famille. Ce que je veux dire, c'est que les parents veulent envoyer leurs enfants dans ces centres, mais, souvent, il n'y a pas de place et il y a des listes d'attente. C'est précisément le cas pour l'exemple dont je vous ai parlé, dans le Restigouche, où une propriétaire de garderie voudrait avoir davantage de places, parce que la demande des parents est là.

13:30

Cette propriétaire avait fait beaucoup, beaucoup de démarches pour faire cet agrandissement et, là, elle est contrainte d'attendre six mois. Donc, c'est très frustrant et c'est pourquoi je demanderais au ministre... Ce dernier fera ce qu'il veut, évidemment. Pour ce qui est du moratoire, je comprends la logique derrière cela, mais j'apprécierais s'il pouvait au moins regarder s'il n'y aurait pas... Je ne parle pas de faire des exceptions, mais de regarder un peu le contexte de certaines demandes. Par exemple, certaines demandes étaient à un stade très avancé, même si le formulaire n'avait pas été rempli.

En faisant cela, le ministre pourrait quand même comprendre... De plus, à certains endroits où il y a des listes d'attente, les demandes sont justifiées. Je comprends que le ministre veut faire cela pour s'assurer que les places additionnelles qui sont créées dans le cadre de ce projet de loi sont redistribuées équitablement partout dans la province, ce qui est un objectif louable. Je ne mets pas en doute les intentions du ministre à cet égard.

Toutefois, je pense qu'il y a une question de jugement là-dedans. Je ne pense pas que ce soit toujours arbitraire. On trace la ligne, et ce doit être comme cela ; soit que nous sommes du bon côté de la ligne ou du mauvais côté. Il y a quand même certaines circonstances qui font en sorte que la situation est davantage dans une zone grise. Donc, j'inviterais le ministre à explorer certaines situations, comme celle que j'ai mentionnée, dans le Restigouche. Évidemment, si le ministre veut s'informer davantage, il peut certainement venir me voir, et je lui donnerai l'information par rapport à ce centre.

children there, and children want to go. Sure, some children may balk a bit, but, at some point, the whole question of social interaction and so on comes into play. It is important, because children have to live in society; they cannot just spend all their time in the parental or family home. What I am getting at is that parents want to send their children to these centres, but often there is no room and there are waiting lists. That is precisely the case in the Restigouche region I mentioned, where a daycare owner would like to have more spaces because there is demand from parents.

The owner in question had taken numerous steps to expand her centre, but now she is being forced to wait six months. So, it is very frustrating, and that is why I am asking the minister... The minister will obviously do what he wants. As far as the moratorium goes, I understand the logic behind it, but I would appreciate if he could at least look to see if there would be... I am not talking about making exceptions, but reviewing the context of some of the applications. For example, some applications were far along, even though the form had not been filled out.

Doing this would still allow the minister to understand... Furthermore, in some places with waiting lists, the applications are justified. I understand that the minister wants to do this to ensure that the additional spaces created under this bill are redistributed equitably throughout the province, which is a laudable goal. I am not questioning the intentions of the minister in that regard.

However, I think it is a question that requires a certain amount of judgment. I do not think situations are always black and white. A line is drawn, and that is how it has to be; either you are on the right or wrong side of the line. There may be circumstances that make a situation more of a grey area. I therefore urge the minister to review some of the situations, like the one I mentioned in the Restigouche region. Of course, if the minister wants to know more, he can certainly come and see me, and I will give him the particulars about the centre.

So that is part of the issue regarding this moratorium that I find a bit worrisome. Again, I understand the principle of this moratorium, but unfortunately, a line was arbitrarily drawn in the sand. Some people were ready; some were not. It creates some inequities for certain operators who wanted to make some expansion requests.

The other thing that I want to talk about before I finish is the matrix used for compensation for when you subsidize the operators. They will get a certain amount from the government, obviously. It is mostly federal money, but some provincial money too. Eventually, the province will compensate the operators and the centres.

As I understand it, right now, those centres are often divided into urban and rural. If you are urban, then you get a bigger per diem. That is not the term. It is a certain rate. You get a certain rate that is higher if you are urban and another rate that is lower if you are in a rural setting. As I was explaining, in my part of New Brunswick, it is technically rural, but we are close to the biggest urban centre in the province—one of the most economically dynamic urban centres in the province. I can tell you that there are very, very high prices or costs to operate in my area, and I would say that they may even be higher than in some urban centres in other parts of New Brunswick. I find that the urban/rural criteria is a bit too simple, so I am—

(Interjections.)

Mr. Bourque: Oh, I just got a sign to keep going, so I shall keep on going.

I am asking the minister to reconsider those simple criteria—it is not just rural and urban because there are other factors that come into play. There could be many forms, obviously. I would maybe see some kind of a more complex matrix. That type of matrix would be helpful because you could then have different rates that are much more appropriate for each of the centres.

Voilà donc un élément du problème concernant le moratoire que je trouve un peu inquiétant. Encore une fois, je comprends le principe du moratoire, mais, malheureusement, une ligne a été tracée dans le sable de façon arbitraire. Certaines personnes étaient prêtes ; d'autres ne l'étaient pas. Cela crée des inégalités parmi certains exploitants qui voulaient présenter des demandes d'agrandissement.

L'autre chose dont je veux parler avant de terminer est la matrice utilisée pour la rémunération lorsque vous subventionnez les exploitants. Ils recevront évidemment un certain montant du gouvernement. Il s'agit principalement de l'argent du gouvernement fédéral, mais aussi de l'argent du gouvernement provincial. Tôt ou tard, le gouvernement provincial rémunérera les exploitants et les centres.

Selon ce que je comprends, à l'heure actuelle, ces centres sont souvent divisés en fonction de leur caractère urbain ou rural. En milieu urbain, on reçoit une indemnité quotidienne plus importante. Ce n'est pas la bonne expression. Il s'agit d'un certain tarif. On obtient un certain tarif plus élevé si on est en milieu urbain et un autre tarif plus bas si on est en milieu rural. Comme je l'expliquais, dans ma région du Nouveau-Brunswick, qui est techniquement rurale, nous sommes proches du plus grand centre urbain de la province, l'un des centres urbains les plus dynamiques de la province sur le plan économique. Je peux vous dire qu'il y a dans ma région des prix ou des coûts d'exploitation qui sont très, très élevés et j'irais jusqu'à dire qu'ils pourraient même être plus élevés que dans certains centres urbains d'autres régions du Nouveau-Brunswick. Je trouve que les critères qui distinguent les centres urbains des centres ruraux sont un peu trop simples, de sorte que je...

(Exclamations.)

M. Bourque : Oh, on vient de me faire signe de continuer ; je vais alors continuer.

Je demande au ministre de revoir de tels critères simples — pas seulement ceux qui déterminent le caractère urbain ou rural, parce qu'il y a d'autres facteurs qui entrent en jeu. Il pourrait y avoir de nombreux formulaires, évidemment. Je verrais bien une sorte de matrice plus complexe. Un tel type de matrice serait utile, car il serait alors possible d'avoir différents tarifs qui seraient beaucoup plus appropriés à chacun des centres.

You know, some centres built brand-new buildings. I know that there is one in my riding that is a brand-new building with the latest state-of-the-art equipment. The playgrounds outside are just amazing. We have others that are in older houses or in decommissioned schools. They pay little to no rent. There is a big difference between the ones that have a very, very high mortgage and those that pay little to no rent at all. I think that also needs to be reflected in the rates that are going to be paid to the centres and to the operators. Again, that would be an example of additional components to be added to the matrix. So I am inviting the minister to rethink that matrix for the compensation of those centres when it comes to the subsidies.

13:35

In essence, Mr. Speaker, those are the points that I want to raise again at third reading. I feel that they are important. I do want to reiterate that we support this bill. This is going to help the parents and families of New Brunswick, but we want to make sure that it is done right. In a nutshell, Mr. Speaker, I do not want the phone to ring. I do not want to have operators complaining about the government. That is why I am bringing these suggestions forward, and I am hoping that the government will listen.

I really feel that this minister and his department want to do the right thing. I do not always agree with their approach, but at least when it comes to this bill, I certainly agree with the principle. I am just hoping that the approach might be a bit different in the future from the way it has been in the past.

With that, Mr. Speaker, I will vote for this bill, but I wanted to make sure that these points were put forward. Thank you very much.

Merci beaucoup.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Thank you, members. Order, please.

Mr. C. Chiasson: Some comments, Mr. Speaker, do not dignify a response. That one certainly does not, so I will not dignify it with a response.

Les exploitants de certains centres, vous savez, ont construit des bâtiments flambant neufs. Je sais que, dans ma circonscription, il y a un centre qui est flambant neuf et doté d'équipement de pointe. Les terrains de jeu à l'extérieur sont tout simplement incroyables. Nous avons d'autres centres qui sont dans des maisons plus anciennes ou dans des écoles désaffectées. Ils paient peu ou pas de loyer. Il y a une grande différence entre ceux qui ont un prêt hypothécaire très, très élevé et ceux qui paient peu ou pas de loyer du tout. Je pense que les tarifs qui seront accordés aux centres et aux exploitants doivent en tenir compte. Encore une fois, ce serait un exemple des autres éléments à ajouter à la matrice. J'invite donc le ministre à repenser la matrice pour la rémunération des centres en ce qui concerne les subventions.

Voilà, en gros, Monsieur le président, les points que je veux soulever de nouveau en troisième lecture. J'estime qu'ils sont importants. Je tiens à répéter que nous appuyons le projet de loi. Il aidera les parents et les familles du Nouveau-Brunswick, mais nous voulons nous assurer qu'il est bien conçu. Bref, Monsieur le président, je ne veux pas que le téléphone sonne. Je ne veux pas que les exploitants se plaignent du gouvernement. C'est pourquoi je présente de telles suggestions, et j'espère que le gouvernement écoutera.

J'ai vraiment l'impression que le ministre et son ministère veulent faire la bonne chose. J'ai parfois des réserves par rapport à leur approche, mais, au moins en ce qui concerne le projet de loi, je suis certainement en faveur du principe. J'espère simplement que l'approche sera un peu différente à l'avenir de ce qu'elle a été dans le passé.

Sur ce, Monsieur le président, je voterai en faveur du projet de loi, mais je voulais m'assurer de présenter ces points. Merci beaucoup.

Thank you very much.

(Exclamations.)

Le président : Merci, Mesdames et Messieurs les parlementaires. À l'ordre, je vous prie.

M. C. Chiasson : Certains commentaires, Monsieur le président, ne méritent pas de réponse. C'est

Thank you very much, Mr. Speaker. It is a pleasure for me to get up to speak on this bill. I did review it. The whole thing is 20 pages. I went back and took out the other bill, which has 50-some pages, so there are a lot of things and a lot of legal jargon to go through. A lot of my comments are based on what the minister said when he was presenting the bill.

In his comments at second reading, the minister said:

Government has committed to engaging with families, educators, operators, employers, the education system to find out how we can collaborate and structure our system to best meet the needs of families and our youngest learners.

Mr. Speaker, I do not know how extensive those consultations were, but I am hearing from parents and day care operators. As a matter of fact, I received an email this morning from a concerned mother. I am not going to say the name. She said:

I am writing to you today to please consider including school aged children in the affordable childcare program that has begun today. While this is such an amazing opportunity for parents of young children, and will surely allow many more women to join the workforce, the majority of New Brunswick children are being forgotten.

So, Mr. Speaker, when you have a child who is going to one of these—I am going to say the term right—early learning centres of excellence . . . From here on in, I will call them early learning or learning centres so it will shorten things up. I know that the members opposite like to hear me speak, but I will try to be as brief as possible.

As it is, with current subsidy programs, school aged children have already been incredibly left out. The Parent Subsidy Program is offered for those with household incomes up to \$80,000, but as soon as the child starts school the only program available is the Day Care Assistance Program where the maximum

certainement le cas de ce commentaire-là ; donc, je n'y répondrai pas.

Merci beaucoup, Monsieur le président. C'est un plaisir pour moi de prendre la parole au sujet du projet de loi. Je l'ai examiné. Il compte 20 pages en tout. J'ai regardé l'autre projet de loi, qui compte environ 50 pages ; alors, il y a beaucoup de choses et beaucoup de jargon juridique à parcourir. Une grande partie de mes commentaires sont basés sur ce que le ministre a dit lorsqu'il a présenté le projet de loi.

Dans ses commentaires à la deuxième lecture, le ministre a déclaré :

Le gouvernement s'est engagé à consulter les familles, les éducatrices et les éducateurs, les personnes exploitantes, les employeurs et le système d'éducation afin de déterminer comment nous pouvons collaborer et structurer notre système de manière à mieux répondre aux besoins des familles et de nos jeunes apprenants.

Monsieur le président, je ne sais pas quelle a été l'ampleur des consultations, mais des parents et des exploitants de garderie communiquent avec moi. En fait, j'ai reçu un courriel ce matin d'une mère inquiète. Je ne vais pas la nommer. Voici ce qu'elle a dit :

Je vous écris aujourd'hui pour vous prier d'envisager d'inclure les enfants d'âge scolaire dans le programme de services de garderie abordables qui a été lancé aujourd'hui. Bien que le programme représente une occasion extraordinaire pour les parents de jeunes enfants et qu'il permettra sûrement à un plus grand nombre de femmes de participer à la population active, la majorité des enfants du Nouveau-Brunswick sont laissés pour compte. [Traduction.]

Donc, Monsieur le président, lorsqu'on a un enfant qui fréquente un — je vais utiliser la bonne expression — centre d'excellence pour la petite enfance... À partir de maintenant, je parlerai de centre d'excellence pour faire plus court. Je sais que les parlementaires d'en face aiment m'entendre parler, mais je vais essayer d'être aussi bref que possible.

À l'heure actuelle, les enfants d'âge scolaire sont déjà incroyablement exclus des programmes de subvention en vigueur. Les ménages dont le revenu ne dépasse pas 80 000 \$ peuvent bénéficier du programme de subvention pour parents, mais, dès que l'enfant commence l'école, le seul programme accessible est le Programme d'assistance au service de garderie, et le

household income to be eligible is then dropped down to \$55,000.

Elementary aged children are not old enough to stay home alone. Many require after school services and then full day services at centers during Christmas break, March break, and during the summer. There are not many jobs out there (if any) that only operate between 9 and 2 so that parents can then rush home to be with their child once the school day is over.

As I stated in my first paragraph, with the 50% reduction in child care starting today, this will allow many women to join the workforce and help our economy flourish. But what happens in a few months, or a few years, when these children begin school and the affordable childcare will no longer be available? These parents will need to once again leave the workforce to be there for their children until they start middle school and can finally be legally allowed to stay home alone after school.

I hope you take some time to consider how expanding this program can benefit the entire province so greatly.

13:40

That is an email that I received this morning, Mr. Speaker. I have also received messages and other emails to the same effect. I really do hope that the minister considers extending a little help to children who have graduated out of the actual preschool environment or the early learning environment and are going into the learning environment of a school setting. I am hoping that the minister can consider that because I think it is important.

I can see the point of this mother. You find yourself a job, and you have that affordable day care lined up. You are working as a cashier, perhaps at Canadian Tire. I do not know, Mr. Speaker. It could be any other retail outlet. You are making out okay because you have 50% childcare costs. Then, all of a sudden, that child turns 5 and enters the regular school system. Poof, it is all gone, and that person is left struggling again to try to make ends meet.

revenu maximal des ménages pour être admissible baisse à 55 000 \$.

Les enfants qui fréquentent l'école élémentaire ne sont pas assez grands pour rester seuls à domicile. Beaucoup ont besoin de services après l'école et de services dans les centres le jour pendant le congé de Noël, le congé de mars et l'été. Il existe peu d'emplois (s'il en existe) qui demandent aux parents d'être disponibles de 9 h à 14 h et qui leur permettent de rentrer ensuite rapidement chez eux pour être avec leur enfant une fois la journée d'école terminée.

Comme je l'ai dit au premier paragraphe, vu la réduction de 50 % des frais de garderie à partir d'aujourd'hui, de nombreuses femmes pourront participer à la population active et contribuer à l'essor de notre économie. Mais qu'arrivera-t-il dans quelques mois, ou quelques années, quand ces enfants commenceront l'école et ne seront plus admissibles aux services de garderie abordables? Les parents en question devront quitter la population active encore une fois pour s'occuper de leurs enfants jusqu'à ce qu'ils commencent l'école intermédiaire et puissent enfin être légalement autorisés à rester seuls à domicile après l'école.

J'espère que vous prendrez le temps de réfléchir à la manière dont l'élargissement du programme peut grandement profiter à l'ensemble de la province.
[Traduction.]

J'ai reçu le courriel ce matin, Monsieur le président. J'ai également reçu des messages et d'autres courriels qui vont dans le même sens. J'espère vraiment que le ministre envisagera d'apporter un peu d'aide aux enfants qui quittent l'environnement préscolaire ou l'environnement des garderies éducatives pour entrer dans l'environnement scolaire. J'espère que le ministre pourra y réfléchir, car je pense que c'est important.

Je peux comprendre le point de vue de la mère en question. On se trouve un emploi et on a une garderie abordable en vue. On travaille comme caissière chez, disons, Canadian Tire. Je ne sais pas, Monsieur le président. Il pourrait s'agir de n'importe quel autre magasin de détail. On s'en sort bien parce qu'on paie 50 % des frais de garderie. Puis, tout à coup, l'enfant atteint l'âge de 5 ans et commence à fréquenter l'école. Pouf, tous les services disparaissent et la personne doit

There are good things in the bill, Mr. Speaker. I am reading again from the minister's statement: "Proposed amendments also include the establishment of . . . wage grids across the early learning and child-care sector." That is crucial. When we are talking about recruitment and retention, early learning educators, like anybody else, need to perfect their craft and to have further studies. It is a continuum of learning. As they learn and as they become more proficient and gain experience in the sector of early learning, these people deserve to be compensated at a fair rate and at a rate, I would say, that is a little superior to those who are just entering the system. For me, I find that it is crucial that those grids exist. I commend the minister for taking that important step to actually compensate people based on their experience and their education.

The minister said: "Our goal in signing the Canada-New Brunswick Canada-Wide Early Learning and Child Care Agreement is to make sure there are affordable, quality, inclusive child-care options available for all families across the province. It's aimed at creating a system that meets the needs of families and children." Well, Mr. Speaker, again, according to the letter that I just read, it does meet the needs of families who have children who are under a certain age, I believe under the age of 5. Families with children over that age are kind of left out, and it creates a bit of difficulty for them.

Mr. Speaker, those are just a few things. Again, I did not want to get up and speak for a long time on this bill. I want to speak just a little bit. I also want to touch on the whole issue around the moratorium. I know that my colleagues spoke on that. The moratorium basically came into effect without any notice, bang, and I do not think that there was a whole lot of consultation around just how that moratorium would be implemented.

I know that my colleague mentioned a case from the north, but there is also one in the northwest. It is a day

recommencer à se battre pour essayer de joindre les deux bouts.

Le projet de loi contient de bonnes choses, Monsieur le président. Je cite encore une fois la déclaration du ministre : « Les modifications proposées comprennent également l'établissement de grilles [...] de salaire pour le personnel éducatif dans le secteur des garderies éducatives. » Il s'agit d'un élément crucial. Lorsque nous parlons du recrutement et du maintien en poste, le personnel éducateur de la petite enfance, comme n'importe qui d'autre, a besoin de se perfectionner et de poursuivre ses études. Il s'agit d'un continuum d'apprentissage. Au fur et à mesure que les membres du personnel éducateur de la petite enfance apprennent, qu'ils deviennent plus compétents et qu'ils acquièrent de l'expérience dans le secteur des garderies éducatives, ils méritent d'être rémunérés à un taux équitable et à un taux, je dirais, un peu supérieur à celui des personnes qui entrent tout juste dans le système. À mon avis, l'existence de telles grilles est cruciale. Je félicite le ministre pour la mesure importante qu'il a prise en vue de rémunérer les gens en fonction de leur expérience et de leur formation.

Le ministre a dit : « En signant l'Accord Canada-Nouveau-Brunswick sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada, nous voulons nous assurer que toutes les familles de la province ont accès à des services de garde abordables, de qualité et inclusifs. Il s'agit d'établir un système qui répond aux besoins des familles et des enfants. » Eh bien, Monsieur le président, là encore, d'après la lettre que je viens de lire, l'accord répond en effet aux besoins des familles dont les enfants ont moins d'un certain âge, moins de 5 ans, je crois. Les familles dont les enfants ont plus de cet âge sont en quelque sorte laissées pour compte, ce qui leur crée quelques difficultés.

Monsieur le président, ce ne sont là que quelques éléments. Encore une fois, je ne voulais pas prendre la parole pendant longtemps en ce qui concerne le projet de loi. Je veux en parler un peu. Je veux aussi aborder toute la question du moratoire. Je sais que mes collègues se sont exprimés là-dessus. Le moratoire est fondamentalement entré en vigueur sans aucun préavis, et je ne pense pas qu'il y ait eu beaucoup de consultations sur la façon exacte dont le moratoire serait mis en œuvre.

Je sais que mon collègue a mentionné un centre du Nord, mais il y en a un aussi dans le Nord-Ouest. Il

care that wanted to expand. Those people went out, found a building, went to the bank, got the financing arranged, and worked with the people from the department on the ground, in the field in the area, to try to make sure that they were meeting all the criteria. Funny, when I look for a word, I sometimes find the French word.

Je parle de toutes les exigences, Monsieur le président. Ces gens voulaient être sûrs de remplir toutes les exigences. Ils ont pris la peine de communiquer avec les fonctionnaires du ministère pour s'assurer précisément que leur plan était solide.

13:45

This was a plan that was well thought out, and they had all their i's dotted and t's crossed. They had done all their due diligence, and the hammer came down. I shared that with the minister, and I am hoping that he is going to take a look at that. He did promise me that he would take a look at it, so I am waiting for a response from him. I am hoping for a favourable response. These people actually started the process in March, long before any of this stuff . . . I believe that it was before the agreement was signed. Trying to get these spaces has been a long time in the making. There is obviously a need, Mr. Speaker, or they would not be trying to do that expansion. Again, I really do hope that the minister gives it some consideration.

In essence, like my colleague, I think that the bill is a good thing. Anything that makes day care more affordable for families all over New Brunswick is something that we can all get behind. However, again, we look and we ask, Are we leaving anybody behind? We are, Mr. Speaker. We are leaving behind those children up to age 12 who are still going to school. We are not providing any alternatives or any support for families that are struggling to pay for after-school care. That is quite expensive as well. It is not as though it is already really cheap. For after-school care and early learning care, there is not a big difference in the cost. I am hoping that the minister can get behind that.

As I said, I am not going to go on for hours and hours. I have just scanned through the bill and the original bill. There is a lot of stuff in there that is complicated, and I think that you would need to be some kind of

s'agit d'un centre qui voulait agrandir. Les personnes concernées ont trouvé un bâtiment, sont allées à la banque, ont obtenu le financement et ont travaillé avec le personnel du ministère sur le terrain, dans la région, pour essayer de s'assurer qu'il respectait tous les critères. C'est drôle, quand je cherche un mot, c'est le mot français qui me vient à l'idée.

I am talking about all the requirements, Mr. Speaker. They wanted to make sure they met all the requirements. They made the effort to contact department officials to ensure their plan was sound.

Le plan était bien élaboré, les points ayant été mis sur les i et les barres sur les t. Les personnes concernées ont fait preuve de toute la diligence raisonnable requise, et le marteau est tombé. J'en ai fait part au ministre et j'espère qu'il se penchera sur l'affaire. Il m'a promis de le faire ; alors, j'attends une réponse de sa part. J'espère que la réponse sera favorable. Les personnes en question ont en fait commencé le processus en mars, bien avant toute cette histoire... Je crois que c'était avant la signature de l'accord. Essayer d'obtenir les places en question a été un travail de longue haleine. Il existe évidemment un besoin, Monsieur le président ; sinon, les personnes en question ne chercheraient pas à prendre de l'expansion. Encore une fois, j'espère vraiment que le ministre accordera une certaine attention à la question.

Comme mon collègue, je pense essentiellement que le projet de loi est une bonne chose. Nous pouvons tous appuyer toute mesure qui rend les services de garderie plus abordables pour les familles partout au Nouveau-Brunswick. Cependant, encore une fois, nous regardons et nous demandons : Oublions-nous quelqu'un? Nous le faisons, Monsieur le président. Nous oublions les enfants qui vont encore à l'école et qui ont moins de 12 ans. Nous n'offrons ni solution de rechange ni soutien aux familles qui ont du mal à payer les services de garde après l'école. Ces services coûtent aussi très cher. Ce n'est pas comme si c'était déjà très bon marché. Il n'y a pas une grande différence de coût entre les services de garde après l'école et les services de garderie éducative. J'espère que le ministre pourra soutenir une telle proposition.

Comme je l'ai dit, je ne vais pas continuer pendant des heures et des heures. Je n'ai fait que parcourir le projet de loi et le projet de loi original. Il y a beaucoup de choses compliquées là-dedans, et je pense qu'il faut

Harvard lawyer to grasp all the things that are in the bill. Again, I was going strictly by what the minister said in his delivery of it. It is high time. We were lagging behind, and many other jurisdictions in Canada signed the agreement before we did. We do not want to hold it up any more than we have to.

I guess that I do not want to hold it up either. I have said my piece. I think that we need to look at expanding this to make sure that we are covering after-school children. I think that the moratorium was brought in a little quickly and that there needs to be some consideration and some leeway given to those who were working on projects and were just a day or two late in getting their final submission in to the government. I think that there needs to be some leeway there. I have asked the minister to look into that, and hopefully he will.

Again, Mr. Speaker, I think that, by and large, the bill is a good bill. It is going to help many parents. It is going to give day care educators some predictability in their remuneration, from what I am seeing in here. I am happy that we have made progress, and I commend the minister for making that progress and for finally—finally—signing that agreement and getting this in place. We could have done it a lot earlier.

With that, Mr. Speaker, I thank you very much for the privilege to stand and speak on this bill. Those are my comments.

M. LePage : Merci, Monsieur le président. Je vais moi aussi faire un peu allusion à ce qu'ont mentionné mes collègues. C'est un excellent projet de loi. Le défi que nous avons, et ce que les propriétaires des Centres de la petite enfance du Nouveau-Brunswick vivent depuis le 10 mai, date du dépôt de ce projet de loi, c'est le fameux moratoire imposé aux centres.

L'exemple que mon collègue a mentionné tout à l'heure concerne un plan des activités qui a été soumis aux fonctionnaires du ministère au début de l'année et même depuis l'année dernière. Je parle d'une nouvelle construction, qui est en voie de se faire, pour la garde d'enfants après les classes. Les fondations sont coulées. Ce que la propriétaire voulait faire, c'est vider le sous-sol d'un centre à l'excellente réputation, qui a actuellement une liste d'attente de 60 places. Je le sais

être un avocat de Harvard pour comprendre tout ce que le projet de loi contient. Encore une fois, je m'en suis rigoureusement tenu à ce que le ministre a dit dans son discours de présentation. Le temps est venu. Nous étions à la traîne, et de nombreuses autres administrations au Canada ont signé l'accord avant nous. Nous ne voulons pas le retarder plus qu'il le faut.

Je suppose que je ne veux pas non plus le retarder. J'ai dit ce que j'avais à dire. Je pense que nous devons envisager d'étendre la mesure pour nous assurer de couvrir les enfants après l'école. Je pense que le moratoire a été mis en place un peu vite et qu'il faut tenir compte des gens qui travaillaient à des projets et qui ont présenté au gouvernement leur soumission finale avec un jour ou deux de retard seulement et leur donner une certaine marge de manœuvre. Je pense qu'il faut une certaine marge de manœuvre à cet égard. J'ai demandé au ministre d'examiner la question et j'espère qu'il le fera.

Encore une fois, Monsieur le président, je pense que, dans l'ensemble, le projet de loi est un bon projet de loi. Il aidera de nombreux parents. Le personnel éducateur des garderies pourra prévoir sa rémunération jusqu'à un certain point, d'après ce que je vois ici. Je suis heureux que nous ayons réalisé des progrès et je félicite le ministre d'avoir fait ces progrès et d'avoir enfin — enfin — signé l'accord et mis en place la mesure. Nous aurions pu le faire beaucoup plus tôt.

Sur ce, Monsieur le président, je vous remercie beaucoup de m'avoir donné le privilège de prendre la parole sur le projet de loi. Ce sont mes commentaires.

Mr. LePage: Thank you, Mr. Speaker. I, too, want to allude a bit to what my colleagues mentioned. This is an excellent bill. The challenge we have—and what the owners of New Brunswick Early Learning Centres have been experiencing since May 10, when this bill was introduced—is the moratorium imposed on centres.

The example that my colleague mentioned earlier was about a business plan submitted to department officials at the beginning of the year and even since last year. I am talking about a new building that is in the works to provide after-school care. The foundations have been poured. The owner was emptying the basement of a centre that enjoys an excellent reputation and has a current waiting list of 60 children. I know this because

parce qu'une personne très, très proche de moi était, il y a six mois, 59^e sur la liste d'attente.

13:50

Nous savons donc déjà qu'il y a plus de 60 enfants qui attendent une place dans ce centre de la petite enfance. Ce que la propriétaire du centre voulait faire, c'était vider le sous-sol, qui était réservé à la garde d'enfants après l'école, et installer ce service dans un bâtiment adjacent. Le personnel était au courant de tout cela.

La propriétaire avait entrepris les démarches auprès du bureau du prévôt des incendies concernant les codes à suivre relativement à l'éclairage, à l'espace et aux sorties de secours. Elle était prête à se conformer aux différents codes et elle attendait une réponse du bureau du prévôt des incendies. Elle a reçu l'approbation du bureau du prévôt des incendies avec des modifications à faire, ce qu'elle avait accepté de faire. Soudainement, le 10 mai, le moratoire est imposé. Surpris et inquiets, les membres du personnel en avisent la propriétaire de ce centre de la petite enfance. Malheureusement, elle ne pourra plus rien faire. Son sous-sol sera vide pendant six mois, alors que la construction du bâtiment a déjà été acceptée et est en voie d'être réalisée.

Ce que nous demandons, c'est que le ministre fasse preuve de souplesse en ce qui concerne le processus et qu'il soit indulgent à l'égard des entrepreneurs et entrepreneuses qui sont propriétaires de Centres de la petite enfance du Nouveau-Brunswick et qui ont démontré qu'ils ont de la crédibilité dans les collectivités et qu'ils ont des listes d'attente pour pouvoir les places qu'ils créent. Nous demandons aussi au ministre de s'assurer que ce moratoire n'est pas imposé aux entrepreneurs qui ont dûment commencé à franchir les étapes du processus, comme cela a toujours été fait, en commençant par obtenir les autorisations du bureau du prévôt des incendies, avant de soumettre le formulaire.

C'est un formulaire, Monsieur le président, qui est très simple à remplir. Il s'agit d'indiquer le nom ainsi que le nombre de places et de signer. Il ne s'agit pas de présenter des plans. Cela a déjà été fait auprès du bureau du prévôt des incendies et auprès d'autres fonctionnaires du ministère. Je pense donc que nous devons absolument nous assurer que la bureaucratie n'entrave pas le développement économique ou les projets de places supplémentaires dans certains

someone very close to me was 59th on the waiting list six months ago.

Therefore, we already know that there are more than 60 children waiting for a space in this early learning centre. What the owner of the centre wanted to do was empty the basement, which was being used for after-school care, and move the service to an adjacent building. The staff was aware of everything.

The owner had begun the process with the Office of the Fire Marshal regarding codes for lighting, space, and fire exits. She was ready to comply with the various codes and was waiting for a response from the Office of the Fire Marshal. She received approval from the office with modifications to be made, which she agreed to carry out. Suddenly, out of the blue on May 10, the moratorium was imposed. The staff were surprised and concerned and notified the owner of the early learning centre. Unfortunately, she will not be able to go any further. Her basement will sit empty for six months while the new building has already been approved and construction is under way.

What we are asking is that the minister be flexible with the process and lenient with entrepreneurs who own New Brunswick Early Learning Centres and have demonstrated credibility in their communities and have waiting lists for any spaces they create. We also ask that he ensure that this moratorium is not imposed on entrepreneurs who have properly begun the process by first obtaining approvals from the Office of the Fire Marshal before submitting the form, as has always been the practice.

Mr. Speaker, the form is very simple to fill out. All you do is indicate the name of the centre and the number of spaces, and sign. It does not require any plans to be submitted. That part has already been done with the Office of the Fire Marshal and other departmental officials. Therefore, I think it is vital that we make sure that bureaucracy does not impede economic development or plans to add spaces involving reputable New Brunswick Early Learning Centres in rural communities.

Centres de la petite enfance du Nouveau-Brunswick réputés dans nos collectivités rurales.

Nous avons besoin de ces Centres de la petite enfance du Nouveau-Brunswick. Si nous voulons que les mères et les pères de famille aient de bons emplois, nous devons leur garantir que leurs enfants auront des places dans de tels centres. Chez nous, le centre en question offre ce service. Il a une bonne réputation, et nous nous devons de bien vouloir reconsidérer le processus dans lequel il s'est engagé, et cela, afin de faire en sorte qu'il ne soit pas touché par le moratoire. Sinon, en octobre, cela fera déjà un retard de six mois dans la construction et dans l'embauche de son personnel. C'est important surtout pour le maintien de ces enfants dans ce centre.

C'est donc tout ce que je demande, parce que le reste du projet de loi a beaucoup de sens. Toutefois, le moratoire qui a été imposé du jour au lendemain, le 10 mai, a malheureusement mis dans l'embarras, en ce qui concerne leur situation financière, les femmes et les hommes d'affaires qui possèdent ces Centres de la petite enfance du Nouveau-Brunswick. Ils étaient en train de construire ou de rénover et ils doivent soudainement arrêter tout cela. Comme vous le savez, Monsieur le président, si vous essayez de trouver un charpentier, à l'heure actuelle, pour l'avoir, vous auriez dû le réserver six mois d'avance. Cela entraînera donc encore plus de délais et encore plus de retards, ce qui empêchera des mères de famille de retourner sur le marché du travail après leur congé de maternité. Donc, ce que nous demandons, c'est de faire en sorte que ce moratoire qui est imposé puisse avoir une flexibilité. Seul le ministre peut avoir cette flexibilité. C'est ce que nous demandons. Merci.

13:55

M. G. Arseneault : Merci, Monsieur le président. Je ne parlerai pas trop longtemps. Je sais que le président de la Chambre m'a encouragé à parler plus longtemps ; toutefois, ici, je serai très bref. Je vais parler de deux choses. J'ai récemment envoyé une lettre au ministre concernant le souhait d'installer un centre de la petite enfance à l'école Le Galion des Appalaches. Cela nécessitera des rénovations, mais le district n'a pas l'argent pour les faire. Il y a 80 enfants qui attendent des places. La région manque de places.

Encore une fois, je veux seulement demander au ministre qu'il regarde à cela avec une certaine flexibilité et qu'il encourage l'installation de Centres de la petite enfance du Nouveau-Brunswick dans des

We need those spaces. If we want mothers and fathers to have good jobs, we need to guarantee that their children will have spaces in these centres. In my region, the centre in question offers this service. It has a good reputation, and we owe it to ourselves to reconsider the process the centre has embarked on, to ensure that it is not affected by the moratorium. Otherwise, there will be a six-month delay in construction and the hiring of staff in October. It is important especially for the retention of children in this centre.

That is all I am asking for, because the rest of the bill makes a lot of sense. However, the moratorium that was imposed overnight on May 10 has unfortunately put the businessmen and women who own these centres in a financial bind. They were building or renovating and suddenly they have to stop everything. As you know, Mr. Speaker, if you are looking for carpenters, you need to book them six months in advance. This will result in even more delays. It will keep mothers from returning to the workforce after their maternity leave. Therefore, what we are asking is to ensure that this moratorium is flexible. Only the minister can grant such flexibility. That is what we are asking for. Thank you.

Mr. G. Arseneault: Thank you, Mr. Speaker. I will not be speaking too long. I know that the Speaker of the House has encouraged me to speak more; however, I will be brief. I am going to talk about two things. I recently sent a letter to the minister regarding the desire to establish an early learning centre at École Le Galion des Appalaches. It will require renovations, and the district does not have the money to carry them out. There are 80 children waiting for spaces. There is a shortage of spaces in the region.

Again, I just want to ask the minister to look at this with some flexibility and encourage early learning centres to be set up in schools, like Le Galion des

écoles, comme à l'école Le Galion des Appalaches. Le gouvernement pourrait peut-être même payer pour les dépenses encourues pour de telles rénovations.

Je veux aussi partager une lettre que vous et tous les autres parlementaires avez reçue concernant la petite enfance et les garderies.

Mr. Speaker, on the same subject of this bill, I want to read into the record a note that I received this morning. I found it quite opportune. Basically, the email that we received . . . You would have received one. I see the names of all the MLAs. It is very timely. I think that some of the members opposite may not have had a chance to read it yet because it is hot off the press, so I will share it with them so that they do not feel left out of the process.

I am not an expert witness. I am just going to reiterate some of the information here, and you will take it from there. I would hope that the minister is listening. I know that he always listens to my interventions. I have a few other fan club members over there as well. As you have noticed, Mr. Speaker, you have had to intervene a few times to cut down on the applause. I appreciate that. I appreciate that. It bodes well back home. It is good for my reelection process, so I thank them for that.

I am going to read this note. I am not sure where this person is from. The person is not from my riding. I think the person might be from one of the opposite ridings, but we will find out soon enough, I would imagine. The note says:

I am writing to you today to please consider including school aged children in the affordable childcare program that has begun today. While this is such an amazing opportunity for parents of young children, and will surely allow many more women to join the workforce, the majority of New Brunswick children are being forgotten.

As it is, with current subsidy programs, school aged children have already been incredibly left out. The Parent Subsidy Program is offered for those with household incomes up to \$80,000, but as soon as the

Appalaches. Maybe the government could even pay for the renovations.

I also want to share a letter that you and all other members received regarding early childhood and daycares.

Monsieur le président, toujours sur le sujet du projet de loi, je veux verser au compte rendu une note qui m'a été envoyée ce matin. Je l'ai trouvée tout à fait opportune. En gros, le courriel que nous avons reçu... Vous auriez dû en recevoir une. Je vois tous les noms des parlementaires. C'est très opportun. Je pense que des parlementaires d'en face n'ont peut-être pas encore eu l'occasion de lire la lettre, parce qu'elle vient tout juste d'être publiée ; alors, je vais la partager avec eux pour qu'ils ne se sentent pas exclus du processus.

Je ne suis pas un témoin expert. Je vais simplement répéter certaines informations ici, et vous en ferez ce que vous voudrez. J'espère que le ministre est à l'écoute. Je sais qu'il écoute toujours mes interventions. Il y a aussi là-bas quelques autres membres de mon cercle d'admirateurs. Comme vous l'avez remarqué, Monsieur le président, vous avez dû intervenir à quelques reprises pour limiter les applaudissements. Je vous en suis reconnaissant. Je vous en suis reconnaissant. C'est de bon augure pour ma circonscription. C'est bon pour mon processus de réélection ; alors, je remercie les gens en question.

Je vais lire la note. Je ne sais pas exactement d'où la personne vient. Elle n'est pas de ma circonscription. Je pense que la personne pourrait venir d'une des circonscriptions du côté du gouvernement, mais nous le saurons bien assez tôt, j'imagine. Voici ce que la note dit :

Je vous écris aujourd'hui pour vous prier d'envisager d'inclure les enfants d'âge scolaire dans le programme de services de garderie abordables qui a été lancé aujourd'hui. Bien que le programme représente une occasion extraordinaire pour les parents de jeunes enfants et qu'il permettra sûrement à un plus grand nombre de femmes de participer à la population active, la majorité des enfants du Nouveau-Brunswick sont laissés pour compte.

À l'heure actuelle, les enfants d'âge scolaire sont déjà incroyablement exclus des programmes de subvention en vigueur. Les ménages dont le revenu ne dépasse pas 80 000 \$ peuvent bénéficier du programme de

child starts school the only program available is the Day Care Assistance Program where the maximum household income to be eligible is then dropped down to \$55,000.

So we are talking about those centres of excellence.

Elementary aged children are not old enough to stay home alone.

We all know that. Most of us have had elementary school-age children in our younger years, and some still do.

Many require after school services and then full day services at centers during Christmas break, March break, and during the summer.

We all know that. That is a fact and the way of life.

There are not many jobs out there (if any) that only operate between 9 and 2 so that parents can then rush home to be with their child once the school day is over.

As I stated in my first paragraph, with the 50% reduction in child care starting today, this will allow many women to join the workforce and help our economy flourish.

That is a good point to make. I know that the Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour is listening to that because I know that one of his objectives is to find more workers in our system to help the economy out. He has said that over and over again. He brags about the programs that he has put in place and all the population growth, so he knows that there is an absence of workers. Part of the program for childcare is to provide the opportunity for more women to get into the workforce. But it should not be only for kids who are pre-elementary. It should also be for elementary schoolkids, and it should be more feasible. I know that early childcare is not the minister's responsibility, but I am sure that he talks to his colleague once in a while or here and there. They have meetings once in a while, I am sure, and they discuss those things. They discuss those things, Mr. Speaker.

subvention pour parents, mais, dès que l'enfant commence l'école, le seul programme accessible est le Programme d'assistance au service de garderie, et le revenu maximal des ménages pour être admissible baisse à 55 000 \$. [Traduction.]

Nous parlons donc des centres d'excellence.

Les enfants qui fréquentent l'école élémentaire ne sont pas assez grands pour rester seuls à domicile. [Traduction.]

Nous le savons tous. Nous avons eu pour la plupart dans notre jeunesse des enfants en âge d'aller à l'école élémentaire, et certains en ont encore.

Beaucoup ont besoin de services après l'école et de services dans les centres le jour pendant le congé de Noël, le congé de mars et l'été. [Traduction.]

Nous le savons tous. C'est un fait et un mode de vie.

Il existe peu d'emplois (s'il en existe) qui demandent aux parents d'être disponibles de 9 h à 14 h et qui leur permettent de rentrer ensuite rapidement chez eux pour être avec leur enfant une fois la journée d'école terminée.

Comme je l'ai dit au premier paragraphe, vu la réduction de 50 % des frais de garderie à partir d'aujourd'hui, de nombreuses femmes pourront participer à la population active et contribuer à l'essor de notre économie. [Traduction.]

Il s'agit là d'un bon point à faire valoir. Je sais que le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail est à l'écoute, car je sais que l'un de ses objectifs est de trouver plus de travailleurs dans notre système pour aider l'économie. Il l'a dit et répété à maintes reprises. Il se vante des programmes qu'il a mis en place et de toute la croissance démographique ; il sait donc qu'il y a une pénurie de travailleurs. Le programme de services de garderie vise en partie à donner à un plus grand nombre de femmes la possibilité de participer à la population active. Il ne devrait donc pas être limité aux enfants d'âge préscolaire. Il devrait s'étendre aux enfants de l'école élémentaire et il devrait être plus faisable. Je sais que le ministre n'est pas responsable des garderies éducatives, mais je suis sûr qu'il parle à son collègue de temps en temps ou par-ci par-là. Ils se rencontrent de temps en temps, j'en suis sûr, et ils discutent de

telles choses. Ils discutent de ces choses, Monsieur le président.

Mr. Speaker: Member, it now being two o'clock, pursuant to the Orders of the Day, I call on the Government House Leader to adjourn the House.

Le président : Monsieur le député, comme il est maintenant 14 h, conformément à l'ordre du jour, je demande au leader parlementaire du gouvernement d'ajourner la Chambre.

(Hon. Mr. Savoie moved that the House adjourn.

(L'hon. M. Savoie propose l'ajournement de la Chambre.

The House adjourned at 2 p.m.)

La séance est levée à 14 h.)